Nr_____

DESCRIPTION

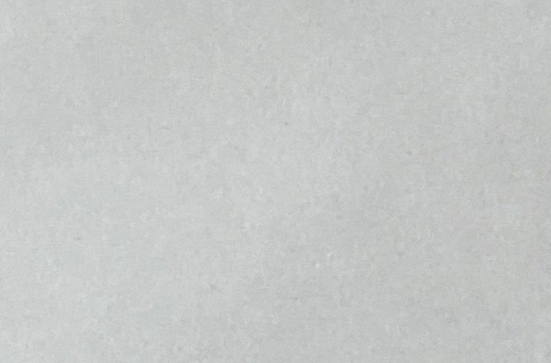

Valeur originaux :
Price for genuine :

PHILATÉLIE D'ART

Les " **JEAN - DE - SPERATI** "

Nr.....

DESCRIPTION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Valeur originaux :
Price for genuine :

.....

PHILATÉLIE D'ART

Les " **JEAN-DE-SPERATI** "

TIMBRES
POSTE

LES JEAN-DE-SPERATI
PHILATÉLIE D'ART

Mary-Paris

2/0. 8000

Maury - Paris

ST JEAN-DE-SPERA
LES
PHILATÉLIE & ART



AVANT-PROPOS

Dans mon premier ouvrage, que j'avais intitulé "La Philatélie sans experts ?" j'avais intentionnellement placé un point d'interrogation, car vouloir péremptoirement affirmer que dans la branche philatélie l'on ne pouvait pas compter sur l'expert, non seulement cela eût été vouloir considérer la situation sous un point de vue ultra pessimiste ne correspondant pas à la réalité, mais eût été de nature à décourager un grand nombre de philatélistes qui, conscients des dangers qu'ils peuvent encourir lors de leurs acquisitions, trouvent dans l'expertise l'unique apaisement de leurs craintes.

Dans mon premier ouvrage j'écrivais "Il y a experts et experts, comme il y a fagots et fagots", ce qui, en d'autres termes, signifie qu'il faut se méfier du titre d'expert qu'un grand nombre de marchands s'attribuent, histoire de capter la confiance d'une clientèle qu'ils cherchent à attirer à eux.

C'est au philatéliste de faire à ce sujet une discrimination et que ses préférences portent sur l'expert professionnel, disposant d'un stock considérable d'éléments de comparaison, car ce sont surtout ces éléments qui peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'expertise à l'heure actuelle où la technique - dont je m'entretiendrai dans cet ouvrage - a fait fi de bien des sources de repère dont nos bons vieux écrivains et savants philatélistes nous ont entretenus : différences dans le dessin, dans les dimensions, dans l'épaisseur du papier, dans les nuances, dans les dentelures, dans les filigranes.

Tout cela, aussi bien à la lumière du jour qu'à celle de la lampe de Wood, est sujet à caution.

Que faut-il conclure ? Seule la comparaison d'une pièce rare à expertiser avec plusieurs exemplaires d'authenticité certaine, est à même de fournir une expertise sûre.

Ce qui n'est pas l'affaire de la champignonnière d'experts dont le titre s'étale sur leurs cartes de visite, sur les entête de leurs papiers de commerce, dans leurs annonces de presse, voire à côté de leur sonnette.

Dans mon premier ouvrage "La Philatélie sans experts ?" je me suis abstenu d'entretenir le lecteur de la technique, car ce petit ouvrage n'avait comme but que de diriger le débutant vers la vraie philatélie, en lui conseillant de s'abstenir de distribuer son argent pour des émissions à caractère plutôt commercial que postal. Un commerce douteux où l'on ne sait pas où l'on va, qui chaque année s'enfle sans cesse, au grand avantage des pays de l'U.P.U., au grand dam des philatélistes, et même de certains spéculateurs, qui y ont déjà laissé quelque plume.

Bref, que tout philatéliste concentre ses disponibilités liquides, son temps, pour ce qui a été émis strictement pour le service de la poste dans le passé, et s'il y a lieu, dans le présent et dans l'avenir.

Mais revenons aux buts essentiels de ce livre : la technique.

Déjà dans mon premier ouvrage j'avais annoncé comme future parution une deuxième que j'avais l'intention d'intituler "Confidences aux experts". Je m'étais proposé, puisque je m'adressais aux experts, de leur faire connaître, dans un langage à leur portée, c'est-à-dire ne s'adressant pas aux artisans des arts graphiques, les méthodes que j'employais pour mes reproductions "Philatélie d'art", valables de même pour des imitations provenant d'autres sources, mais dont la technique est susceptible, sous certains aspects, de se confondre avec la mienne.

Dans cet ouvrage, dont d'ailleurs le titre est significatif nous irons bien plus loin. Aussi, tous ceux que cette technique intéresse y trouveront la mention, de A à Z, des procédés et formules que j'ai employés, des explications techniques à l'appui des résultats obtenus et le récit de tout ce que j'ai innové, créé, inventé, au cours de mes recherches, une expérience, plus que trentenaire, pour mettre au point cette technique.

Ce sera donc un exposé bien plus complet que celui que je m'étais proposé de révéler dans "Confidences aux experts", limitant mon apport à ce qui pouvait venir en aide à l'expert, apport qui eût été insuffisant pour un livre qui s'intitule : "La Technique complète".

Pour réaliser la pleine compétence et pouvoir, de ce fait, être à même de suivre et de diriger le travail, les maîtrises, les cadres, et dans la branche graphique les maîtres de l'impression doivent posséder des connaissances étendues depuis la tâche assignée au débutant jusqu'à celle confiée au stade le plus élevé.

Aussi, renonçant à ma première idée de publier des révélations restreintes, j'ai décidé par cet ouvrage de tout révéler de mes connaissances : autrement dit de déverser dans cette publication la totalité du contenu de mon cerveau en matière de reproductions philatéliques.

Quant à moi j'ai estimé que je n'avais pas à attendre plus longtemps, car c'est depuis 1946 que j'avais annoncé, comme future publication "Confidences aux experts".

Une foule de circonstances avait retardé sa parution. Deux procès en suspens, dont l'un sur une plainte de l'Administration des Douanes et qui, s'il s'est soldé quant à moi par une

amende minime, a eu l'avantage d'ouvrir les yeux aux philatélistes sur la carence de certains experts, même doublés de savant. Ceci permet de conclure à une sorte de faillite de la science pure en philatélie, si elle n'est pas accompagnée - comme je l'ai expliqué plus haut - d'un ensemble adéquat de références qui constitue aujourd'hui l'indispensable bagage de l'expert.

L'autre procès, se déroulant à Paris, ville mondiale, a permis d'ouvrir les yeux, mondialement, aux philatélistes, sur l'insuffisance de bon nombre d'experts et comités d'expertise de tous les pays, ce qui a été prouvé par mon "Livre d'or" - sorte de collection de mes imitations authentifiées - et qui a été présentée aux Tribunaux lors de mes procès.

Deux procès, dont les conséquences heureuses ne sauraient être mises en doute, puisque c'est grâce à eux que quotidiens et magazines du monde entier ont discuté de la question dans des articles parfois très étendus. Conséquence heureuse, parce que cette diffusion par la presse a eu comme résultat de mettre sur leurs gardes aussi les professionnels de l'expertise quant à leur travail, exécuté à la légère, avec des moyens insuffisants, une sorte de stimulation à perfectionner leurs méthodes, désormais périmées, et ceci au grand avantage de la collectivité philatéliste.

Et reprenant le fil de mes explications je me répète en disant que, personnellement, j'ai estimé que je n'avais pas à attendre plus longtemps pour "vider mon cerveau".

Agé de 70 ans, ce livre prend la tournure d'une sorte de "testament technique". C'est ce que j'ai voulu réaliser par cet ouvrage.

Serai-je sujet à critique ? Bien sûr. Allez donc contenter tout le monde !

"Les chiens hurlent, la caravane passe".

Jean de Spérati.

Novembre 1953.

Chapitre Premier

INTRODUCTION

Avant d'initier le lecteur dans les différentes phases de mes procédés de reproduction, quelques explications préliminaires s'imposent. Aussi ce chapitre introductif, que l'on pourrait dénommer "Coup d'oeil d'ensemble" a pour but de permettre au lecteur de pouvoir mieux s'assimiler les explications techniques qui paraîtront dans les chapitres qui vont suivre.

J'aurai parfois à insister sur des détails qui trouveront superflus certains connaisseurs d'arts graphiques qui éventuellement me liront, mais indispensables pour le profane qui veut apprendre pour en tirer un profit quelconque, que ce soit à usage professionnel ou de simple érudition.

Il sera d'abord question de ce que l'on appelle : L'ORIGINAL ou sujet que l'on tient à reproduire, jouant en quelque sorte le rôle de la NATURE pour le peintre ou le sculpteur.

Dans les chapitres que je dédierai aux traitements que chaque original impose, il sera question d'un grand nombre de cas dont on ne peut, à priori, s'imaginer l'étendue, étant donné les multiples problèmes, l'un différent de l'autre, qui se posent. Chaque original possède des caractéristiques qui lui appartiennent en propre, si bien que l'on peut affirmer qu'il est impossible de retrouver dans deux sortes différentes de timbres une identité absolue de traitement lorsqu'il s'agit de les reproduire.

Aussi à présentation variée correspond un traitement varié.

Ce qui fait que nous aurons à analyser rien qu'en ce qui concerne les originaux, une multitude de cas pouvant se présenter.

Ce qui ne signifie pas - entendons-nous bien - que l'original doive être soumis à des manipulations pouvant le dégrader. L'original en sortira intact. Préparation qui s'impose étant donné ma technique révolutionnaire pour l'obtention des "matrices" qui consiste à obtenir la reproduction de l'image d'un original, en confiant à celui-ci le rôle d'opérateur sans l'intervention du classique appareil photographique.

Or il faut que l'original soit à même de remplir ce rôle de fixateur de l'image qui lui est confié, aussi la mention "prêt pour son rôle" signifie que l'original a été soumis à une préparation inoffensive dont il ne restera pas trace.

Pour les détails, je renvoie au chapitre suivant destiné aux originaux.

Une fois en possession de l'original prêt, car rarement un original de commerce est prêt à être utilisé, il s'agira de résoudre le problème de la radiation lumineuse la plus apte à l'obtention d'une bonne matrice.

Pour tous détails à ce sujet je renvoie au chapitre spécial dans lequel il sera question de la "matrice".

A cause de la diversité des originaux, l'obtention des matrices est loin de constituer une sorte de procédé "standard" ou presque, comme il arrive dans la technique des photographes; comme pour les originaux, les procédés employés pour la reproduction ou pour être plus exact, pour la révélation du dessin, sont susceptibles de subir de nombreuses modifications suivant la qualité du modèle.

Une fois celui-ci fixé dans ses lignes, nous sommes encore bien loin d'avoir épuisé la technique.

D'abord, telle que l'original nous l'a fixée dans ses traits la matrice n'est pas utilisable. Aussi il faudra compter sur une séquelle d'opérations successives, dont certaines d'une manipulation très délicate, avant de rendre la matrice apte à fournir un cliché.

Un chapitre qui demandera beaucoup d'attention, car également dans l'exécution du cliché les moyens pour l'obtenir doivent se conformer à la diversité des originaux. Il y sera question du support, de surfaces sensibles, de la façon de les employer, de formules, comme ce sera d'ailleurs le cas dans l'opération de préparation des matrices.

Mais en possession du cliché je suis encore bien loin d'avoir tout dit. Avez-vous songé aux différentes questions encore à traiter ?

Celle des encres (et quand je dis encres je dis couleurs, le noir compris), de leur choix, de leurs mélanges et qui dit mélange - qui très souvent s'impose - dit parfois casse-tête lorsqu'il s'agit d'initier le lecteur au mécanisme de ces "panachées", en lui permettant d'aboutir avec un minimum de tâtonnements à la nuance de l'original.

Et le problème papier ? Que de recherches à effectuer, que de tours de main, que de formules, lorsqu'il s'agit de papiers d'une autre époque et dont la constitution diffère de nos fabrications actuelles.

Ajoutez à cela les difficultés engendrées par la complication de leur réaction aux différentes radiations : lumière du jour, artificielle, lampe de Wood, lampe au sodium.

BLANC

De : Chiola Frederic <frederic.chiola@ledl.com>
À : 'BLANC' <lucette.blanc@accesinternet.com>
Envoyé : samedi 12 octobre 2002 16:55
Objet : Miss Marple

Chère Miss Marple,

Voici quelques renseignements glanés que j'envisage d'utiliser pour refaire un petit papier ce week-end:
La collection est entre les mains des autorités américaines qui la conservent "gelée" (comme vous le savez, cela rallonge la durée de vie...)
L'enquête est bien revenue (très, très, très vite) en France et elle est actuellement menée par le service central de la police judiciaire qui s'appelle Office Central des Biens Culturels.
Trois professionnels parisiens (marchands de timbres) ont été entendus pour avoir été "détenteurs de bonne foi" de la collection. Ce sont des dépositions de témoins.
Hors utilisation dans l'article à venir: parmi eux, toutefois, se trouverait celui qui a été en contact avec le mystérieux acheteur potentiel (peut-être en savez-vous plus?) dont il vous a été dit du Canada (~~Robson Lowe~~?) qu'il avait refusé l'achat sur le conseil de Carl Walske. Cet épisode, me dites-vous, se serait passé 6/8 mois avant la mise en vente aux enchères.
Or, les enquêteurs estiment avoir redessiné le parcours de la collection jusqu'en 2000 (par rapport à 35 ans, c'est pas beaucoup, c'est sûr!). C'est donc forcément l'un de ces trois-ci. CQFD. De plus, cette connaissance de la réapparition de la collection par Carl Walske bien avant son coup de téléphone "Yvonne! Yvonne! Devinez..." m'a été confirmée par ailleurs (source philatélique, pas policière). Carl Walske devient du coup un cher ami au comportement étonnant. N'est-il pas? Peut-être en avez-vous su plus?

← non Ken Pugh

Je me permettrai de vous appeler demain dimanche en fin de matinée?

Merci

f.chiola

◆ CHERRYSTONE ◆ PHILATELIC AUCTIONEERS

[redacted]

NOUVELLES AU SUJET DE NOTRE PROCHAIN ENCHÈRE PUBLIQUE

Vente 0702 D'Enchères De Cherrystone Juillet 24-25, 2002

Philatélistes De Camarade,

En suivant la tradition de longue date de Cherrystone de courir une enchère de milieu de l'été, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à notre juillet 24-25, 2002 enchères . Avec plus de 2.900 sorts, cette vente comporte une variété merveilleuse de timbres et de couvertures de qualité de partout dans le monde. Avec plus de 450 sorts, notre choix des Etats-Unis comporte beaucoup de rarities accessibles excitants et meilleurs articles, y compris le brun 1895 6c mat avec le filigrane d'cUsir (sort 282), 1908 verts 8c olives sur le papier de kaolin (291), 1943-4 la double impression de la Pologne (363), et l'urgence 1898 l.r. Provisionals (427-8).

Certains des articles plus peu communs incluent une collection de contrefaçons de Sperati (sorts 500-538). La collection revendique un album rare contenant 235 contrefaçons que Sperati a consacrés à sa fille pour son anniversaire. L'album est signé et daté par Sperati. Les contrefaçons contenus dans l'album représentent le corps principal du travail de Sperati, et ne contiennent pas n'importe lequel des handstamps "de reproduction de Sperati" qui accompagnent typiquement ses contrefaçons. Cette collection est une nécessité pour le collecteur sérieux de contrefaçon et il est notre plaisir d'offrir ce rarity intact.

En outre décrite est une collection de timbres de courrier de fusée et de couvertures du monde, présentés dans plus de quarante sorts (sorts 570-613) avec beaucoup de rarities des ETATS-UNIS, l'Europe et d'Inde. D'Autriche il

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE CHAMBERY
****
PARQUET DU PROCUREUR DE LA
REPUBLIQUE
****
BP 1023
73010 CHAMBERY CEDEX

CHAMBERY LE 30 AVRIL 2003

PROCES VERBAL DE RESTITUTION DE SCELLES

Devant nous Jacques PIN, Procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de CHAMBERY, assisté de Madame FRESSARD, Greffier,

Vu la procédure enregistrée sous le numéro 03000425 du chef de recel,

Vu l'article 41-4 du Code de Procédure Pénale,

Attendu que la propriété des objets saisis au cours de cette procédure ne saurait être sérieusement contestée, Madame Yvonne de SPERATI détenant ceux ci légitimement avant leur soustraction frauduleuse,

Constatons que se présente Madame de SPERATI Yvonne, demeurant 51 route de Pugny à AIX LES BAINS.

Qui déclare:

Je sollicite la restitution des scellés. Je prends acte que vous me restituez ce jour les scellés suivants:

* scellé 1 : un album de 15 cm de large et 20 cm de long constitué de 20 pages contenant 120 timbres

* scellé 2 : deux planches l'une de 57 timbres l'autre de 58 timbres

enregistrés sous le numéro 181/2003.

Lecture faite persiste et signe avec Nous et le Greffier.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHAMBERY * PARQUET *

Identité principale

De : "Chiola Frederic" <Frederic.Chiola@ledl.com>
À : <lucette.blanc@tiscali.fr>

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

U.I.R.

P.V. : 2002/001649/001

AFFAIRE :

Contre/...X

RECEL DE VOL

OBJET :

PLAINTE DE MADAME
- POCHARD Yvonne -
dt 51 route de PUGNY
73 100 AIX LES BAINS

PROCES VERBAL

L'an deux mille deux,
le huit juillet à dix heures vingt cinq

Nous, **Christophe DEFLIN**
GARDIEN DE LA PAIX
en fonction à Aix les Bains

Officier de Police Judiciaire en résidence à Aix les Bains
---Etant au service, ---
---Constatons que se présente : ---
▪ **SPERATI Yvonne** épouse POCHARD née le 04/09/1924 à ----------
THEYS (ISERE), de nationalité FRANCAISE, RETRAITEE, demeurant -
51, ROUTE DE PUGNY 73100 AIX LES BAINS téléphone domicile : --
04.79.61.16.95 ----------
---Qui nous déclare : ---
---En 1967, mon ancienne villa (CLAIR DE LUNE) située boulevard de la Roche du Roi avait été cambriolée lors de notre absence. -
---Diverses choses avaient été dérobées dont une collection de timbres offerte par mon père, et portant la dédicace **"A MA FILLE LE 04 SEPTEMBRE 1952"**. ---
---Ces timbres m'avaient été remis pour mon anniversaire. ---
---Cette collection est composée de 235 timbres contrefaits par mon père à l'époque. Je ne peux vous donner de précisions exactes car celle-ci est très variée. ---
---Un ami, monsieur WALSKE Carl, résidant aux Etats Unis d'Amérique a reçu un catalogue de vente aux enchères sur lequel figure cette collection dérobée. ---
---La mise à prix est de **24 000 (vingt quatre mille) dollars** et sera effectuée le **24 juillet 2002** dans une salle des ventes de New York (lieu ignoré). ---
---Le numéro de lot est le **500**. ---
---Le philatéliste la mettant en vente se nomme **CHELLYSTONE** -
---L'adresse est **119 WEST - 57 STREET - NEW YORK - 10 019 ETATS UNIS**. ---
---On reconnait la collection volée par le fait de la signature très personnelle de mon père (à ma fille, le 04 septembre 1952) le jour de mes 28 ans. ---
---A l'époque du cambriolage, une plainte avait été déposée par ma fille Chantal POCHARD. Nous demeurions sur la ville de Paris et cette demeure constituait notre résidence secondaire. ---
---Aucune suite n'avait aboutie. ---
---Je réitère ma plainte pour les faits dénoncés. ---
---Je souhaiterais évidemment reprendre possession de la collection. ---
---Je n'ai rien d'autre à ajouter. ---
---Je me tiens à votre dispostition pour d'éventuelles précisions. ---
---Après lecture personnelle, Mme POCHARD persiste et signe avec nous le présent. ---

Mme POCHARD — L'Officier de Police Judiciaire

Y. Pochard de Sperati

POLICE NATIONALE
POLICE URBAINE
Circonscription d'AIX-LES-BAINS

02016270

Identité principale

De : "Chiola Frederic" <Frederic.Chiola@ledl.com>
À : <lucette.blanc@tiscali.fr>
Envoyé : lundi 24 mars 2003 12:01
Objet : De Fred Chiola

Miss Marple,

How are you?

J'espère que vous avez reçu mon mel précédent. Toutefois, il serait bon maintenant de suggérer à Yvonne de prendre rapidement contact avec le procureur de la république de Chambéry car la dernier développement est le suivant:
la collection est revenue en France mais, elle a failli repartir aux USA à cause d'un problème d'abaracadabrants droits de douanes non payés... Enfin, monsieur le procureur a pris les nerfs, à cause de ce contretemps, et il a ordonné à l'office central des objets d'arts (police judiciaire) d'effectuer une saisie aux fins d'enquête. La collection est donc sous scellés judiciaires. Yvonne devrait tenter d'en demander la restitution au procureur...

A très bientôt

Frédéric CHIOLA

LUCETTE BLANC

De : "Chiola Frederic" <Frederic.Chiola@ledl.com>
À : <lucette.blanc@tiscali.fr>
Envoyé : jeudi 30 janvier 2003 10:37
Objet : From Holmes

Miss Lu7 Marple,

Voici ce que je sais (confidentiellement)

Quelques précisions:
La PJ a remonté plusieurs échelons qualifiés de "détenteurs de bonne foi". Pourquoi? Pour essayer de tirer le fil, bien sûr, mais aussi pour voir s'il n'y en avait pas un de plus franc que les autres qui aurait vendu la mèche. Pour qu'ils soient receleurs, il aurait fallu apporter la preuve de leur mauvaise foi, c'est à dire de leur connaissance de l'origine frauduleuse du bien. Quel but?
Le vol est un délit ponctuel: il est prescrit au bout de 3 ans. Même si le voleur avait été retrouvé, il n'aurait pas pu être poursuivi. Il aurait seulement servi à prouver qui est le véritable propriétaire du bien et, éventuellement, la mauvaise foi du premier receleur.
Le recel, en revanche, est un délit continu: si la mauvaise foi (connaissance de l'origine frauduleuse du bien) est prouvée la prescription n'intervient pas. La collection retourne alors sans hésitation dans le coffre d'Yvonne.
Voilà pourquoi tout ce petit monde se tient par la barbichette. Si un craque, tout s'effondre. Voilà pourquoi, aussi, tous essaient de se défiler en tentant de récupérer des billes au passage. Même d'art ou de timbres, un marchand reste un marchand...
Enfin, ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'aux USA la prescription n'existe pas. Un voleur reste un voleur et un objet volé, un objet volé donc, un détenteur de bien volé est toujours un receleur. Voilà pourquoi Buchsbayew ne pouvait plus garder la collection. La patate était chaude... et les douaniers, flics américains ne rigolent pas.
Le pari, je crois, de tous ces marchands du temple était celui de la prescription et de l'oubli...

Voici mes infos:
le dernier détenteur est Patrick Maréchal (Paris)
celui d'avant, 31 octobre 2000, Pascal Behr,
celui d'avant, François Messager, un inconnu du Bordelais,
ceux d'avant, les héritiers d'un dénommé Boscus, professionnel de la philatélie de Bordeaux, parait-il très connu, décédé il y a une dizaine d'années. Tout à fait entre nous, il pourrait aussi être le premier acheteur...
La PJ, comme Casano a du le dire à Yvonne, ne pouvait pas aller contre la ritournelle servie par les marchands: nous ne savions pas qu'elle était volée.

Je ne peux rien faire des mels, même s'ils pourraient être intéressants.
Pour l'instant, les marchands sont officiellement propres. Cela dit, il me semblerait intéressant qu'Yvonne et vous preniez contact directement avec le

30/01/03

procureur de la République de Chambéry, M. Pin, pour lui demander conseil, quitte à aller le voir, vite avant qu'il ne recoive la procédure et ne décide de la suite à donner. Il est, à l'heure actuelle, le plus apte à aider Yvonne. Il est, sachez-le, le vrai sésame du séquestre sous lequel se trouve la collection. Eventuellement celui qui, avec la fraude à l'exportation commise dans la vente à Buchsbayew et qui, en étant informé de ces doutes (plus qu'évidents), des éléments connus par Ken Pugh, pouvant peser sur la connaissance de l'origine frauduleuse de la collection, pourrait peut-être ordonner la restitution du bien à Yvonne gratuitement et d'autorité quitte à renvoyer les mécontents, les contestataires à intenter une action civile en réparation contre Yvonne... Après la restitution... Démarche chère et sans garantie de résultat...

Elementaire, n'est-il pas, chère Lu7?

Ce sont là des informations personnelles que je n'ai pas publié parce qu'invérifiables et, aussi, surtout, des impressions... persistantes, fondées un peu aussi... Comme dans Mission Impossible, ce serait bien si ce message s'autodétruisait dans les quinze secondes car je dépasse, là, la limite de touche de l'éthique (si, si, je vous jure, il paraît qu'il y a très longtemps les journalistes en avaient une) de mon travail....

Amicalement,

Frédéric CHIOLA

30/01/03

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS • 35 FRANCS • ISSN 1254-1428 • N°9 • DÉCEMBRE 1997

AIX-LES-BAINS

Arts et mémoire

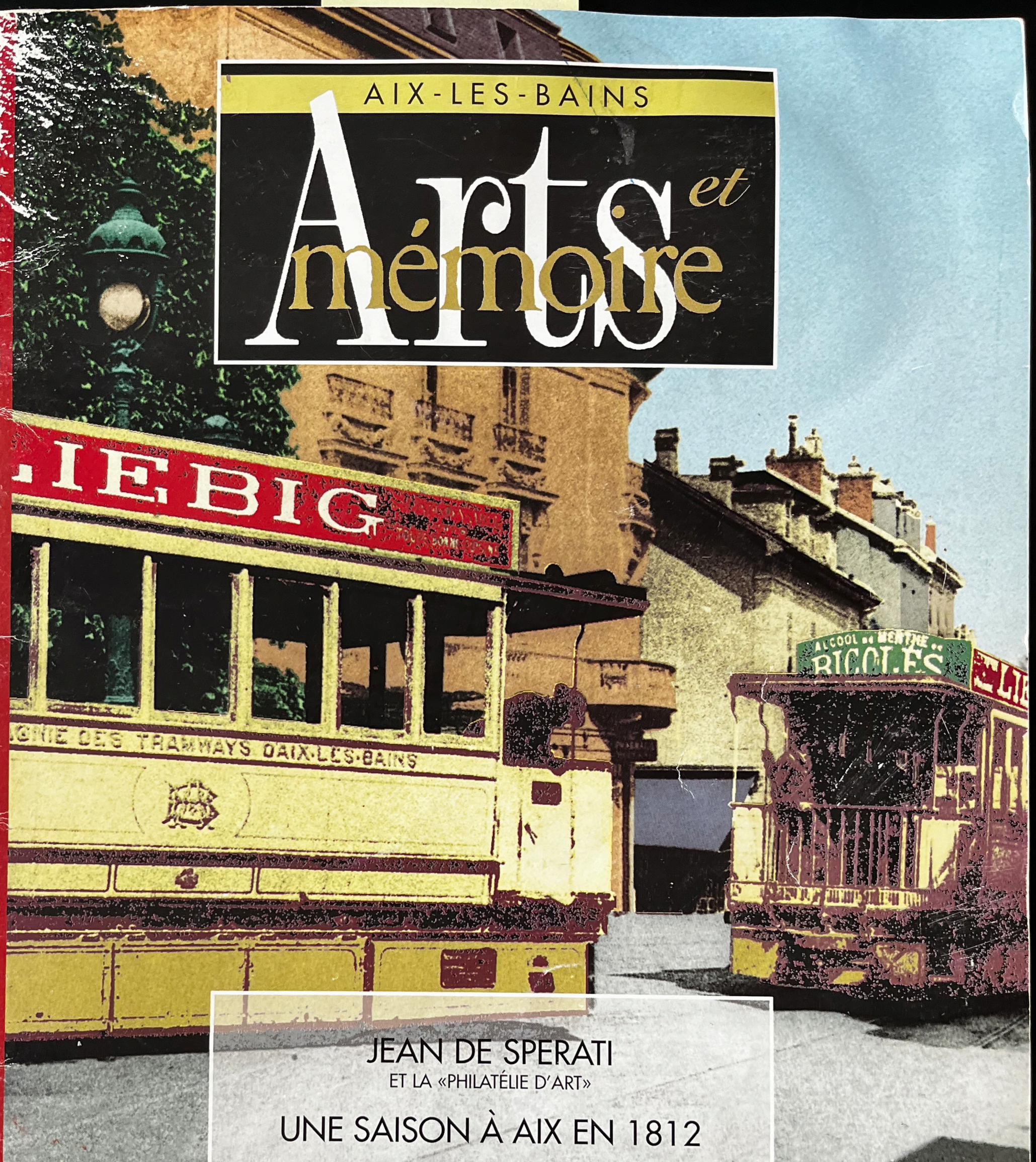

JEAN DE SPERATI
ET LA «PHILATÉLIE D'ART»

UNE SAISON À AIX EN 1812

LES TRAMWAYS
D'AIX-LES-BAINS

L'ACCUEIL DES BLESSÉS
DE LA GRANDE GUERRE

NELLY BRACHET

Jean de Sperati

CRÉATEUR DE LA «PHILATÉLIE D'ART»

Peut-être certains Aixois se rappellent-ils avoir croisé, dans les années 40, deux hommes vêtus à la Bruant, cape noire et grand chapeau.

L'un était le peintre Cyril Constantin, l'autre le créateur de «la Philatélie d'Art», Jean de Sperati. Deux amis, deux originaux, connus et reconnus comme tels.

Jean de Sperati repose au cimetière d'Aix-les-Bains depuis 1957. Il a provoqué lui-même ses procès qui ont défrayé la chronique pendant plus de dix ans. Mais il semble qu'en 1942, date à laquelle il a forcé la justice à s'intéresser à ses activités, il n'ait pas mesuré l'ampleur de ce qui allait être connu dans le monde entier sous le nom de «l'Affaire de Sperati».



Jean de Sperati à 15 ans.

Jean en Italie

Né à Pistoia, Italie, en 1884, Jean de Sperati a reçu de la nature des aptitudes qui se sont révélées très tôt : il avait un don exceptionnel pour le dessin et l'imitation des écritures et des signatures. Les études le passionnaient ; il était curieux de tout. A l'âge de douze ans, il passe des vacances chez un cousin qui possède une usine de fabrication de papier. Au lieu de jouer avec les autres enfants, il demande à visiter l'usine et prend des notes sur un de ses nombreux carnets. A quinze ans il voit, dans la vitrine d'un brocanteur, une encyclopédie de la chimie et l'achète. Il étudie seul et fait ses expériences. Il raconte qu'un jour, un mélange mal dosé de phosphore et de sulfure de carbone explosa et mit le feu à la maison de ses parents.

Un de ses frères, Mariano, est photographe-éditeur de cartes postales, inventeur par ailleurs de 8 brevets déposés en France. Le

LES IMITATIONS JEAN ★ PHILAT

ON SAIT DÉJÀ QUE

les Français se marieront peu en juillet et en août

LES noces des oiseaux ont lieu au printemps. Celles des humains obéissent à des lois beaucoup plus complexes, et l'examen des statistiques des mariages fait apparaître des particularités parfois bien surprenantes.

On ignore généralement que la population des départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Dordogne estime que le mois de novembre n'est pas favorable à la célébration des mariages. Dans les Bouches-du-Rhône, l'Allier, l'Indre, le Cher, l'Indre-et-Loire, c'est le mois de mai qui est considéré comme défavorable. Dans l'ensemble de la France, c'est dans le courant du mois de mars que se situe la pointe inférieure de la courbe des mariages. En juillet et en août, on se marie peu. On se marie beaucoup en avril et en octobre.

NECESSITES AGRICOLES

Les sociologues se sont penchés sur ces statistiques et se sont efforcés de découvrir les raisons de ces variations. La première de ces raisons est connue de tout le monde : c'est l'interdiction opposée par l'Eglise catholique pendant le temps du carême (sauf dispense spéciale). Aujourd'hui encore, cette forme d'abstinence est presque toujours observée. Dès le début du carême, le nombre des mariages tombe presque à zéro, pour remonter en flèche dès le mercredi de Pâques. La règle qui interdit (toujours sauf dispense spéciale) les mariages pendant le temps de l'Avent est moins strictement observée. Elle n'a guère d'influence qu'en Vendée et dans quelques départements de l'Ouest.

La diminution des mariages pendant les mois de juillet et août n'est pas due à des motifs religieux, mais à des nécessités agricoles : on trouve plus raisonnable de s'occuper d'abord de la moisson et de se marier ensuite.

Quant à la défaveur du mois de novembre, les habitants des régions intéressées l'expliquent par le respect dû aux morts, auxquels le mois de novembre est entièrement consacré.

LE « CREUX » DU MOIS DE MAI

Le « creux » du mois de mai, limité à quelques départements, a d'abord plongé les sociologues dans la plus grande perplexité. Ils ont commencé par l'attribuer à une survivance de préjugés antiques. Rome célébrait au mois de mai les fêtes lémuriennes, au cours desquelles on commémorait les morts, et ce mois était considéré comme néfaste. Ovide déconseillait en termes effrayants le mariage en mai. Plusieurs proverbes populaires pouvaient laisser croire aux enquêteurs de l'*Institut National d'Etudes Démographiques* que cette tradition s'était perpétuée jusqu'à nos jours : « Noces de mai, noces de mort », « Au mois de mai ne se marient que les ânes », « Les enfants conçus en mai auront les yeux rouges et seront fous ». Mais les recherches les plus récentes les ont convaincus qu'il n'en était rien et que, là encore, c'est une considération d'ordre religieux qui influe sur le nombre des mariages. Ceux qui évitent de se marier en mai le font par dévotion à la Vierge, et non parce qu'ils craignent de donner le jour à des enfants aux yeux rouges.

Une statistique qui nous manque, et qui serait peut-être la plus intéressante, serait celle qui nous donnerait le nombre des mariages heureux. Mais comment l'établir ?

Vaccination en masse

UNE vaccination record a suivi la panique de la petite vérole à New-York. Un importateur mexicain avait amené la maladie et a été la première personne qui en est morte à Manhattan depuis 35 ans. La plupart des 7.500.000 habitants de la ville de New-York ont été vaccinés dans les trois semaines.

LA JEUNESSE SE PENCHE SUR SON AVENIR (1)

LE PAYSAN veut vivre avec son temps

...mais il lui est difficile de trouver une ferme, une femme ET LE CONFORT

SI, dans les circonstances difficiles que nous traversons, beaucoup de citadins se tournent avec envie vers les campagnes et trouvent leurs habitants privilégiés, il est une catégorie de Français qui semble démentir une telle opinion : ce sont les jeunes paysans.

Depuis 1939, près d'un million de travailleurs a quitté la terre. Le retour des prisonniers et des rapatriés a encore aggravé cette désaffection. Beaucoup d'entre eux se sont dirigés vers la gendarmerie, la S.N.C.F. ou les emplois de la Reconstruction.

C'est un fait : les jeunes désertent les fermes. Est-ce donc que l'existence de la ville soit comparativement avantageuse ? Certes non, et le désenchantement viendra bien vite. Mais quand le jeune paysan pense à la ville, il n'en retient que l'apparente facilité : vitrines brillantes, gars bien habillés, facilités d'approvisionnement, distractions. Tandis qu'il se livre aux grands travaux des champs, les citadins en vacances semblent jouir de la liberté, du plaisir et de la vie. Peu importe qu'ils soient, tout le reste de l'année, dans des usines sombres et des bureaux sans air. L'illusion est créée.

Certes, l'exode des campagnes vers les villes et un phénomène ancien et, dans une certaine mesure, inévitable. Quand un propriétaire ou un fermier a plusieurs enfants, il ne peut songer à les installer tous à la terre. La terre a, en revanche, un besoin de plus en plus pressant de machines, d'engrais et d'outils, c'est-à-dire qu'un nombre toujours accru d'ouvriers travaille pour elle.

Mais ce qui était justifiable autrefois a pris, de nos jours, des proportions inquiétantes. Le problème est plus complexe qu'on ne le croit.

OFFRIR DES CHANCES D'AVENIR

Maintenir le jeune à la terre, c'est d'abord lui offrir des chances d'avenir. Tendre à ce but, c'est soulever un ensemble de questions psychologiques, économiques et sociales.

Le travail de la terre est dur et absorbant. A cinq heures de l'après-midi, le jeune paysan entend hululer les sirènes de l'usine. C'est la sortie des ouvriers. Il s'arrête un instant, essuie son front d'un revers de manche. Il sait qu'il a encore quatre ou cinq heures de travail à fournir. Bien souvent, il s'est levé à l'aube. Il a ramassé le topinambour, préparé les guérets pour la plantation, ou retourné le foin, suivant le pays ou la saison. Alors, quand il est dans l'eau et la boue, ou que le soleil lui tombe sur la nuque comme un coup de trique, il est tenté de murmurer : « Quel sale métier ! »

Le plus souvent, il n'a qu'un matériel archaïque à sa disposition. Il sait qu'en d'autres pays, il y a des tracteurs, des faucheuses et des lieuses qui sont le dernier cri de la technique et réduisent la peine des hommes. Il tourne, avec ses bœufs, dans le fumier jusqu'à mi-jambes. Modernisez le travail de la terre, donnez-lui des engins étincelants et bruyants et vous verrez si le jeune n'aime pas son métier !

LA FRANCE EN RETARD SUR SA JEUNESSE

Mais là, comme partout, la France est en retard sur sa jeunesse. Il n'y a pas d'enseignement professionnel. La plupart du temps, le jeune paysan apprend le métier avec ses distractions lui sont communément offertes : l'auberge et le bal. Quelquefois le cinéma. La mer s'étend souvent à quelques kilomètres de chez lui, et il ne la connaît pas. Au-dessus de sa tête vrombissent des avions, sur la grand'route filent des camions et il reste courbé sur son lopin de terre.

N'est-il donc pas possible d'organiser des excursions, de favoriser les foyers ruraux, de mettre en honneur certains sports agréables et délassants, bref d'ouvrir l'esprit du jeune cultivateur aux sollicitations du monde qui l'entoure ?

TROUVER LA TERRE ET LA FERME

Pendant et après les guerres, le paysan est le centre de tous les regards : on compte sur lui pour vivre. On s'inquiète de savoir le nombre de ses vaches et s'il donne le blé aux cochons. On est d'autant plus irrité de ses moindres carences que la France est un riche pays agricole et que, hors des villes, on trouve à se nourrir confortablement.

Le paysan, lui, garde le souvenir des années d'avant-guerre, des années des villes heureuses, pendant lesquelles il s'enfonçait. Il craint qu'aujourd'hui la dégringolade recommence.

En France sur 3.600.000 exploitations, 2.800.000 sont exploitées par les propriétaires ou en métayage. Les autres le sont par des fermiers. Un fils de propriétaire ou de fermier peut prendre la succession de son père. Mais les frères doivent songer à s'installer.

D'abord, il faut trouver la terre ou la ferme. Un jeune de la région du Nord a prospecté 34 départements avant de dénicher une occasion. Un service d'information pourrait rendre de grands services à cet égard. Il y a une concentration des exploitations assez importante, et l'on assiste à l'accaparement des terres par des exploitations extra-agricoles.

Ensuite, il faut trouver l'argent. 50.000 francs suffisaient avant guerre. Aujourd'hui il en faut 600.000. Et le matériel est rare.

(1) *Voir les numéros* 88 *et* 89 *d'Inter.*

UN NOUVEAU FLÉAU SCIENTIFIQUE

Aurons-nous la guerre microbienne

…e M. Alphand
…néral des "Seize"
…n Marshall

(…CTION PARISIENNE)

…dépend de nombreux facteurs : récoltes, prix, travail des hommes, rapports entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est, mille choses qui influent sur le montant du déficit. Des ordres de grandeur ont été cités : 22 milliards 400 millions de dollars, ont dit les « Seize » ; de son côté, le général Marshall a parlé de 16 à 20 milliards. Mais il n'a pas compris dans ce chiffre le montant nécessaire à l'équipement, qui sera couvert par le crédit ; et c'est ainsi que les deux totaux se trouvent être singulièrement rapprochés.

« Il est évident, a dit finalement M. Hervé Alphand, que tous ces plans, quelle que soit la compréhension du gouvernement américain et du Congrès, ne vaudront que si les nations intéressées s'astreignent à des efforts considérables de production, de stabilisation et d'exportation, joints à une action collective de l'Europe entière. »

AU PROCÈS DE SPERATI

Les « timbres authentiques » ne sont plus que des copies sans valeur

Mais la Cour d'appel de Chambéry ne rendra son jugement que le 27 novembre

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Chambéry, 13 novembre.

La lutte du « pot de terre » contre le « pot de fer » s'est poursuivie aujourd'hui à la Cour d'appel de Chambéry, et contrairement à la convention établie jusqu'ici, il semble bien — c'est une opinion évidemment toute personnelle qui n'est peut-être pas celle des juges — que le « pot de terre » sortira, cette fois-ci, vainqueur du duel, en dépit de la force purement théorique que représentent les experts philatéliques du monde entier.

Malgré une lutte inégale d'un homme seul contre une légion, l'impression qui se dégageait de cette audience, dès après le réquisitoire, et à l'issue des plaidoiries des deux avocats de Jean de Sperati, le bâtonnier du barreau de Chambéry, Me Pierre de la Gonterie et Me Féron, était nettement favorable à l'inculpé.

La cause semblait entendue. Si la Cour a mis sa décision en délibéré, c'est beaucoup plus affaire de coutume que de nécessité.

Quelques auditeurs — à peine une cinquantaine —, parmi lesquels de nombreux philatélistes, se trouvaient dans la salle d'audience de la Cour d'appel lorsque, à 17 heures, Jean de Sperati fut appelé à la barre.

Contenant sa nervosité extrême, l'extraordinaire imitateur écoute patiemment la lecture par l'un des assesseurs du président Savoy, du résumé de l'affaire pour laquelle il comparaît et dont nous avons, hier, donné un long exposé dans nos colonnes.

A la demande du président, Sperati affirme à nouveau que les timbres saisis par l'administration des douanes ne sont que des copies de timbres authentiques, exécutées de ses mains. La Cour n'aura, d'ailleurs, pas de difficulté pour être convaincue de ces affirmations puisque l'avocat général, lui-même, M. Saut, abandonna, dans son réquisitoire, ce point essentiel de l'acte d'accusation.

Il est certain, affirma le représentant du ministère public, que les timbres soumis à plusieurs expertises du spécialiste réputé ne sont pas des timbres authentiques, malgré la signature de l'éminent expert, au dos des vignettes, mais de simples copies.

Il se plut à reconnaître en de Sperati un artiste en timbres et demanda à la Cour de ne retenir que la valeur marchande que pouvaient représenter ces reproductions.

Le premier défenseur, Me de la Gonterie, s'attacha dès lors à soumettre à la Cour des arguments de valeur. Dire que les experts philatéliques furent à la fête serait employer l'ironie. Cependant, dans les limites où il sied à la blenséance, le défenseur, à la suite de Sperati, eut tôt fait de les confondre.

En conclusion, Me de la Gonterie lut le rapport d'un expert parisien, M. Dubus, commis par la Chambre syndicale des négociants en timbres-poste de Paris, partie plaignante dans la seconde affaire de Spérati qui sera jugée à Paris et qui affirme « qu'une loupe puissante permet toujours de distinguer les timbres vrais des timbres faux », que « toutes les pièces qui lui furent soumises (les mêmes que celles expertisées par le spécialiste) sont des copies et non des timbres authentiques », et qu'enfin « toute pièce non authentique est sans valeur philatélique ».

L'inculpation retenue contre de Spérati ne tient donc pas et le défenseur demanda l'acquittement pur et simple de son client pour lui permettre, ajouta-t-il « de continuer la lutte dans laquelle, dès maintenant, il s'engage triomphant. »

Un cours de douanes

Le second avocat de l'inculpé, Me Féron, du Barreau de Chambéry, plaida, non plus contre les experts, mais contre les douanes et « cours de contentieux des douanes » en main prouva qu'aucune infraction ne pouvait être relevée contre de Sperati. Les vignettes litigieuses n'ayant aucune valeur marchande et n'entrant pas dans la catégorie des objets prohibés à l'exportation, aucune déclaration n'était nécessaire préalablement à l'envoi des copies à

Duel Jouhaux-Frachon

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Puis il a abordé le problème de l'aide américaine :

« Force nous est bien, a-t-il dit, de considérer que nous avons besoin d'un certain nombre de matériaux que nous ne pouvons trouver en grande partie qu'aux Etats-Unis. Si nous sommes obligés de rechercher, pour notre indépendance économique, une balance de nos comptes, il convient que nous trouvions les crédits indispensables pour payer ces matériaux, ou bien alors nous serons obligés de les prendre sur nos ressources, ce qui ne nous est pas possible. »

Et M. Jouhaux a conclu :

« Tout en m'insurgeant contre des conditions qui pourraient porter atteinte à l'indépendance nationale de la France, je me trouve dans l'obligation d'accepter les concours qui me sont offerts et de les accepter publiquement.

« Ce que l'on a appelé le plan Marshall a dressé contre lui la quasi totalité de la réaction américaine parce qu'il subordonne l'aide à l'Europe à des accords d'Etat à Etat et non par le truchement d'organismes privés comme les banques. »

Comme on pouvait s'y attendre, ce concours provoqua une vive riposte des représentants de la tendance majoritaire, en particulier de M. Benoit Frachon qui s'éleva violemment contre le plan Marshall.

Une résolution reprenant les arguments habituels du parti communiste et repoussant le rapport de M. Jouhaux, a été votée comme la veille le rapport de M. Pierre Lebrun à une très forte majorité.

Voici, d'autre part, la déclaration qui a été lue hier matin par M. Jouhaux et qui est signée en outre de MM. Bothereau, Delamarre, Neumeyer, Bouzanquet, secrétaires de la C.G.T., ainsi que de plusieurs membres de la commission administrative confédérale et de diverses fédérations appartenant à la tendance minoritaire :

« Les membres soussignés du bureau confédéral, de la commission administrative et du comité national confédéral.

« Rappellent que la discipline syndicale exige le respect des statuts confédéraux et que jamais la C.G.T. n'a entendu faire déterminer son activité par des travailleurs inorganisés ou appartenant à des groupements extérieurs à la C.G.T.

« Seuls les organismes responsables de la C.G.T., par la consultation démocratique de leurs adhérents, ont le droit de prendre des décisions que les revendications et la situation commandent.

« Devant l'angoissante perspective des dangers qui menacent les libertés publiques et le régime républicain, les soussignés, conscients de leurs responsabilités,

« Décidés à se dresser contre ces dangers,

« Soucieux de ne pas diviser le mouvement syndical,

« Souhaitant associer l'ensemble des travailleurs à l'application des décisions des seuls organismes statutaires du mouvement confédéral,

« Refusent de souscrire à une décision qui, en faisant dépendre l'activité syndicale d'autres assemblées que les assemblées régulières, risque de briser l'unité ouvrière. »

HIPPISME

A Auteuil

Prix Gradignan. — 1. Grisnez, 2. Blackhose, 3. Platrière.
G. 14 ; Pl. 12 et 40 ; Jumelé, 114.
Prix Rossignol. — 1. Ulex, 2. Klarisse, 3. Uranus IV.
G. 110 ; Pl. 25, 13 et 55.
Prix de Nice. — 1. Escalona, 2. Twa, 3. Fortane.
G. 102 ; Pl. 21, 13 et 423.
Prix Pierre d'Arenberg. — 1. Café-Crème, 2. Ridéo, 3. Méandre.
G. 30 ; Pl. 18 et 22 ; Jumelé, 53.

LOUSTANEAU-LACAU DÉCORÉ EN PRISON

Paris, 13 novembre.

Le gouvernement britannique vient de décerner, pour faits de résistance, au commandant Loustaneau-Lacau, actuellement détenu à la prison de la Santé, le « Distinguished Service Order ».

L'insigne et le diplôme sont parvenus à M. Robert Levy, juge d'instruction, qui doit les remettre au bénéficiaire.

DEMAIN VERNISSAGE
FERNAND MAJOREL
GALERIE ROGER
28, rue de la République
DU 15 AU 30 NOVEMBRE
OUVERT LE LUNDI

Plus de cheveux gris
Faites vous-même la formule
LEXOL
30 grs d'eau de Cologne
7 » de glycérine
1 boite de composé "LEXOL"
Toutes pharmacies ou rayons de parfumerie

Parachutage américain
Pas d'armes !... Des Canadiennes des Imperméables neufs, Vestes de combat, Complets treillis, Pantalons gabardine, Chemises, Bâches, Tentes camping, et en réclame Couvre-pieds piqués, 160 sur 240 à 1.000 fr. etc. 22, r. Bellecombe
A L'AMÉRICAIN — LYON — Demandez Notice
— Expéditions dans toute la France —

QUINTONINE
Pour vous fortifier
V 308 F 1447

Elle aime l'embrasser après son Chewing-Gum du matin
Claude s'est aperçu que sa femme préfère l'embrasser après qu'il s'est lavé les dents. C'est depuis qu'il emploie le nouveau dentifrice « Chewing-Gum » de Christian Merry, qui reproduit exactement le goût si frais et si plaisant du chewing-gum américain. Bon à noter.

ON DEMANDE
jeunes femmes pouvant disposer demi-heure pour essayage de confection, tailles 40, 42, 44. Se présenter 15 heures, samedi 15 novembre
Mme GRAND, (3e étage)
54, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Vos cheveux seront souples et brillants
AVEC VITOL DE Marcel Couty
Gros : 148, av. de Saxe, Lyon

Avis d'adjudication

La ville de Lyon doit procéder le 15 décembre 1947 à l'adjudication de la concession du droit d'affichage sur les emplacements communaux pour la période du 1er janvier 1948 au 31 décembre 1949.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'hôtel de ville, 2e division, 3e bureau



à ragots
enrichir le décor.
CHANGEMENT DE PROPRIE…
qu'aussitôt son nom fut prononcé. Les collectionneurs, les négociants, les experts avaient
avait pris pour une

Aujourd'hui avec bataille de confetti en papier
(à 14 h. 30 et à 20 h. 30)

GRANDS DEFILES CARNAVALESQUES (jour et nuit)

		Jour	Soir
Loge	la place	1.000 francs	400 francs
Tribune A, numérotée	la place	800 francs	300 francs
Tribune B, non numérotée	la place	600 francs	250 francs
Tribunes C-D, non numérotées	la place	500 francs	200 francs
Enceinte H, non numérotée	la place	300 francs	150 francs

Les enfants, quel que soit leur âge, paient plein tarif.

PREMIERE BATAILLE DE FLEURS : Jeudi 25 février
à 14 h. 30 sur le quai des Etats-Unis
« MADAME RECAMIER REÇOIT »

Loge		la place	1.000 francs
Tribune A, numérotée	Enceinte B	la place	800 francs
Places non numérotées :	Enceinte C	la place	500 francs
Places non numérotées :	(piétons)	la place	350 francs
Circulatio		la place	300 francs
Populaire		la place	200 francs

Les

SAMEDI

E

Nice »

COR

CO

Lo
Tr
Tr
T
E

tarif.

Nice

tte de

février

er

2 mars

tre

00 francs
00 francs
500 francs
400 francs
200 francs
tarif.

h. 30

ncs
ncs

Non numéro
Accès par le Cours Saleya

MARDI 2 MARS, à 22 heures, au **Casino Municipal de Nice**

VEGLIONE MULTICOLORE, PARÉ MASQUÉ

ENTREE, par personne	00 francs
La loge (entrées non comprises)	500 francs
Le fauteuil (entrées non comprises)	100 francs

DEUXIEME BATAILLE DE FLEURS : Jeudi 4 mars

FRANCE 1956 à 1960
5 ANNEES ABSOLUMENT COMPL
neufs et de tout premier ch
1050 à 1280) Soit 234 timbres-p

FRANCE 1961 à 1965
5 ANNEES ABSOLUMENT COMPL
neufs et de tout premier cho
1281 à 1467) Soit 195 timbres-p

ROBERT E
TOUS LES ARTI

N° 229. — FEVRIER 1971

CARNA



CEUX qui ne sont point des familiers de notre bon Carnaval nous croyons utile de rappeler que le cortège du Roi des Fous qui n'était, jeudi soir, qu'un cortège d'arrivée, où seules les calvacades se trouvaient toutes insérées — et furent, d'ailleurs, tout spécialement applaudies — sera, cet après-midi et ce soir *au grand complet*.

Seize chars, plus deux chars non numérotés, pas tout à fait officiels, mais dont la facture et l'esprit seront comme d'habitude, fort appréciés, n'en doutons pas ; les huit calvacades, en comptant celle qui accompagne le Héraut de Sa Majesté, plus une amusante « analcade » ; quarante groupes de « grosses têtes », numérotées (si vous repérez bien leurs écriteaux) de 1 à 40 ; quatre-vingt-dix « grosses têtes » dites « isolées », ayant chacune son titre et son allure propre (numérotées de 101 à 191), sans parler de beaucoup de travestis, de petits chars improvisés, de chahuteurs isolés à qui l'on doit une bonne part de l'animation de ce monstrueux monôme...

Tout cela, vous le verrez cet après-midi comme ce soir. Pour vous aider à retrouver au moins les principaux éléments de ce cortège, nous vous donnerons ici les titres et les numéros des chars et des calvacades :

CHARS

Char de S. M. Carnaval ; Char du Folklore ; 1. Le jouet de ces dames ; 2. Le retour d'âge ; 3. La reine des poupées ; 4. Le marchand de bonheur ; 5. Les jouets de tout repos ; 6. Le petit général ; 7. Redoute blanche chez les jouets ; 8. Les joujoux de Mickey ; 9. La ronde des jouets après déballage ; 10. Polichinelle amoureux d'une poupée ; 11. Le nain jaune ; 12. Idylle chez les cocottes ; 13. Inadvertance du lampiste ; 14. Le théâtre de Guignol ;

« Q
Aus
qu'au
nes
gratu
Mass
dant
Seu
est 1
nue

Les Allobroges

I) LA PRESSE

tionale remon

Sur le bou
à ragots

de Genève a fait installer pour enrichir le décor.

CHANGEMENT DE PROPRIE-

à peu près correctement imité, sans qu'aussitôt son nom fût prononcé. Les collectionneurs, les négociants,

le garçon d'un café
avait pris pour une

CONTREFACTEUR LE PLUS HABILE DU MONDE



A SAINT-CÉR

Un pape

ssaut

stille

us nous so

ps mis à

ntenant c'e

(De notre envoyé sp

• TU

une papetier de Saint-
ée de neuf millions
Pierre Poujade, 33 an
e de la croisade sous
us les commerçants et
neuf millions, ce qui
toutes les bastilles fis
tion qu'il préside s'ap-
n de défense des com-
artisans. Le mouvement
d'huile, à ce qu'affirme
Il est né dans le Lot
Aveyron, le Cantal, la
la Dordogne, la Cor-
à Tulle, M. Poujade
embler 5.000 personnes
du Champ-de-Mars et
bliquement la hache de
ra aux légions mercan-

atéchise :

mmes l'épine dorsale de
ous nous sommes trop
ls à quatre pattes. Nous
trop bien placés pour
coups de pied aux fes-
nt c'est fini. Nous som-
de remettre la gomme.
termes des déclarations
es hier M. Poujade et
lles sont bien pour en-
rdeur des populations

est un homme plein
t de pectus. Sur les af-
nnoncent son passage
urgs, il est présenté
re ami Poujade ».

nission révélée

mi Poujade » pratique
ce directe, comme on
r par l'échantillon qui
eu la révélation de sa
juillet de l'an dernier,

3.000 à 4.000 habitants,
ants et artisans. Les
», ces redoutables
es Finances, sont dans
proposent d'examiner
d'une trentaine de
Les 30 examinés aler-
légues. Quand le con-
dans le premier ma-
mmerce de chaussures,
le suivent et le pa-
contrôleur se tourne

sez de me laisser opé-

C'est le chœur qui répond à la place de l'interrogé :

— Il ne refuse pas. C'est nous qui ne le lui permettons pas.

Le contrôleur se retire et les po-

AIX-LES-BAINS

Verrons-nous côte-à-côte De Spérati et Constantin ?

Deux Aixois deux révélations. Tel pourraitbien être le titre de cette exposition dont on commence à parler dans notre ville et pour laquelle les intéressés n'attendent plus que le patronage des autorités municipales.

D'un côté, les merveilleuses productions philatéliques de Jean de Spérati, l'homme qui mystifia les experts par la perfection, jusqu'alors inégalée, de ses copies. Les centaines de vignettes françaises étrangères, toutes rares et anciennes, que le savant de la villa « Clair de Lune » veut soumettre à notre admiration, vaudraient des centaines de millions si elles étaient authentiques. Elles les vaudront peut-être un jour... de ne pas l'être !

De l'autre côte, les toiles de Cyril Constantin, le « peintre du siècle », le maître de l'art suggestif aux œuvres duquel s'intéressent les plus grands critiques, de Frédéric Delanglade à Pierre Descargues, en passant par Lewis Zollig, qui vient de lui consacrer un important ouvrage copieusement illustré.

De Spérati - Constantin : l'un attaché à la reproduction minutieuse et minuscule, l'autre ne voyant la nature qu'au travers de son imagination et de son tempérament. Quelle belle et sensationnelle rencontre sous un même toit serait cette étonnante exposition et qu'il serait dommage qu'elle n'eût pas lieu !

A. R.

Nouveau « son de cloches » au sujet des concerts

Un groupe d'actionnaires au Grand Cercle nous adresse la lettre suivante :

Dans votre article du 4 juin, ayant pour titre La Symphonie qu'on serre, *vous faites l'éloge des Concerts classiques de l'année dernière qui, en effet, ont été merveilleusement dirigés par le maître Cluytens. Vous parlez des ovations qui ont été réelles, et des moindres strapontins arrachés à la location, ce qui l'est un peu moins.*

Il semble d'après votre article que le déficit provient des nombreuses places gratuites que l'on donne aux actionnaires et qui empêchent les recettes de la location. Or, comme rien ne vaut les chiffres, permettez-moi de mettre à sa juste place la valeur, non pas artistique mais financière de ces concerts, en vous donnant le nombre des auditeurs payants qui y ont assisté.

Ne pouvant vous donner tous les détails de locations, que j'ai à votre disposition j'ai fait une moyenne des 9 concerts, qui donnent pour chaque soirée les résultats suivants :

Nombre de places au théâtre 874: Places louées à des auditeurs payants plein tarif : 264. Places non louées, 610 ,sur ces 610 places les actionnaires ont loué 40 places au demi-tarif et on a donné gratuitement 2 places à 30 actionnaires, qui paient la taxe. Il reste donc 510 places non louées comme moyenne.

Comme c'est généralement le nombre de places payantes qui l'on juge le succès financier d'un spectacle, vous conviendrez que cela n'en a pas éte un et que les actionnaires ne sont pour rien dans le déficit des concerts.

Le bénéfice moyen de chaque soirée, après paiement des taxes et de la publicité, ressort à 38.14 fr. sur lesquels il faut déduire encore les dépenses d'éclairage, de personnel de la scène et les droits d'auteurs. Avec ce qui reste de cette somme, il faut payer 60 musiciens et leur chef; comme vous le dites vous-même dans votre article, cela représente 1.200.000 fr. pour chaque soirée.

Je vous laisse le soin de compter le déficit de chaque concert qui les

Le dimanche des cyclo-randonneurs

Favorisé par un temps splendide le groupe randonneur des cyclotouristes partait dimanche matin à 5 h. pour participer au rallye en étoile organisé par le Tandem Cyclo Club Grenoblois.

Après avoir parcouru 260 kms sur un itinéraire comportant de sérieuses difficultés aux environs de Grenoble, il se classait second au challenge du « Souvenir » à quelques points des cyclos voironnais.

Cette épreuve a constitué un excellent entraînement pour la grande épreuve que les Cyclotouristes [illegible] fabriques...

Experts en désaccord

Des experts se penchèrent sur les timbres. Certains déclarèrent qu'ils étaient authentiques, d'autres qu'ils étaient douteux. Finalement, Spérati obtint gain de cause : l'amende fut abaissée de 300.000 à 20.000 francs. Mais il aurait peut-être mieux valu pour lui qu'il payât les 300.000 francs sans sourciller. Car, à partir de ce moment, on

SUITES D'UNE BAGARRE EN

Jea sa ass

UNE tra Asso de S

O DE PA CHARMING P 21 h. - Mat. Dim. 15

OOR 11 MOIS SUCCES REGNIER DE CHATEAU mphe du rire TISSOT h. 30 - Salle chauffé

ANTOINETTE SUCCÈS !

VICE SECRET

ITE

ne pl Molotov nd ell vec son des trangère

remercier, Mme Bidault sir une magnifique tim- z un orfèvre. Mais, mps, les relations entre et la Russie s'étant gâ- ne l'envoya pas tout elle attendit diplomati- (c'est la seule femme diplomate de France) que le ba- romètre de la politique interna- tionale remonte.

Sur le boulevard

avant-guerre organise un [illegible] rs de blé ouvert aux agricul- rs du canton de Chambéry des communes limitrophes.

ATTENTION !
SAMEDI 19
et DIMANCHE 20 JUIN
ETES DE LA St ALBAN
AU PROFIT
ES ŒUVRES COMMUNALES

d'importantes sommes en ar. t et des diplômes seront at- ués aux lauréats. Les ins- otions sont reçues chez M. liet J., secrétaire, placé du ais de Justice jusqu'au 20 dernier délai.

DUITS DE CHARCUTERIE - , demi-gros, SOCIETE SAVOI- NNE des VIANDES, Chambéry.

es cheminots manifestent. — nous communique : Vendredi arrêt de travail d'une demi- re s'est produit dans l'ensem- des services de la S. N. C. F. Chambéry. Cette manifesta- avait pour objet de marquer volonté des travailleurs du de faire aboutir leurs jus- revendications et en particu- : l'augmentation de 20 % traitements par suite de la sse des prix ; le salaire mi- um vital à 12.900 fr. et sa ision automatique chaque fois l se produira une hausse des de 10 %; la baisse effective prix; les 24 jours de congés es fêtes légales; la réintégra- de Pilat secrétaire du syn- at et le retour des cinq dé- cés; la reprise du classement.

VENTE LIBRE
ILE D'OLIVE PURE
LES SUCCESSEURS DE
CHELLIER FRERES
PLACE CARE
Gros, S. A., 6, rue Sommeiller

ne-Club — Ce soir mardi à n, 45 « Ivan le Terrible » et documentaire « Les petits ra- els ».

asse 1931 — Réunion généra- e soir mardi à 20 h. 30 café arnoget, rue d'Italie. Organisa- de la sortie.

asse 1932 — Banquet du 12 à Challes-les-Eaux. Assem- générale ce soir mardi à 30, café de la Terrasse. Ins- tions chez M Vianey, boucher Dacquin.

yclotouristes Chambériens — pionnellement assemblée gé le lundi à 20 h. 30, café du tenaire.

TELEPHONE - SIGNAUX
FOURNITURES générales
Installations - Réparations
L. BURG
Ste-Claire, ANNECY. Tél. 407.

Le B. J. S. en bicyclette

Le B. J. S. en bicyclette organise pour dimanche prochain une randonnée à travers la Savoie. Le départ sera donné à 7 h. 30 précises, devant le siège social, 6, rue Sommeiller. Les participants devront être munis de leur carte d'identité. Le retour est prévu pour 19 h. 30.

Le Bureau de la Gare

Le Bureau de la Gare a trouvé un portefeuille contenant une somme importante. Le propriétaire peut le réclamer au Bureau de la Gare.

Dame crocodile sur un banc

Une dame crocodile sur un banc quai gare Saint-Pierre, à 18 h. 30, est priée le rapporter Bureau de la Gare, avant poursuites.

Un décédé

Un décédé a été découvert [illegible] chinois a immédiatement retirée.

EN QUITTANT, HIER, SA VILLA DE VERSOIX, M. Georges Bidault a contemplé le lac ensoleillé en disant : « Ah ! que j'aimerais pouvoir aller à la pêche. »

ON VIENT DE FAIRE ENTRER PRES DE DEUX CENTS CENDRIERS de grande taille à l'hôtel Métropole, siège de la délégation russe. Motif ; les Soviétiques ont déjà brûlé tous les tapis du mobilier national [illegible]

CONTREFACTEUR LE PLUS HABILE DU MONDE



Jean de Spérati vend dix millions sa collection de faux timbres à une association de philatélistes anglais

AIX-LES-BAINS, 30 avril (dépêche « France-soir »).

UNE transaction d'un genre un peu particulier vient d'intervenir entre la « British Philatelic Association « (association des philatélistes britanniques) et le philatéliste français Jean de Spérati, poursuivi, voilà quelques années, pour « faux ». L'association britannique a racheté à Jean de Spérati toute sa collection de faux timbres (environ 600). Jean de Spérati s'engage, à ne plus imprimer de fausses vignettes et à ne pas initier un éventuel « successeur » aux secrets de fabrication.

[illegible] signé voilà quelques années à Aix-les-Bains, où réside [illegible], celui-ci s'est refusé [illegible] quel prix il avait [illegible] time généralement [illegible] les collectionneurs [illegible] de 10 millions.

[illegible] réjouit tous les négociants. Car Jean de [illegible] revenu à fabriquer [illegible] faits qu'il faisait pendant la guerre sur le marché [illegible] procurer aux amateurs [illegible] de n'importe quel [illegible] pour un prix inférieur à celui de l'authentique. Ailleurs pour cette raison collectionneurs britanniques se sont résolus à traiter avec lui : ils ont mieux aimé perdre 10 millions et écarter un concurrent dangereux que vivre dans la hantise constante de la ruine.

On ne connaît, dans toute l'histoire de la philatélie, qu'un précédent à un marché de ce genre : en 1913, l'Union phélatélique de eGnève avait acheté un stock de faux timbres appartenant au Suisse Fournier.

Un personnage du moyen-âge

Jean de Spérati a maintenant 70 ans. C'est un homme d'assez grande taille, au visage émacié sous une opulente chevelure blanche : la silhouette d'un de ces alchimistes du moyen-âge que l'on trouve dans les enluminures des vieux manuscrits. Il doit porter continuellement d'épaisses lunettes : la minutie des travaux auxquels il s'est livré sur les timbres lui ont fait perdre à demi la vue.

Fils et petit-fils d'officiers (son grand-père maternel était général dans l'armée italienne, et son père colonel), il a débuté dans la vie comme épicier. Il fut longtemps employé dans un commerce d'alimentation à Paris.

Ses ennemis prétendent que, dès cetteé poque, il s'intéressait de très près au marché des faux timbres. Mais ce n'est qu'au lendemain de la dernière guerre que son nom fut cité pour la première fois en France.

Il avait envoyé au Portugal, aux fins d'expertise, 18 timbres rares. La douane avait intercepté l'envoi, et l'expéditeur fut condamné à payer une amende de 300.000 francs. Il protesta :

— Comment, dit-il, 300.000 francs d'amende pour ne pas avoir déclaré ces timbres à la douane ? Mais ils ne valent pas le centième de ce prix. Ce sont des faux. C'est moi qui les ai fabriqués...

Experts en désaccord

Des experts se penchèrent sur les timbres. Certains déclarèrent qu'ils étaient authentiques, d'autres qu'ils étaient douteux. Finalement, Spérati obtint gain de cause : l'amende fut abaissée de 300.000 à 20.000 francs. Mais il aurait peut-être mieux valu pour lui qu'il payât les 300.000 francs sans sourciller. Car, à partir de ce moment, on ne découvrit plus, de par le monde, un seul faux timbre, à peu près correctement imité, sans qu'aussitôt son nom fût prononcé. Les collectionneurs, les négociants, les experts avaient tiré [illegible]

INO DE PARIS
NDE CHARMING PARIS
soirs 21 h. - Mat. Dim. 15 h.
GADOR 11 MOIS DE SUCCES
IAX REGNIER
VIE DE CHATEAU"
Le triomphe du rire
ALICE TISSOT
fin. à 23 h. 30 - Salle chauffé
LLO -- ANTOINETTE
NNÉE ! SUCCÈS !
CHAINEMENT
SERVICE SECRET

POTINS DE LA COMMÈRE

ITE DE LA PAGE 1

[illegible]ne pierre de l'Oural Molotov lui fit don en [illegible]nd elle se rendit en [illegible]vec son mari, pour la [illegible] des ministres des [illegible]trangères (une de plus), [illegible] remercier, Mme Bidault [illegible]sir une magnifique tim[illegible]ez un orfèvre. Mais, [illegible]mps, les relations entre [illegible] et la Russie s'étant gâ[illegible] ne l'envoya pas tout [illegible] elle attendit diplomati[illegible] (c'est la seule femme diplomate de France) que le baromètre de la politique internationale remonte.

Sur le boulevard à ragots

a fait hier, à la grande joie des photographes, la roue sur la voiture de Chou En Lai pendant que le ministre chinois était en train de discuter gravement dans la salle des conférences. Il est d'ailleurs parti en laissant une carte de visite que le chauffeur chinois a immédiatement retirée.

EN QUITTANT, HIER, SA VILLA DE VERSOIX, M. Georges Bidault a contemplé le lac ensoleillé en disant : « Ah ! que j'aimerais pouvoir aller à la pêche. »

ON VIENT DE FAIRE ENTRER PRES DE DEUX CENTS CENDRIERS de grande taille à l'hôtel Métropole, siège de la délégation russe. Motif : les Soviétiques ont déjà brûlé tous les tapis du mobilier national suisse que la ville de Genève a fait installer pour enrichir le décor.

CHANGEMENT DE PROPRIE-

A SAINT-CÉRÉ, D

Un papetie l'assaut co bastilles f

« Nous nous somm temps mis à qu Maintenant c'est

(De notre envoyé spécial

• TULLE,

UN jeune papetier de Saint-Céré, armée de neuf millions de F M. Pierre Poujade, 33 ans, pè pris la tête de la croisade sous la ba enrôler tous les commerçants et arti nombre à neuf millions, ce qui lui p renverser toutes les bastilles fiscale

L'organisation qu'il préside s'appelle l'Union de défense des commerçants et artisans. Le mouvement fait tache d'huile, à ce qu'affirme M. Poujade. Il est né dans le Lot et gagne l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Dordogne, la Corrèze.

Dimanche, à Tulle, M. Poujade compte rassembler 5.000 personnes sur la place du Champ-de-Mars et déterrer publiquement la hache de guerre. Il dira aux légions mercantiles qu'il catéchise :

— Nous sommes l'épine dorsale de la nation. Nous nous sommes trop longtemps mis à quatre pattes. Nous étions ainsi trop bien placés pour recevoir des coups de pied aux fesses. Maintenant c'est fini. Nous sommes en train de remettre la gomme.

Ce sont les termes des déclarations que m'a faites hier M. Poujade et l'on voit qu'elles sont bien pour enflammer l'ardeur des populations boutiquières.

M. Poujade est un homme plein de flamme et de pectus. Sur les affiches qui annoncent son passage dans les bourgs, il est présenté comme « notre ami Poujade ».

Une mission révélée

« Notre ami Poujade » pratique une éloquence directe, comme on peut en juger par l'échantillon qui précède. Il a eu la révélation de sa mission le 23 juillet de l'an dernier, à Saint-Céré.

Saint-Céré, 3.000 à 4.000 habitants, 250 commerçants et artisans. Les « polyvalents », ces redoutables contrôleurs des Finances, sont dans la ville. Ils se proposent d'examiner la comptabilité d'une trentaine de commerçants. Les 30 examinés alertent leurs collègues. Quand le contrôleur entre dans le premier magasins, un commerce de chaussures, 50 boutiquiers le suivent et le paralysent. Le contrôleur se tourne vers le bottier.

— Vous refusez de me laisser opérer ?

C'est le chœur qui répond à la place de l'interrogé :

— Il ne refuse pas. C'est nous qui ne le lui permettons pas.

Le contrôleur se retire et les po-

SUITES D'UNE BAGARRE EN

Le garçon d'un café avait pris pour une

...ITE ...e paiement ...développer mondiale

...ds de paiement ...rénnion à Paris

...ion économique ...de la France, ...Bas ont recom... ...ements d'adhé... ...un premier ac... ...monétaire mul... ...établ le pro...

...part, poursuivi ...s sa première ...es, à l'effet de ...la coopération ...ys participants ...encore davan... ...ter l'élargisse... ...change en Eu... ...de aide améri... ...ne efficacité.

La France a pris possession, à Cherbourg de 17 navires de guerre allemands

Cherbourg, 28 octobre (A.P.). — Une cérémonie très simple s'est déroulée ce matin à l'arsenal de Cherbourg marquant la prise de possession officielle par la France de navires allemands cédés par les Etats-Unis sur la part qui leur revient des prises de guerre.

A 10 heures, le contre-amiral Jourdain, préfet maritime, accompagné du consul des Etats-Unis, M. Wittinghil, a été reçu par le capitaine de vaisseau Derrier à bord du *Saar*, bâtiment de 3.000 tonnes, convoyeur de sous-marins, tandis qu'un détachement de fusiliers marins rendait les honneurs.

Un commandement bref retentit et le clairon sonne Aux Champs. Une salve est tirée et sur tous les navires massés dans le grand bassin de l'Arsenal montent lentement les trois couleurs.

La France vient de prendre possession de 17 navires : 8 dragueurs type M de 700 tonnes, 1 torpilleur de 800 tonnes, le « T-14 », un t...de d'aviation, le « Greif », de 1.200 tonnes, le « Saar », de 3.000 tonnes, convoyeur de sous-marins, deux petits transports de 1.000 tonnes, le « Moselle » et le « Kreffel », trois remorqueurs de haute mer, le « Reval », le « Qindau » et le « Tonar », un pétrolier de 600 tonnes, l' « Anna ».

Tous ces bâtiments sont venus par leurs propres moyens de Bremerhaven.

D'autres bâtiments sont attendus.

Il est encore trop tôt pour dire si ces bâtiments pourront être utilisés rapidement, mais la plupart sont en bon état.

Courrier des Lettres

« La Vraie Bohème d'Henri Murger »

NOTRE ami André Warnod nous explique dans La Vraie Bohème d'Henri Murger, *qui vient de paraître aux* Editions Paul Dupont, *pourquoi il a été tenté d'évoquer le souvenir du romancier de* La Vie de Bohème *et de ses pittoresques amis et amies.*

« ... Il nous a semblé que la bohème qu'il a menée dès son adolescence ressemble étrangement à celle que nous avons connue dans notre petite jeunesse à Montmartre et au Quartier Latin, avant les temps héroïques du « Lapin Agile » et du « Bateau Lavoir ».

Sans remonter jusqu'à la préhistoire, André Warnod a voulu nous prouver que toutes les bohèmes ne se ressemblaient pas. Celle de Murger — celle des Buveurs d'eau — conduisait le plus souvent à l'hôpital des fils d'ouvriers et de petites gens. (Les parents de Murger étaient concierges rue des Trois-Frères, aujourd'hui rue Taitbout ; le père des Desbrosse était cocher de fiacre.) La bohème de Théophile Gautier avait au contraire une santé robuste, un portefeuille généralement garni ; le talent des peintres et des poètes était vite reconnu.

André Warnod cite des lettres, débrouille la liaison mal connue avec une femme qui fut mêlée à l'affaire des soixante-dix-neuf voleurs, jugée en 1842, et le rôle étrange que faisait jouer au jeune Murger un certain comte Tolstoï, qui lui assura une mensualité pendant une dizaine d'années.

Que Murger se soit peint sous les traits de Rodolphe, nous nous en doutions un peu. Mais André Warnod nous ménage une surprise : car Murger, le beau Rodolphe, était en réalité un doux jeune homme chauve et barbu, négligé dans sa tenue et maladroit dans son maintien...

De nombreux dessins d'André Warnod illustrent de la plus vivante manière l'histoire véridique des personnages de La Vie de Bohème. — *P. M.*

L'épée d'Henri Mondor

Dans l'intimité, MM. les docteurs André Sicard et Lucien Léger, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine, ont remis à M. Henri Mondor la belle épée, signée Cartier, que lui offraient, avant la réception académique, ses élèves et ses amis. Les souscripteurs ayant été particulièrement généreux, une somme importante pourra être consacrée aux laboratoires de la clinique chirurgicale de la Salpêtrière.

Sur la poignée, où brillent des pierres précieuses, sont les profils de S. Mallarmé et du chirurgien Paul Lecène, les maîtres préférés du professeur. On y voit aussi, gravés dans l'or, quelques vers de Valéry et, en décor léger, les plume, crayon et bistouri dont le poète disait que Henri Mondor les utilisait « de la manière la plus élégante », — la plume de l'historien littéraire, le bistouri du chirurgien, le crayon du dessinateur.

Le professeur Mondor sera reçu sous la Coupole par Georges Duhamel, au fauteuil de Paul Valéry.

En prononçant l'éloge de son prédécesseur et ami, le professeur Mondor évoquera probablement la vie des Lettres à la fin du siècle dernier et, avec ce qu'on sait des admirations littéraires du grand biographe de Mallarmé, on peut s'attendre à ce qu'il cite dans son discours les noms de Barrès et d'Alain.

Le Figaro littéraire publiera vendredi prochain les principaux passages des deux discours.

A la devanture du libraire

Parmi les derniers livres parus en librairie, il faut citer :

— Les deux premiers tomes de la *Correspondance générale de Baudelaire* par Jacques Crepet (Edit. Conard), dont on n'a pas oublié la remarquable édition critique des *Fleurs du Mal* parue chez Corti. La *Correspondance* aura quatre tomes.

— *Michel-Ange ou Volonté de Puissance* par Berence, aux Editions La Colombe.

— La réédition de *Main Street* de Sinclair Lewis, dans la traduction de Lucienne Escoube. (La Nouvelle Edition).

— *Rimbaud* par Ernest Delahaye (Ed. Messein).

Chaque semaine lisez
LE FIGARO LITTERAIRE
EN VENTE LE VENDREDI

Nous l'avons trouvée bien amère, cette Etoile Absinthe (*Edit. Corréa*) de Marie Le Hardouin. *La romancière de* La Voile Noire *a quitté cette fois le récit à la première personne pour lâcher en plein Paris occupé une demi-douzaine de personnages attachants.*

C'est Luc, un peintre qui refuse obstinément l'action, qui pèche probablement par excès d'intelligence et qui n'a pas su trouver « l'accent de grâce ». Luc a deux « moteurs » : son art et une affection extrêmement solide pour son frère Constant, ingénieur consciencieux et un peu fade que ne comprendra pas pourquoi Miette, sa femme, l'abandonnera pour un être velu et un peu trop gras.

A côté de la vie de Luc, de Constant et de Miette, il y a l'histoire étrange d'un écrivain, ami de Luc, qu'on voit s'enfoncer volontairement dans la pire des abjections.

Chez les poètes

Dans Les Heures Mortes, *M. Rob... Flayelle chante le passé, les passio... la nostalgie des souvenirs et les au... fleuris. Il célèbre « les abat-jour ... tons de camaïeu » et les « ard... inapaisées ».*

Un discret parfum de feuilles ... tes...

Il y a des trouvailles dans la ... de Danses (Edit. Les Reflets Li... res), *de Claude des Presles :*

La grande Irma aux cheveux ...
Déhanche ses sentiments...

L'auteur trouve parfois des ... vigoureux.

...TS DIVERS

...Collégien ...rapide ! ...jourd'hui ...êtres ...pparition

...Figaro)

Le singe de ...alé dans les ...Provins. Des ...dans ces bois ...vu un chim... ...forêt. D'après ...ède une veste ...iers. Certains ...ent même en ...col, avec un ...des sapeurs-... ...moins se de... ...de transport ...nt kilomètres

...ontaine

...que !

...Figaro »)

— A défaut ...nt-Jean, près ...er beaucoup ...ac vient de ...ières conclu... ...technique. Il ...produit qui ...nt-Jean n'a ...dice pétroli... ...el ; ...ques seront ...des Pétroles ...laboratoires ...robablement ...ielle mélan... ...consistance ...parfumée, ...hétique. ...piers ...riétés ...- Marc Bel... ...e-Radegonde ...n garde ré... ...trois pro... ...estelnau-de... ...premier sou... ...es, mais il ...40 millions ...tractations ...le relations ...t imaginal... ...iques fran... ...téléphone, ...lité maro... ...emprunter ...er la com... ...lonner des ...dront des ...déjà ...ter travailler ...au bonnet ...la gendarmerie qui la première de...

Travestis en Carnaval cinq malfaiteurs s'attaquent à la caisse du Marché aux bestiaux de Vaugirard

Le caissier de la Régie du Marché aux bestiaux de Vaugirard, rue Castagnary, M. Ritouard, ouvrit de grands yeux, hier après-midi, lorsqu'il vit entrer dans son local trois hommes portant des fausses barbes et affublés de nez de travesti, et une femme le visage à demi caché par un foulard et portant des lunettes.

Les hommes étaient armés de mitraillettes. Ils réclamèrent, sous la menace, l'ouverture du coffre.

Le caissier leur répondit qu'il ne contenait rien, les douze millions de la recette du matin étant partis pour une banque vers midi. Les malfaiteurs vérifièrent le fait, puis fouillèrent tous les tiroirs, où ils découvrirent une dizaine de mille francs.

Ils quittèrent alors le local et montèrent dans une grosse voiture américaine, qui les attendait.

— M. Rouches, transporteur à Charenton, a été assailli hier soir, dans son bureau, par deux individus qui, sous la menace de leurs armes, lui ont dérobé 290.000 francs. Les malfaiteurs ont pris la fuite dans une traction avant noire. Toutes les recherches effectuées par la police, peu après l'agression, n'ont pas permis de les retrouver.

Le bureau du Syndicat de la Presse parisienne

Le Syndicat de la Presse Parisienne, au cours de son assemblée générale annuelle, a procédé à l'élection de son bureau. Ont été élus ou réélus :

Président : M. Claude Bellanger (*Parisien Libéré*) ; premier vice-président : M. Henri Massot (*Paris-Presse*) ; vice-présidents : MM. Marcel Dedecker (*Le Populaire*) et Henri Masson-Forestier (*Le Figaro*).

Secrétaire général : M. Gilbert de Véricourt (*Ce Matin*) ; secrétaire général adjoint : M. Henri Snadja (*Combat*) ; trésorier : M. Patrice Thominet (*L'Equipe*) ; trésorier adjoint : M. Maurice Châtelain (*L'Aurore*) (A.F.P.)

La libération de la classe 46/2

Le ministère de la Guerre communique que la libération de la classe 46/2 aura lieu aux dates suivantes :

29 octobre : ensemble du contingent 46/2 pour les G.O.A.

15 novembre : ensemble du contingent 46/2 métropole.

ÇA et LA

— Un concours pour le recrutement de cinq attachés de l'O.F.A.L.A.C. aura lieu le 9 décembre 1947.

Pour tous renseignements, s'adresser : 26, boulevard Carnot, Alger, ou 28, avenue de l'Opéra, Paris, ou 2, rue Beauvau, Marseille.

PHILATELIE

L'Agence comptable des Timbres coloniaux, avenue de La Bourdonnais, a mis en vente les timbres suivants :

TOGO : poste 0 fr. 10, 0 fr. 30, 0 fr. 50, 0 fr. 60, 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 60, 4 fr., 5 fr., 6 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., 25 fr., soit 101 fr. 30 africains ou 172 fr. 30 métropolitains. Avion : 40 fr., 50 fr., 100 fr. et 200 fr., soit 390 fr. africains ou 663 fr. métropolitains.

COTE DES SOMALIS ET SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON. — Séries poste : 0 fr. 10, 0 fr. 30, 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60, 0 fr. 80, 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr., 3 fr. 60, 4 fr., 5 fr., 6 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., 25 fr., soit 100 francs coloniaux ou 170 fr. métropolitains. Avion : 50 fr., 100 fr. et 200 fr., soit 350 fr. coloniaux et 595 fr. métropolitains. Taxe : 0 fr. 10, 0 fr. 30, 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr., 3 fr., 4 fr., 5 fr., 10 fr., 20 fr., soit 78 fr. 10 métropolitains. Le total des trois émissions (la série taxe existant aussi pour le Togo) revient à 2.599 fr. 60.

BEAUTÉ CONSEIL GLORIA GLORY
Gloria
BEAUTÉ CONSEIL GLORIA GLORY

Le Salon de l'Automobile

comme la station « Alma-Marceau », est éclairé par les tubes fluorescents des Etabts CLAUDE-PAZ et SILVA

LES 3 ET 7 CV DOLO

Les Etablissements B.D.C. présentent au Salon leurs 3 et 7 CV DOLO. Ces deux modèles sont fort originaux.

Le 3 CV a un moteur 4 cylindres horizontaux opposés deux à deux, permettant d'atteindre en palier une vitesse de 120 kms à l'heure avec une consommation horaire à allure d'utilisation courante de 4 litres au 100 kms. C'est un véhicule léger (400 kgs) d'une grande maniabilité. Il est carrossé en deux places.

L'autre, le 7 CV dérivé du premier a un moteur à huit cylindres horizontaux opposés dont la cylin-

FRANÇOIS MAURIAC
de l'Académie française
VIE DE JESUS
157e Mille
Un vol. : 175 fr.
FLAMMARION

CHARLES JORDAN
Général du cadre de réserve

2 morts, 1 blessé grave

Montpellier, 19 novembre. — Un avion Morane s'est abattu hier à Perols.

Des débris de l'appareil ont été retirés les cadavres du pilote, M. Vilote, de Rochefort et du sergent-chef pilote Adolphe Dith. Un troisième occupant, M. Loaffen Burger, est dans un état désespéré.

OTTO DE HABSBOURG est expulsé d'Autriche

Paris, 19 novembre. — Conformément au désir exprimé par le gouvernement provisoire autrichien l'archiduc Otto de Habsbourg qui s'était introduit en fraude au Tyrol, va être reconduit à la frontière par les autorités françaises.

Les manifestations interdites

Paris, 19 novembre. — Le ministre de l'Intérieur, faisant appel au patriotisme de tous, pour qu'à l'heure où l'Assemblée librement élue discute des intérêts de la France, l'ordre public ne soit pas troublé, fait connaître qu'aucune manifestation publique ne sera tolérée.

DEVANT 10.000 SPECTATEURS ENTHOUSIASTES

Les "Kivis" ont battu, à Romans la Sélection des Alpes, par 11 points à 6

Ce match, qui fut passionnant de bout en bout, a marqué la reprise, dans notre région, des relations franco-britanniques abandonnées depuis vingt ans

(D'un de nos envoyés spéciaux, J. ETIEN)

Joué par un temps magnifique, en présence d'une affluence record, le match international Kivis-Sélection des Alpes a obtenu un succès sans précédent à Romans-la-Sportive. Les dix mille spectateurs accourus de toute la région savaient cependant que l'équipe britannique n'était pas l'équivalente de celle des « All Black » et des « Maoris », qui battirent avant la guerre les meilleures équipes d'Europe. Ils savaient aussi que l'équipe sélectionnée des Alpes serait battue.

Le score importait peu. Les Romanais, gens sportifs, étaient surtout venus pour voir de près ces « imbattables » néo-zélandais qui, après avoir participé — on sait avec quelle vaillance — aux campagnes de France et d'Allemagne, trouvaient encore le loisir de consacrer leur ardeur sportive au profit d'une belle œuvre, celle des « Vieillards des Hospices ».

Pour Romans, c'était jour de fête. Les usines avaient libéré leurs ouvriers, tandis que les magasins fermaient leurs portes.

Renouant des relations interrompues depuis près de 20 ans, les deux équipes ont scellé à nouveau l'amitié franco-britannique. Disputé sévèrement, mais toujours correct, le match fut passionnant de bout en bout. Les Maoris, athlétiques, accrocheurs, excellents en défense comme dans l'attaque, ont fourni une bonne partie où leur homogénéité fut le point fort. Pratiquant à outrance le jeu ouvert, ils furent nettement supérieurs en avants. Par contre, leurs trois-quarts, quelquefois maladroits et peu rapides, ne firent pas aussi bonne impression.

Le score 11 à 6 en faveur des Maoris, reflète assez bien la supériorité des visiteurs. Les sélectionnés des Alpes, peu habitués à jouer ensemble, ne trouvèrent la cohésion qu'en fin de match. Brillants par moments, ternes en d'autres, ils ne donnèrent jamais l'impression de jouer en vainqueurs. Leur défense fut intraitable et n'a rien à se reprocher.

Dans l'ensemble, magnifique journée de sport et de bienfaisance. La population romanaise a répondu avec empressement à l'appel des organisateurs de la réunion. Qu'elle en soit remerciée. De semblables réunions internationales ne pourront d'autre part que resserrer les liens d'amitié entre les peuples pour qui le sport est encore le plus sûr moyen de s'affronter sans haine et de s'apprécier sans jalousie.

cette Assemblée, de se compter. Nous allons voir ceux qui font passer la République avant tout.

« S'accrocher au pouvoir, c'est tourner le dos à la grandeur. Le président est démissionnaire, il faut en élire un autre ».

M. Jacques Duclos proclame que les communistes voteront contre le général de Gaulle.

« Il faut barrer la route aux aventures. Il y a, dans l'Assemblée, une majorité républicaine composée des partis communiste et socialiste. C'est sur elle que doit s'appuyer un gouvernement républicain » (Applaudissements communistes).

L'orateur dénonce enfin les ridicules manifestations qu'on a essayé de susciter « mais le peuple monte la garde autour du berceau de la nouvelle République » (L'orateur est longuement applaudi par les communistes).

M. André Philip (socialiste) estime que la majorité tripartite existe, qui réunit les quatre cinquièmes de l'Assemblée. « Il est possible, dit-il, de constituer un gouvernement sur une base tripartite » (Applaudissements socialistes et M. R. P.).

L'orateur indique qu'une proposition visant à instituer une commission de la constitution va être déposée par le parti socialiste.

Il craint qu'il ne reste, dans le pays, quelque héritage du régime antérieur.

« Il a dit-il une mystique du chef, mystique qui implique une diminution des sentiments de la responsabilité de chaque citoyen. Or c'est la notion d'équipe qui compte avant tout. Chaque grand parti doit avoir sa part ».

L'orateur fait remarquer que le discours radiodiffusé du général de Gaulle n'a pas facilité les choses.

M. Philip annonce que pour essayer de réaliser un gouvernement tripartite sous la direction du président de Gaulle, les socialistes proposent un amendement à la motion Baumel.

Cet amendement spécifie que les trois partis se partageront



Le vétéran grenoblois Finet, qui fut un des meilleurs joueurs sur le terrain, échappe à un plaquage un peu vif d'Alton

...offensive, fut un bien dangereux personnage.

...qu'il fut arrêté par la section ...lice Judiciaire de Lyon, Jac... ...t se présenta aux policiers ...e un héros de la Résistance. ...croire, il avait été un des ...des maquis de l'Azergues. Ce ...certes pas une excuse à son ...et l'on ne pouvait qu'être ...é d'apprendre qu'un résistant ...tombé si bas. C'était comme ...nsulte faite aux Français qui ...t dangereusement lutté con... ...Allemand

...a lumière des renseignements ...nous avons pu recueillir, il ...ait que l'ignoble Jacquetant ...nti. Ceux de la Résistance de ...elet, Saint-Just-d'Avray et au... ...maquis du secteur ne le con... ...nt pas pour avoir été des leurs. ...x, certains le tiennent pour sus... ...d'autres activités qui n'avaient ...de commun avec les opérations ...llemandes.

C'est à Saint-Just-d'Avray qu'Antoine Jacquetant était le plus connu. Il y venait fréquemment depuis une dizaine d'années. Il parcourait les bois à la recherche de champignons. Aussi, ne fut-on pas surpris de le voir s'installer dans le village, en 1944.

Nous avons vu longuement, hier, M. Perret, qui était le chef d'un groupe de Résistance à Saint-Just-d'Avray.

« Jamais, jusqu'au mois de juin 1944, nous a-t-il dit, Jacquetant n'a tenté d'être des nôtres. Ce n'est qu'après notre départ pour la rude expédition d'Oullins — alors que tous les chefs responsables étaient absents du pays — qu'il s'est fait passer pour le « lieutenant Janin ». A partir de cette date, en compagnie de deux ou trois de ses amis, Jacquetant s'est présenté dans plusieurs fermes de la région et, sous menace de ses armes, il a réquisitionné du bétail et du matériel, on ne sait trop pour quels besoins !

Cette activité fut jugée tellement étrange, dans un pays où la population vivait en parfaite intelligence avec la Résistance que, le dimanche 27 août 1944, Jacquetant fut arrêté à Saint-Appolinaire par un groupe du maquis commandé par le docteur Francoz, et désarmé. Il fut transféré à Chamelet pour y être interrogé.

Après quatre ou cinq jours « d'arrêts », le fameux « lieutenant Janin » fut relâché à la suite d'une intervention aujourd'hui oubliée, mais on lui interdit de quitter le village et de sortir la nuit. Par la suite, à la faveur des événements qui se précipitaient, Jacquetant reprit sa liberté sans que personne se préoccupe de lui.

« De toute façon, nous a affirmé M. Perret, je le mets au défi de donner le nom d'un seul chef de la Résistance du secteur sous les ordres de qui il aurait pu servir. »

A noter qu'au moment de son arrestation, Jacquetant fut trouvé porteur d'une dizaine de billets de s'occupait assez peu de lui et personne, semble-t-il, ne connaissait son nom. Il faisait, nous a-t-on dit, un vague commerce de casseroles et autres ustensiles de ménage.

Or, en juin 1944, à l'étonnement des employés de la mairie, il se fit recenser sous le nom de Janin, alors que ces recensements avaient été camouflés par la Résistance.

A peu près à la même époque, Jacquetant, qui circulait beaucoup à bicyclette, fit son apparition à Saint-Appolinaire, où il loua également un appartement. C'était en mai. Il se disait, là encore, de la Résistance, mais jamais il ne voulait donner son nom.

(Lire la suite en deuxième page)



Le fils de M. Corgier montre à nos envoyés spéciaux l'endroit où fut découvert le corps de l'inconnu

...ÉLIQUE

le « Rubens » de la philatélie de Chambéry

...he du combat ...nde entier ?

...ies signées et certifiées « timbres ...hentiques ».

...e Sperati se constitua ainsi un ...ivre d'or » destiné, d'une part, à ...montrer l'insuffisance actuelle des ...yens techniques mis à la disposition ...s experts philatéliques et, d'autre ...t, à confondre les experts. Cette ...nière opération apparaissait la plus ...ficile ; ne pouvant la réaliser de sa ...pre autorité et, afin qu'elle soit plus ...atante, il rechercha l'appui de la ...stice.

En février 1942, il adressa au Por...gal une série de dix-huit copies d'un ...odèle ancien, sachant fort bien, dit-il, ...e la censure et la douane arrête... ...ent l'enveloppe. Ce qui arriva. Inter... ...ptés par le contrôle postal, l'enve... ...ppe et son contenu furent transmis ...l'Administration des douanes à Tou... ...use qui déposa plainte contre de ...perati. Le juge d'instruction de Cham... ...éry fut saisi de l'affaire et un expert ...mbérien évalua à 70.000 fr. environ ...valeur des vignettes saisies.

En avril 1943, le tribunal confia au ...octeur Locard le soin de contre-exper... ...ser les vignettes litigieuses. Trois mois ...us tard, l'éminent expert déclara tous ...s timbres authentiques et fixa leur ...aleur à plus de 200.000 francs.

En mars 1944, s'appuyant sur les ...nclusions des experts, de Sperati ...ntendit condamner par le tribunal ...rrectionnel de Chambéry à 5.000 fr. ...amende pour exportation de timbres ...collection sans engagement de rapa... ...rtement de leur contre-valeur, et à ...0.000 francs d'amende, plus cinq déci... ...mes envers l'administration des Doua... ...nes.

De Sperati fit appel à ce jugement. Les magistrats, extrêmement troublés à priori par les explications fournies par de Sperati concernant ses procédés de fabrication de « faux vrais » et en particulier par la production de plusieurs planches de dix-huit vignettes absolument semblables à celles saisies par la douane, troublés par l'argument de l'imitateur affirmant que toutes ses copies sont marquées d'un signe secret les différenciant des pièces authentiques, renvoyèrent le jugement et en juillet 1945 commirent trois experts : M. le docteur Locard, directeur des laboratoires de police de Lyon, M. Brun, expert à Paris, et M. La Flize, expert à Lyon, pour examiner à nouveau les vignettes litigieuses et donner les résultats de leurs expertises, après avoir entendu les explications de M. de Sperati.

(Lire la suite en deuxième page)

augmentations de la S. N. C. F.

75 % pour les tarifs de banlieue

20 % pour les voyageurs

28,5 % pour les marchandises

Telles sont les propositions qui seront faites au ministre des Affaires économiques

Paris, 12 novembre.

Le Conseil d'administration de la S. N. C. F. s'est réuni cet après-midi sur Saint-Lazare, afin d'étudier le programme du rajustement des tarifs de la S. N. C. F.

On apprenait à l'issue de cette réunion que l'accord s'était fait sur les chiffres suivants :

20 pour cent d'augmentation pour les tarifs voyageurs et bagages (grandes lignes).

28,5 pour cent pour les marchandises.

75 % d'augmentation pour les tarifs de banlieue.

On apprend, d'autre part, que le prix proposé pour le billet de métro serait de 7 francs, au lieu de 4 francs actuellement.

Une décision sera prise à ce sujet par le ministre des Affaires économiques et des Transports à qui ces propositions seront présentées.

Le gouvernement américain a remis au Quai-d'Orsay une note sur le plan Marshall

M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, a remis, hier matin, au ministère des Affaires étrangères une note de son gouvernement relative à la mise en œuvre éventuelle du plan Marshall. Le document a été étudié dans la soirée au Quai-d'Orsay au cours d'une conférence tenue par de hauts fonctionnaires des départements ministériels intéressés.

L'Inde retirerait sa candidature au Conseil de sécurité

Lake Sucess, 12 novembre.

Selon des informations émanant de milieux bien informés, l'Inde retirerait sa candidature au Conseil de sécurité, rendant ainsi possible l'élection de l'Ukraine en remplacement de la Pologne.

L'Assemblée générale sera appelée à se prononcer sur cette question qui a déjà donné lieu à douze scrutins de ballottage, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis soutenant chacun un candidat.

L'expérience Moch serait prochainement étendue aux prix de gros

Le ministre des Affaires économiques a fait vendre aux Halles mêmes cent trente-cinq tonnes de poisson

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

L'expérience Moch qui en est aujourd'hui à son sixième jour, va être étendue très prochainement aux prix de gros. En effet, au cours d'un entretien qui s'est déroulé entre le ministre des Affaires économiques et les représentants des grossistes en fruits et légumes, il a été décidé qu'une commission spéciale allait étudier le problème des prix de gros de ces denrées et ferait connaître ses conclusions dans quelques jours.

Cependant, le conflit qui oppose M Jules Moch aux poissonniers détaillants, est entré hier, dans une nouvelle phase. Pour riposter à la grève des achats décidée par le syndicat des poissonniers, le ministre des Affaires économiques a fait vendre aux Halles et même au détail, les 105 tonnes de poisson qui avaient été mises en resserre la veille, et les 30 tonnes arrivées hier.

A midi 30, la totalité de ce poisson était vendu. Les mandataires ont vendu au détail, mais en appliquant les prix de gros. Parmi les clients figuraient les collectivités publiques et les grands magasins d'alimentation.

Au nombre des acheteurs se trouvaient également un certain nombre de poissonniers réfractaires aux directives de grève.

Réunion spéciale de l'état-major britannique

Londres, 12 novembre.

Le maréchal Montgomery, chef de l'état-major impérial, et les chefs d'état-major de la marine et de l'aviation, se sont rendus, ce matin, au 10, Downing-Street.

On se refuse, dans l'entourage du premier ministre, à tout commentaire sur cette visite.

...jaux-pas, laissons les mi... ...travailler du bonnet.

Nous tenons à préciser que c'est la gendarmerie qui la première dé...

de l'équipe de France

...et met en relief la tenue des ra... ...meurs du Comité...

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

— M. Joseph COL —

La soirée des Catherinettes

Tout St-Jean et ses alentours sont vivement intéressés par l'initiative prise par les Catherinettes de St-Jean, d'organiser une soirée dansante samedi 24 novembre à la salle des fêtes de St-Jean.

Comme dans les grandes villes nous verrons nos Catherinettes à l'action et nous sommes certains que le public viendra nombreux applaudir à cette heureuse innovation qui est la première chez nous.

Samedi soir, à St-Jean-de-Maurienne, il y aura de la joie. Venez nombreux et écoutez ce qui nous a été dit :

« Quelques esprits chagrins prétendent que St-Jean est une ville triste, où les gens sont des «bonnets de nuit ».

nets de nuit »; mais les Catherinettes qui coifferont, samedi 24 novembre leur bonnet, s'engagent à modifier leur opinion en créant dans notre ville, de la gaieté et de la bonne humeur dans une ambiance artistique.

Jeunes filles et jeunes gens, venez tous au bal des Catherinettes où le brillant orchestre-jazz Red-Star vous fera connaître tour à tour les délices du trépidant rythme américain, des langoureux tangos argentins, de la volptueuse valse viennoise ou de dynamiques swings modernes.

Salle chauffée. Buffet et bar bien achalandés. Tous, jeunes et vieux, à la salle des fêtes de St-Jean-de-Maurienne, samedi 24 novembre.

UNE BONNE NOUVELLE

On a beaucoup parlé des communes sinistrées de Maurienne, mais il est un petit village haut-perché, qui le fut aussi : c'est Montbrunal, hameau de Montvernier, que les allemands incendièrent en août 1944; il fut entièrement sinistré.

Parmi les sinistrés que nous voyons entre autres M. Durieux, père de quinze enfants, prix Cognacq-Jay 1938 qui a tout perdu Sait-on quelle fut la peine de ces familles que nous aimerions tant voir secourues

Il faut presque une heure de montée à dos de mulet pour les rejoindre après le village. Le problème pour la reconstruction de leurs immeubles était insoluble.

Nous sommes heureux d'apprendre que, grâce à l'intervention de M. Louis Sibué, conseiller général, ancien député, une route d'environ 2 km. 700 va être construite, ce qui facilitera les travaux.

Voilà une heureuse initiative dont nous tenons à remercier vivement notre conseiller général.

Mariage et don. — Au mariage de M. Laurent, aspirant au 13e B.C.A. avec Mlle Lucienne Valloire, une quête a produit 900 francs qui ont été versés au Comité des Sinistrés. Meilleurs vœux et remerciements.

Restrictions sur l'électricité. — L'heure de fermeture des commerces de toute nature est fixé à 18 heures, excepté les pharmaciens, les magasins d'alimentation, les cafés et restaurants

J. H. tour. chauff. mécan. P.L. V.L. ch. empl. petite, moyen. dis. S'adr. COL, publ., St-Jean-de-Maurienne.

Comité des Œuvres de guerre. — A sa réunion du 15 courant il a tenu à remercier les libraires du beau succès qu'ils ont su donner à « Combat en Maurienne », et les organisateurs des kermesse et tombola de juillet. Les fonds ainsi réalisés serviront à soulager les grandes infortunes nées de la guerre et de la lutte libératrice

Bal des Catherinettes. — Le 24 novembre, grand bal avec le concours du réputé « Red-Star ». Concours du plus joli bonnet. Bar Buffet.

Retour de foire. — Il a connu un beau succès. Bétail en quantité, prix ayant tendance à la baisse. L'expérience actuelle sur la viande de boucherie est une réussite.

VALLOIRES. — Don. — Au mariage de M. Marcel-Joseph Marrillat, chef de Centre d'Instruction, avec Mlle Adèle Martin, employée des P.T.T., une quête pour le Berceau Savoyard a produit 691 francs. Remerciements aux généreux donateurs et meilleurs vœux aux jeunes époux.

ST-JULIEN-DE-MAURIENNE — Dons. — A l'issue du mariage Perret-Brotto, il a été recueilli 420 fr. réparti, par moitié entre le Berceau Savoyard et les sinistrés. Nos remerciements et meilleurs vœux.

Classe 1923-1924. — Réunion samedi 24, à 20 h., au café Henry.

AIGUEBELLE. — U.F.F. — Réunion le 22 novembre, à 20 h., salle de la mairie.

ORELLE. — Dons. — Au mariage de M. Roger Vignoud et de Mlle Gabrielle Chinal, une collecte faite au profit des Anciens Combattants a produit 350 fr. Remerciements et vœux.

MODANE

MODANE. — Sports d'hiver. — Le 22 novembre, à 20 h. 30, café Guillet, assemblée générale de la S.H.M.

CHAMBÉRY

LES VENTS DU JOUR

CARNET DE BAL

On danse beaucoup à Chambéry, à peu près autant qu'ailleurs. Ce ne sont que bostons ; ce ne sont qu'extra-bals, eut dit le poète et Darwin avait raison : l'homme descend du « swing ». A moins que, par miracle de l'évolution régressive, il n'y remonte inconsciemment.

Mais ne soyons pas grincheux sur ce terrain glissant, et puisque sainte Catherine elle-même se trouve appelée à présider à un certain nombre de pas et peut-être de faux-pas, laissons les midinettes travailler du bonnet.

C'est probablement la danse

L'AFFAIRE DES FAUX BILLETS

C'est la douane qui fournit les chronomètres pour attirer la bande

Annecy, 21 novembre — Nous avons relaté hier les péripéties de la 19e brigade et les arrestations mouvementées par celle-ci de plusieurs faux-monnayeurs dans la région Niçoise et dans la banlieue marseillaise ou une importante filière se ramifiant dans plusieurs régions de France fut découverte.

Par cette ramification, la police espère bien remonter jusqu'au centre d'émission de faux billets qui se trouvait dans la région parisienne.

Nous tenons à préciser que c'est la gendarmerie qui la première dé-

SPORTS

Allo... Allo!...

BASKET

APRES LA 2e JOURNEE DES CHAMPIONNATS D'EXCELLENCE

Le S.O. Chambéry et la F.O.G. ont dominé les débats

Les Fogistes en échec à Romans
Bonne tenue des Postières Grenobloises à Valence

C'est par un score net te sans bavure que le S. O. C a pris le dessus sur le F. C. G. Alors que l'on s'attendait à un match très serré, les clubmens ont dû s'incliner après un match monotone.

Chambéry continue à faire cavalier seul et l'on attendra avec impatience sa confrontation avec la F O G pour pouvoir juger les possibilités exactes de sSavoyards.

La F O G. à Romans, de son côté, n'a pu être inquiétée par les hommes de Pozin ; les Fogistes continuent eux aussi à dominer dans leur poule.

Bellegarde-Aix et Domène?Annonay ont été remis pour des causes diverses.

Chez les féminines victoire facile d'Aix-les-Bains sur Rumilly, ainsi que Clérieux sur Beaurepaire. La F O G. a été accrochée par les 1Romanaises et un match nul a sanctionné le débat.

Dimanche prochain les deux équipes seront de nouveau face à face, mais cette fois, l'équipe vainqueur aura la lourde tâche de continuer dans le championnat de France, afin de représenter le Comité des Alpes

Le G O U a gagné à Annecy, mais assez difficilement, les Grenobloises seraient-elles déjà surentraînées.

Les Postières grenobloises au contraire semblent remonter le courant, dimanche dernier il s'en fallut d'un rien qu'elles ne ramènent une victoire de Valence.

Le match F. C. G.-Chambéry a été remis.

Le Club Sportif Ouvrier d'Aix-les-Bains est né

Déportés, démobilisés, les sportifs aixois sont rentrés au port.

Parmi les derniers arrivés, les basketteurs qui firent la gloire de l'Etoile Sportive se sont retrouvés.

Regroupés, les Autino, Empereur, Campardon Massonat, Bouvier, Chionat, Pétraz et Féjoz, ont décidés d'unir leurs camaraderie et leur destinée dans une société qui s'intitulera le Club Sportif Ouvrier Aixois.

On se souvient des magnifiques des magnifiques performances effectuées par ces derniers, qui firent partie de la fameuse équipe des champions de France cadets et finaliste de celui des juniors.

Avec les éléments qui composeront cette équipe on peut être assuré que les couleurs d'Aix-les-Bains, de conserve avec l'Etoile sportive, seront bien défendues

Le Club Sportif Ouvrier est né, bonne chance à ses sympathiques joueurs. — C G.

RUGBY

Les deux « quinze » de l'équipe de France

FOOTBALL

Le football russe s'affirme

DYNAMO BAT ARSENAL par 4 à 3

Après Stamford Bridge où ils firent match nul avec Chelsea dans un stade archi-comble, où plus de 80.000 spectateurs s'étaient entassés, Les joueurs du grand club russe, « Dynamo » étaient hier à Tottenham, après avoir été le samedi 17 les hôtes de Cardiff qu'ils battirent par le sensationnel score de 10 à 1.

L'équipe d'Arsenal renforcée par les fameux Mathews, Mortensen, Baccuzzi et 2 ou 3 autres seigneurs de moindre importance avait vraiment grance allure, aussi était-elle désignée comme la favorite contre leurs adversaires russes.

Un public nombreux se pressait sur l'immense stade londoniens de Tottenham, pour assister à ce débat. Plusieurs hautes personnalités anglaises étaient présentes.

LA PARTIE

Pendant la première partie du jeu, Dynamo subit les attaques incessantes d'Arsenal qui domine en partie. Le grand Mathews fait une partie splendide, il lance sans arrêt des attaques de grand style, mais la défense russe est impénétrable et rien ne passe, à la mi-temps le score était de 3 à 2 en faveur des Anglais.

La reprise voit Dynamo attaquer à son tour, le demi-centre Semichatsny décidément en très grande forme sort une grande partie ainsi que le gardien de but Khomich. Ce dernier fit des arrêts vraiment remarquables.

Au début de la seconde mi-temps les Russes égalisent, et continuent leur pression sur l'équipe anglaise, marque le but de la victoire.

Après cette sensationnelle victoire de Dynamo on ne peut que reconnaître la grande valeur du football russe, qui est maintenant aptes à jouer les premiers rôles dans le football mondial.

DIMANCHE A GENEVE

SUISSE-SUÈDE

Dimanche prochain, le Stade des Charmilles, verra se jouer la rencontre internationale Suisse-Suède. Depuis la guerre nous n'avons pas entendu parler des Suédois en matière de football, mais il paraît qu'ils ont effectué de sérieux progrès. Sans sous-estimer l'équipe nordique, le team suisse envisage le match avec optimisme. Le système offensif et défensif des Helvètes demeurera inchangé hormis le remplaçant au poste de demi droit de Bernet par Sulger. Les Suédois sont attendus à Zurich aujourd'hui par avion. Ils arriveront à Genève demain

La formation des deux équipes est la suivante :

Suède. — Sjoberg, Nilson, Malm, Ahlrund, Emmanuelson, Granhan, Nyberg, Green, Nordhanl, Charisson, Persson.

Suisse. — Ballabio, Gyger, Steffen, Sulger, Andreani, Courtat, Bickel, Sink, Amado, Friedlander, Georges Aeby.

Le match se jouera certainement à guichets fermés.

AVIRON

Le Comité Dauphiné-Savoie a tenu son assemblée générale

Réunie en assemblée générale le 10 novembre à Aix-les-Bains, sous la présidence de M. Reynaud, toutes les sociétés d'aviron du Comité étaient représentées.

M. Reynaud ouvre la séance en évoquant les douloureux moments de la libération où pour une grande part les rameurs ont payé de leur vie. Il retrace également en quelques lignes les résultats sportifs obtenus au cours de la saison et met en relief la tenue des rameurs du Comité [illegible] cours des cours des [illegible]

UN PEINTRE FRANCAIS VIENT DE MOURIR

MAURICE ASSELIN

ne s'évada jamais de la réalité quotidienne

mais son art révèle l'ambition constante d'atteindre au sentiment de la vie



Un tableau de Maurice Asselin : Maternité

MAURICE ASSELIN, qui vient de mourir à l'âge de 65 ans, resta toujours fidèle aux formules de la peinture traditionnelle. Il peignit des portraits, des nus, des paysages sans demander aux déformations, aux dislocations, aux dissolutions du sujet dans le rébus des schémas et des tatouages, l'éclat du petit scandale qui engendre la grande publicité.

Ce cas n'est pas unique — mais il est nécessaire de répéter le plus souvent possible qu'un artiste de mérite ne déchoit pas s'il aime la nature. Curieuse époque, qui oblige à de telles affirmations ! Asselin en eût souri. Il avait pris parti consciemment. « Aucune combinaison cérébrale, aucune théorie ne peut faire naître une œuvre d'art », écrivit-il au temps de la super-vogue du cubisme et de l'Ecole de Paris.

Quand le Salon du Sud-Est invitait encore des peintres parisiens, on pouvait toujours y voir de lui deux ou trois toiles d'aspect intime, peu accrocheuses, qui ne paradaient pas. Il fallait leur porter atention, les isoler des autres, pour en saisir le travail intérieur. Fleurs aux tons assourdis, figures prises dans une arabesque tranquille, paysages d'automne rouillés, chaque image s'enveloppait d'une lumière très particulière au peintre, comme embuée d'eau ou de vapeur...

Maurice Asselin ne s'évada jamais de la réalité quotidienne. Mais elle ne fut pas pour lui un simple prétexte à jouer du pinceau — comme d'un accordéon. Son art révèle une constante ambition d'atteindre au sentiment de la vie, à celui que nous éprouvons devant les êtres, les végétaux, les objets, à celui qui aussi est en eux (car les formes que prend la matière ou que nous lui donnons ont aussi leur vie propre). En raison de quoi (ô peinture pure ! ô sacrilège !), il a osé pencher le front d'une mère sur son enfant, il a essayé de montrer tout ce que peuvent montrer les lignes et les couleurs de la tendresse visible ! Même dans ses « Nus », pas un visage qui n'ait son expression. Voilà qui eût fait plaisir à Stendhal.

Il était le fils d'un hôtelier d'Orléans et, par là, fin gastronome. Nous avons dîné deux ou trois fois ensemble, à la brasserie Chevallon. Il en appréciait la cuisine, mais la discussion s'élevait devant les bouteilles. Il jetait pour les vins de son pays, le Bourgueil, le Chinon (autant qu'il me souvienne de ces crus). Cependant, je faisais appel à sa bonne foi. Au quatrième pôt, le Morgon triomphait !

Lettré, cultivé, ses amis le tenaient pour un homme de bon conseil. Francis Carco avoue quelque part que ses observations le firent abandonner un roman aux trois-quarts terminé.

Une rétrospective qui ne manquera pas d'avoir lieu permettra de mesurer l'importance de son œuvre. Maurice Asselin est mort à l'âge où les artistes connaissent parfois le plein épanouissement de leurs dons. Où en était-il ? N'ayant rien vu de lui depuis bientôt dix ans, je ne saurais le dire.

⁂

C'est aux collectionneurs de notre ville que s'adresse ce petit message.

Les tableaux de plusieurs maîtres lyonnais du XIX siècle circulent peu dans les galeries et le Musée de Lyon n'en contient guère. Ils existent cependant, dispersés çà et là. J'écris une étude sur les peintres de cette époque et, pour achever de me documenter, je cherche à voir en particulier les toiles de : Trimolet, Berjon, Grobon, Louis Janmot, François Lepagnez, Appian, Antoine Guindrand, Joanny Domer, Joseph Guichard.

Je serais reconnaissant aux amateurs qui en possèdent de me les signaler et je les remercie d'avance de leur geste.

Marius MERMILLON.

ROCAMBOLE

par PONSON DU TERRAIL

Présentation nouvelle de Georges PAIR

— Numéro 45

RESUME

Après une aventure en France au service du faux duc de Chamery, nous retrouvons Rocambole en Angleterre, où un certain Sir Williams va se servir de lui pour faire évader du Bedlam Hospital un interné du nom de Walter Bruce. Rocambole doit se présenter au directeur, M. John Bell.

— En Irlande.

— Et moi ?

— Toi, tu m'attends. Je serai de retour dans une quinzaine.

Rocambole salua.

— Décidément, fit-il, vous êtes plus fort que moi.

— Tu en doutais ?

Et sir William, allant à un placard, en sortit un flacon de whisky et deux verres.

— Bois, dit-il à son visiteur en le servant. Cela...

Des centaines de millions de faux timbres suédois

La police parisienne vient d'arrêter à la frontière espagnole, sur plainte des autorités suédoises, un ingénieux escroc doublé d'un faussaire. Cet homme, nommé de Sperati, était porteur de faux timbres-poste suédois dont les homologués authentiques sont de très grande valeur.

A Stockholm, on assure que de Sperati et ses complices avaient monté en Suède la plus grosse affaire de faux timbres dont on ait parlé depuis 40 ans. Les timbres suédois les plus rares ont été falsifiés et négociés par les faussaires. En France, le principal centre de vente des faux timbres est Aix-les-Bains, mais des spécimens ont été vendus dans le mon...

Sports-Echo

...NCE DE FOOTBALL

...s et Toulouse devraient jouer ...s de tout repos !

...à ce que les Sochaliens confirment leur redressement. Une victoire obtenue à Rennes permettrait aux Sochaliens de s'éloigner de la dernière place. Rennes vient d'être sérieusement ébranlé par sa sévère défaite de Metz (6-1). A Sochaux au contraire, tandis que Marras s'affirme en défense, la triplette centre tchécoslovaque commence à retrouver la cohésion qui lui permettait de briller à Bata-Zlin, aussi donnerons-nous Sochaux favori.

A Alès, Metz sera sérieusement accroché, mais les Messins doivent pouvoir franchir l'obstacle et ce n'est pas encore cette fois qu'Alès pourra s'enfuir.

Quant à Sète, recevant Roubaix qui n'a pas encore retrouvé la forme ni la cohésion, il aurait une belle occasion de remporter une belle victoire. Mais saura-t-il saisir l'occasion... ?

...Nice et le Havre ...miens et Angers

...journée du championnat de France de ... plus comme son aînée, ne doit pas ...tions au classement.

...nt pas aborder la rencontre avec trop ...ours difficile à battre chez lui. Paris, ...ement mordu la poussière. Mais nous ...our l'instant être inquiété par personne. ... Nicois le franchiront...

...t d'encaisser à Nice sa première défaite. ...du sommeil et moral à Gerbes pas. ...céder Simonyi et ne compte plus jouer ...era difficile, mais les Havrais tireront ...

...lèbe qui, avec le C. A. P., ferme actuel...nt, Bordeaux, Besançon, Douai s'étant ...alenciennes, en grande forme actuelle...ms.

...n match difficile à jouer. N oublions ...à Lyon d'abord, à Angoulême ensuite, ...iennent de s'imposer deux fois de suite ...trois ! Besançon, actuellement quatrième, ...ui, faire mentir le fameux dicton.

...nnée dans le championnat et, dernière...ent d'ajouter Bordeaux à sa panoplie, ...iers est un adversaire coriace. Avignon ...obtenir une victoire à l'arrachée.

...une belle bagarre. Au départ Troyes ...er. Mais depuis quelque temps, rien ne ... Nîmes (3-0), et jeudi dernier, à Paris, ...une cuissante leçon (5-0). Chez lui, il ...uver, mais Colmar, qui vient de battre ...nement pas le temps.

...valises vides, va-t-il, comme du Mans ...er une belle provision ? Nous prenons ...plus envisager son succès. D'autant ...ngoulême et devant Avignon de belles ... d'être sérieusement étrillé par Besan... occasion. Et, sans nous étendre davan...us contenterons d'espérer.

...es. Mais il vient d'obtenir toute une ...victoire sur Amiens (2-0), Nîmes (5-1), ...orable défaite au Havre (1-0). Rouen ...toire sur Angers (3-1) est nette. Nous ...ence aux Lensois.

...ur les Manceaux l'occasion de confir...lenciennes et leur victoire sur Lyon... extérieur, nous commencerons à les ...loin.

...on attend également ce que feront ...devraient s'imposer la tâche

Dimanche : CARCASSONNE-ROANNE première manche d'un duel traditionnel chez les XIII



Dimanche, les « Treize » vont disputer leur quatrième journée de championnat. Journée particulièrement importante puisqu'elle va opposer entre elles quatre des meilleures formations actuelles, ce qui ne manquera pas d'apporter de sérieuses modifications à un classement qui commençait à peine à se stabiliser.

CARCASSONNE-ROANNE CHOC DE GEANTS

Bien que par la suite des équipes comme Marseille ou Perpignan peuvent jouer les trouble-fêtes, la rivalité des Roannais et des Audois reste malgré tout au premier plan de l'actualité, puisque cette année encore ces deux équipes demeurent invaincues.

Sur le papier, on peut accorder la préférence à Roanne qui semble être en belle forme. Des victoires à Roanne sur Cavaillon ou Lézignan ne signifient pas grand chose, mais à Perpignan Roanne a su s'imposer en grande équipe.

Pourtant, le XIII de M. Devernois aura du mal à gagner à Carcassonne. D'abord, parce qu'il ne jouera pas chez lui et que, même l'an dernier avec Brousse et Comes, il avait dû s'avouer vaincu chez les Audois. Ensuite, après un début laborieux, les Carcassonnais semblent retrouver la grande cadence. Si la lenteur de leurs avants trop gras et la faiblesse de leurs demis leur avait coûté la victoire l'an dernier en finale du championnat de France. Cette année, ils viennent de remédier à cet état de chose en introduisant Bergeze à l'ouverture et en rajeunissant considérablement leur « pack », la première ligne en particulier.

Personnellement, une victoire des Carcassonnais ne nous surprendrait pas. Mais si Roanne venait à remporter la décision, plus rien ne l'empêcherait de faire cavalier seul cette année encore.

BORDEAUX EN DANGER A PERPIGNAN

Jusqu'ici, Bordeaux fait encore partie des équipes invaincues, mais dimanche chez lui il a peine pour battre Cavaillon. Par contre, les Catalans se sont nettement imposés à Villeneuve où Comes, par ses contres à ailes et ses coups de pied, accomplit un travail énorme.

Dimanche, Brunetaud sera mieux en forme, mais la faiblesse des avants risque d'amener B. B. 13 à la défaite. Peut-il espérer s'imposer par ses lignes arrières ? Non, car en face, avec une ligne catalane formée par Casse, Dejean, Comes, Drevet, il trouvera à qui parler. Et le duel des centres Laspes-Sorrondo contre Comes-Dejean promet d'être palpitant. Diable ! quatre internationaux aux prises, voilà qui va faire du bruit...

UN NOUVEAU SUCCES POUR MARSEILLE

Après quelques belles parties jouées chez eux, les Parisiens ont fini par s'imposer à l'extérieur où, à Toulouse, ils remportèrent un premier et écrasant succès.

Mais dimanche, à Marseille, ce sera une autre paire de manches et les Phocéens mettront un terme brutal à cette belle ascension.

Alors que les Marseillais commencent à fusionner parfaitement équipe et individualité, les Parisiens se fient encore trop à l'initiative personnelle et à l'improvisation. Nous accorderons donc notre préférence aux poulains de Duhau qui, de plus, comptent cette fois-ci sur la présence du troisième ligne Pérez.

LEZIGNAN STOPPERA-T-IL AVIGNON ?

Si Bordeaux risque d'aller trouver sa première défaite à Perpignan, Avignon sera-t-il tenu chez lui en échec par Lezignan ? C'est possible. Jusqu'ici, Avignon a eu la chance de se heurter aux équipes inférieures. Mais cette fois-ci, ce ne sera pas du sucre, même battu à Roanne, Lézignan a fait impression. Le match opposant deux équipes jeunes et véloces sera disputé à toute allure. Le fait qu'il jouera chez lui peut être favorable aux Avignonnais qui, par une victoire, gagneraient leur galon de grande équipe.

CAVAILLON ACCROCHERA ALBI

Cavaillon, qui faillit dimanche dernier, faire un malheur à Bordeaux, va-t-il récidiver à Albi ? C'est possible, car cette équipe trouve actuellement la cohésion. Mais il est une tradition qui veut qu'il soit toujours difficile de s'imposer chez les Albigeois. Elle sera respectée une fois de plus. Cavaillon s'inclinera, mais de justesse et forcera les Albigeois (qui s'entêtent à faire jouer Combes trois-quart centre- à donner le meilleur d'eux-mêmes.

VICTOIRES POSSIBLES POUR LIBOURNE ET LYON

Recevant Toulouse, Libourne va enfin avoir l'occasion d'accrocher une victoire à son tableau de chasse particulièrement malgré cette année (l'an dernier, les Libournais avaient quand même mieux débuté). Certes, ce sera la foire aux aveugles, mais on peut admettre que pour une fois Libourne sera le borgne. Quant aux Lyonnais qui, dimanche, reçoivent Villeneuve, ils auront la tâche plus facile que devant Marseille. Là au moins, côté technique, ils ne seront pas dominés par une classe supérieure. Pourtant, une chose nous inquiète : les Lyonnais sembleront particulièrement gênés par la rapidité des Marseillais, or avec les juniors de Villeneuve bien emmenés par Calixte, il faudra faire vite, car les mains de vingt ans n'ont jamais eu l'habitude de rester les deux pieds dans le même sabot...

R. D.

Ski

Les jeux olympiques d'hiver auront lieu à Saint-Moritz

Le Congrès de la Fédération internationale de ski qui s'est tenu à Copenhague, a pris fin ce matin. Le congrès a admis l'Argentine, de Chili Le Liban et le Liectenstein, comme membres de la Fédération internationale.

Il a également fixé les parcours des prochains jeux olympiques d'hiver qui auront lieu à Saint-Moritz. Il a enfin été décidé que les championnats du monde de ski prévus pour 1949 seraient supprimés.

Boules

BOULE SAINTE ANNE

Dimanche chez les basketteurs le premier tour du championnat de France Honneur, tiendra l'affiche



Dimanche, sera donné le coup d'envoi du championnat de France d'honneur de Basket de la saison 1947-1948.

Cinq cent quatre vingt-six équipes, un nombre record, participeront à cette épreuve où le Lyonnais sera représenté par trente deux clubs.

Pour le premier tour, le Football-Club de Lyon, le Lyon Olympique Universitaire, L.A.S. Villeurbanne, le Rhône taire, l'A .S. Villeurbanne, le Rhône Sportif, deux clubs oullinois de la Fra- exempts.

Il restera donc vingt-six équipes pour défendre les couleurs régionales et l'on peut espérer un bon résultat d'ensemble.

Mais déjà, deux clubs lyonnais qui devaient recevoir les Grenoblois sont qua... et du Grenoble Université Club qui ne peuvent se déplacer.

Souhaitons pour les autres représentants de s'affirmer d'une manière efficace sur le terrain

Charles DESCHAUX.

Magnifique victoire du B. C. M. sur les champions de Palestine

Hier soir, en nocturne, à la salle de Beauregard, et en présence d'un nombreux public et dans une ambiance très sportive, le B. C. M. recevait les athlétiques joueurs de

PREFACE

En philatélie, il est profondément regrettable que ceux qui ont préparé les planches de nos timbres, que les imprimeurs successifs de ces timbres et leurs contrôleurs ne nous aient jamais expliqué leur travail dans tous ses détails. Que de progrès rapides et étendus auraient été réalisés si le contraire avait eu lieu ! Mais que nous ont-ils laissé ? Tout au plus quelques papiers administratifs où l'on ne glane çà et là que de rares données pouvant nous intéresser à ce point de vue, le plus positif n'étant que les quantités imprimées par eux, et encore pas avec les discriminations que nous aurions souhaité connaître.

Dans cette optique, je ne connais que le regretté Rochette, membre de l'Académie de Philatélie, qui nous ait entretenu de l'encre dont la maison à laquelle il appartenait était le fournisseur à peu près exclusif du boulevard Brune. Mais l'encre n'est pas tout dans le timbre.

Il est curieux également que des philatélistes typographes, lithographes et taille-douciers n'aient jamais pris la peine de prendre leur plume pour commenter la fabrication de nos timbres, à la lumière de la connaissance profonde qu'ils ont de leur métier, nous révélant ainsi le probable, le possible et l'impossible de la fabrication des timbres, bien qu'ils ne les aient pas imprimés eux-mêmes.

Mais voici que, faisant exception à ce regrettable état de choses, M. Pierre Marion, dont la profession est l'imprimerie, a bien voulu se dévouer en notre faveur.

Et c'est ainsi qu'au cours des textes qui suivent il nous révèle tous les détails de son très beau métier : l'imprimerie de l'héliogravure, qui, depuis le 20 c. St-Lô, est devenu un des moyens d'impression introduits boulevard Brune.

Ce que l'on jugera le plus particulièrement précieux dans son travail, c'est que, œuvrant dans une imprimerie de cette sorte, il ait exécuté lui-même bien des catégories de travaux et que pour les autres catégories il les ait vues répétées un nombre de fois considérable sous ses yeux.

P. Marion sera donc pour nous un guide non seulement précieux mais sûr, car que peut-il exister de plus indispensable dans l'étude que les certitudes, les bons apports solides sur lesquels on peut compter ?

Il est également intéressant que du fait des nécessités de son métier — et je pense ici à son exposé relatif au papier — il lui soit indispensable de connaître même ce qui dépasse ses ateliers en les précédant et qu'il veut bien nous expliquer aussi.

Un des mérites de cet auteur, et non des moindres, est que, nourri dans le sérail de l'hélio, il ait su se dépouiller du langage technique parlé dans ses ateliers (et pourtant si bref et si pratique) comme du langage scientifique des laboratoires et des livres de haute technicité et qu'ainsi il ait fait l'effort de nous entretenir de sa technique dans le langage de tous les jours, ce qui lui permet d'être compris de tous. Et on ne peut que l'en féliciter, autant que pour l'étendue des connaissances qu'il nous apporte.

J'engage donc tous ceux qui désirent se pencher d'un peu plus près sur nos timbres en hélio aux techniques variant tant de l'un à l'autre, et pour lesquels la littérature philatélique est d'une pauvreté extrême, à lire avec passion toute la suite des détails que P. Marion a bien voulu exposer, avec sa conscience et sa générosité habituelles, au cours de son travail qu'il a bien voulu me faire l'honneur de présenter.

P. DE LIZERAY.
de l'Académie de Philatélie.

L'HÉLIOGRAVURE

par Pierre MARION

HISTORIQUE

L'héliogravure date du début de notre siècle. Vers 1895, les travaux de l'Allemand Mertens et de la Rembrandt Cie permettent d'adapter à l'impression sur papier la gravure en creux (la taille-douce), déjà employée sur les tissus vers 1760.

Niepce, vers 1830, avait déjà eu l'idée de se servir d'une image photographique. En 1839, Ponton découvrit la sensibilité à la lumière des colloïdes bichromatés. Fox Talbot, en 1852, appliqua cette propriété à l'obtention de réserves (de parties durcies) par l'insolation de gélatine préalablement bichromatée. En 1854, l'Anglais Swan imaginait d'effectuer le report en deux temps à l'aide d'un papier ne variant pas de dimension, enduit d'une substance colloïdale (papier charbon), le Français Godchaux construisit, vers

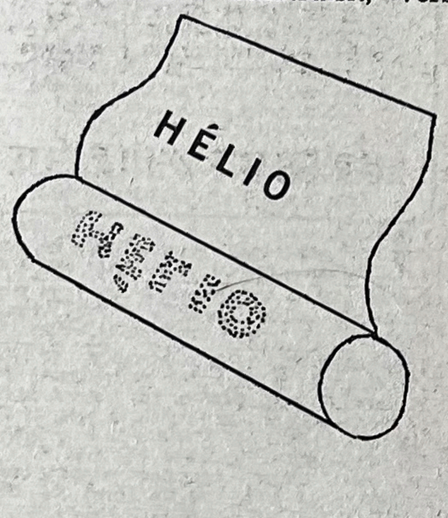

Fig. 1 Héliogravure.

1860, une presse rotative pour imprimer le papier en bobines, comme déjà était imprimé le tissu à l'aide de cylindres (en cuivre) gravés en creux.

En 1882, l'invention de la trame par Georg Meisenbach, de Munich, suivie des recherches de Karl Klietsch sur le tramage des images, permettent de conserver sur toute la surface de la gravure, un support (un relief autour des creux) sur lequel s'appuie la raclette durant son passage (durant l'essuyage), évitant à celle-ci de plonger dans les creux importants donc évitant qu'elle ne les vide de leur encre.

Toutes ces différentes découvertes aboutirent à l'héliogravure, **procédé d'impression en creux** et toujours tramé.

PRINCIPES DE L'HELIOGRAVURE

L'héliogravure (voir fig. 1) étant une impression en creux, il est nécessaire de faire quelques remarques à ce sujet :

1° La gravure du cylindre ne provient pas d'une taille faite à la main par un graveur (tel que la taille-douce), mais elle s'obtient par des procédés photographiques industriels dits « photomécaniques », très proches de ceux utilisés pour l'offset. L'hélio tient donc autant de la taille-douce par sa gravure en creux, que de la photogravure (simili et trait combinés) par son début faisant appel à la photographie et par l'usage de la trame.

2° L'intensité du ton imprimé est fonction de la profondeur du creux : les creux les plus profonds recélant davantage d'encre, donneront les tons les plus intenses ; à l'inverse, les creux les plus légers donneront les tons les plus clairs.

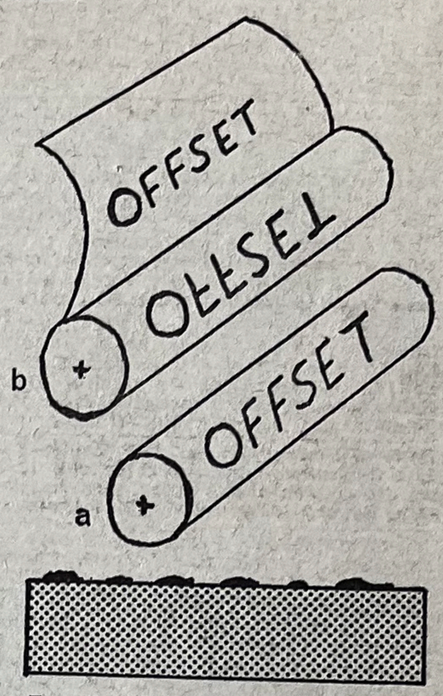

Fig. 2 Offset :
a) le cylindre porte-plaque.
b) cylindre transfert (blanchet caoutchouc.)

Ainsi, alors que par l'offset (voir fig. 2), on imprime avec une surface **plane ;** qu'en typo, on imprime par la surface restée **en saillie** dans la gravure (voir fig. 3) ; en hélio le cylindre dépose sur le papier l'encre de ses **creux** comme il le fait en taille-douce.

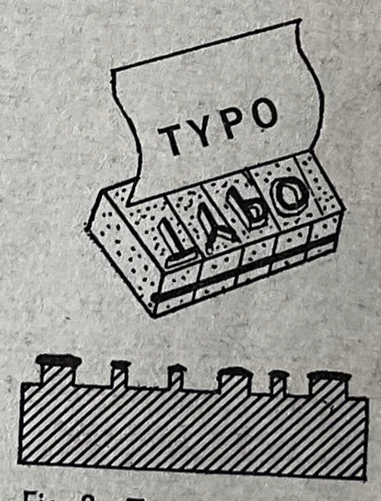

Fig. 3 Typographie.

3° La gravure manuelle (taille-douce) étant remplacée par une gravure « photomécanique », l'encrage du cylindre s'obtient différemment. On le réalise en garnissant d'encre toute la surface du cylindre, puis en enlevant l'excédent (tout l'encre qui n'est pas dans les creux) par essuyage au moyen **d'une raclette,** alors qu'en taille-douce, on essuie avec des chiffons ou (pour nos timbres actuels) avec **un rouleau** en caoutchouc semblable aux rouleaux toucheurs, mais en matière spéciale.

En hélio, la racle animée d'un mouvement de va-et-vient, doit donc essuyer le cylindre sans enlever l'encre des creux. On parvient à ce résultat à l'aide d'une trame fine formant relief et enserrant entre son réseau régulier de minuscules cuvettes (réseau de la trame et cuvettes donnant un aspect genre nid d'abeilles).

En résumé : ces cuvettes sont entourées par des cloisons données par la trame, dites « muretins », qui serviront de support à la racle d'essuyage et l'empêcheront de vider les creux avant l'impression du papier, et la profondeur des cuvettes varie suivant l'intensité du ton à reproduire.

4° Comme en taille-douce, en hélio le papier passe sous une forte pression, entre le cylindre gravé et encré et le cylindre de pression habillé d'un blanchet bien souvent en caoutchouc, mais souvent aussi fait d'un petit cylindre en caoutchouc (le presseur) sur lequel vient s'appuyer un [illegible] cylindre en acier.

La pression, destinée à vider l'encre des creux est toujours importante, avec les gravures en hélio, elle atteint 100 kg au centimètre carré. Sous une telle pression, l'encre spéciale de l'hélio, très fluide, **s'étale** sur le papier, ce qui **auréole** légèrement autour des points encrés entourés par la trame. Ces points encrés mordent donc légèrement sur le blanc de la trame, ce qui détruit un peu l'effet pointillé de l'impression.

5° Les étapes pour la préparation et la réalisation d'une gravure en creux : photographie et addition de la trame comportent les opérations suivantes :

a) Par photographie au prisme (ou miroir) :

— établissement d'autant de négatifs qu'il y aura d'encres utilisées (négatifs obtenus par sélection des couleurs) ;

b) Obtention de positifs à partir des négatifs inversés ;

c) Pour l'une des couleurs :

— sur la couche de gélatine sensibilisée du papier transfert (dit papier charbon), par insolation on copie tout d'abord la trame, puis le positif monté sur cello de cette couleur. (L'insolation durcit la gélatine à l'endroit de la trame et, entre les mailles de la trame, durcit plus ou moins la gélatine selon le modelé de l'image.) ;

d) Rénovation préalable du cylindre à graver (par recuivrage, s'il y a lieu, vu son état ;

e) La couche de gélatine du papier charbon est transférée sur le cylindre à graver ;

f) Gravure du cylindre recouvert de gélatine par mordancage à l'acide (l'acide allant mordre le cylindre en passant à travers la gélatine, plus ou moins vite, selon le degré de son durcissement local donc selon le modelé).

Nous allons voir séparément chaque étape permettant la réalisation d'une gravure en creux tramée, ce qui va donc nous faire tout d'abord débuter par les opérations photomécaniques entrant dans le processus normal de ces opérations.

OPERATIONS PHOTOMECANIQUES

Un appareil de photogravure de reproduction (genre appareil photographique mais en beaucoup plus grand et comportant un éclairage approprié) est nécessaire pour photographier le sujet dans les trois modes d'impression : l'offset du domaine de la litho, la simili du domaine de la typo et l'hélio du domaine des gravures en creux.

Les documents destinés à la reproduction photographique peuvent se diviser en trois classes :

1) Dessin au trait (dessins à l'encre de Chine, à la plume sur papier blanc) et tous documents graphiques... imprimés sur papier blanc, textes typographiques. La reproduction de ces documents est dite : AU TRAIT car elle ne comporte pas de copie de demi-teintes formant modelé ;

(A suivre.)

II

2) Documents ayant des teintes continues ou teintes pointillées. Les épreuves photographiques, les lavis, les aquarelles, les tableaux. La photographie de ces documents aboutira à une **similigravure** ou « **simili** » : traduction du document dans tous ses modelés et demi-teintes donnée par toute **une gamme de valeurs entre le noir le blanc ;**

3) Documents destinés à être reproduits en une gamme complète de couleurs : les photographies en couleur (diapositives), les tableaux à l'huile, les aquarelles. La reproduction de ces documents comportant une infinité de couleurs sera obtenue au moyen de trois ou quatre encres seulement par sélection photographique, reproduction dite en **trichromie** ou en **quadrichromie** que nous verrons au chapitre quadrichromie.

ETABLISSEMENT D'UN NEGATIF

Dans tous les procédés de photogravure, l'image photographique réalisée en premier lieu est un **négatif.**

Ce négatif est formé d'un support en celluloïd ou d'acéto-cellulose recouvert sur une face d'une préparation sensible à la lumière : gélatino-bromure d'argent. Ce négatif est donc un film transparent dans lequel les blancs du sujet sont noirs et les noirs du sujet sont blancs.

ETABLISSEMENT D'UN POSITIF

Muni de ce négatif, il nous faut maintenant un **positif.** Le positif est alors tiré par contact avec le négatif. Ce positif ainsi obtenu est un film transparent (comme le négatif) et il présente sur une de ses faces une images dont les noirs du sujet sont noirs et les blancs du sujet sont blancs.

PRISME ET MIROIR

En photogravure-typo, les négatifs sont établis au prisme (image retournée).

Le prisme ou le miroir (voir figure 4) sont des dispositifs auxiliaires qu'on adapte à l'objectif pour obtenir sans pelliculage un négatif, c'est-à-dire que l'image regardée du côté de la couche sensible soit vue dans son vrai sens.

Avec un positif des couleurs sélectionnées, l'image serait inversée par rapport au sujet copié. Sur le négatif, l'image est inversée, elle

L'HÉLIOGRAVURE

par Pierre MARION

est redressée sur le positif obtenu par contact (face à face entre film négatif et positif). Sur la planche d'impression, l'image serait rétablie, mais sur le papier, au moment de l'impression, elle serait inversée.

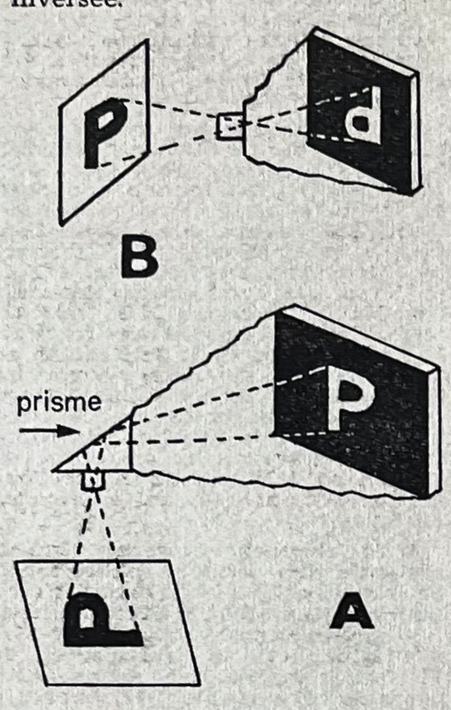

Fig. 4 Le prisme ou miroir.
A) avec prisme.
B) sans prisme.

Il faut donc obtenir un positif inversé, on l'obtient au moyen du prisme ou miroir.

Le même problème se pose pour l'héliogravure dont **les positifs doivent être inversés.**

Tandis que pour l'offset, sur les positifs, l'image doit être redressée car le cylindre d'impression n'imprime pas directement le papier, il y a un autre cylindre : le blanchet en caoutchouc (il reçoit une image retournée du cylindre d'impression (ou cylindre-plaque) qui, lui, imprime le papier, donc image redressée). (Voir figure 2.)

PHOTOGRAVURE : LA TRAME

La trame est en photogravure le dispositif permettant de transformer une image à modelés continus en une image sectionnée en petits éléments, c'est-à-dire une image faite d'une succession de petits points plus ou moins gros.

Lorsqu'il s'agit de la typo ou de l'offset, on utilise une trame croisée, quadrillée ou ronde, qui consiste en un canevas de lignes régulièrement espacées se coupant à angle droit. Cette trame est dite normale car les carrés blancs qu'elle comporte et qui séparent les lignes parallèles opaques (noires) sont égaux à l'épaisseur des lignes noires.

L'avantage de la trame ronde est (ce qui sera expliqué plus loin) de pouvoir facilement en orienter les linéatures selon l'angle choisi, pour éviter le moirage dans les reproductions où plusieurs couleurs sont superposées.

La trame se caractérise par le nombre de ligne au « pouce » (l'inch, mesure anglaise, vaut environ 2,54 centimètres). Plus le papier est de belle qualité, mieux il supporte une linéature élevée, donc des lignes serrées.

Les linéatures de la trame sont le nombre de lignes au « pouce » (ou au centimètre). Une trame de 120 signifie donc qu'il y a cent vingt lignes opaques par pouce. Les trames couramment employées sont les suivantes :

TRAME AU « POUCE »

— Trame 60 à 80 : sans finesse, employée en rotative typo sur papier journal, donc de mauvaise qualité ;

— Trame 85 à 120 : employée en général en typographie mais aussi en rotative offset (papier en bobines) ;

— Trames 133 et 150 : employées sur machine offset à feuilles coupées, pour du papier de belle qualité (papier couché et surfacé) ;

— Trames 175 et 200 : employées pour l'héliogravure.

Pour mesurer cette trame, on emploie un linéomètre. C'est un petit appareil qui indique par lecture directe la linéature de la trame employée. Appliqué sur

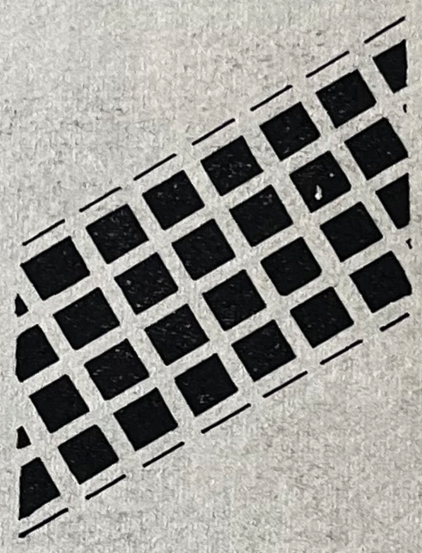

Fig. 5 Trame HELIO.

une impression en simili (typo), il fait apparaître des moires en hyperboles le long d'une échelle graduée portant les numéros des linéatures.

Pour imprimer une photo en typo et en offset, il faut donc une trame pour obtenir un modelé de l'image et pour permettre de produire des aplats (zones d'intensité uniforme) qui soient en grisé (moins intense que le noir) et de diverses intensités.

En taille-douce, le modelé ne peut-être imité que par des hachures serrées, croisées ou pas, alors qu'en hélio il doit être **obligatoirement tramé.**

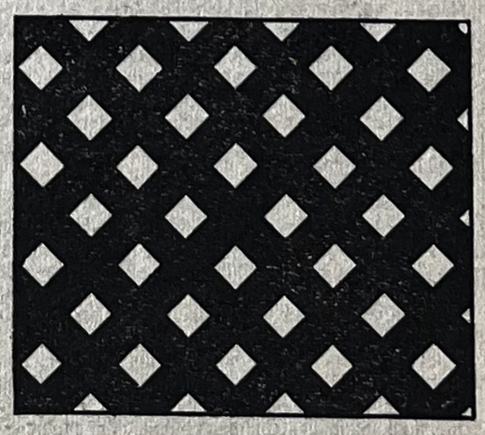

Fig. 6 Trame TYPO.

La trame quadrillée utilisée pour l'hélio correspond à un négatif de la trame utilisée pour la photogravure (typo, offset et litho). Elle a pour fonction de créer des **cloisons séparant des alvéoles** dont la profondeur varie avec l'intensité du ton à reproduire. Elle présente un **quadrillage de carrés opaques séparés par des lignes transparentes** (voir figure 5). Tandis que la trame de la typo et de l'offset (voir figure 6) comporte au contraire un croisement de lignes opaques délimitant des carrés transparents.

Dans le cas de l'hélio, on aboutit à des **alvéoles en creux, entourés de muretins,** dans le cas de la typo, à des points en relief. **Ces muretins de l'hélio serviront de support à la racle et empêcheront celle-ci de vider l'encre des creux,** avant l'impression de la bande de papier.

Une trame « mère » est une trame gravée sur une plaque de verre. On l'obtient mécaniquement au moyen de deux séries de lignes parallèles se croisant à angle droit. Ces lignes sont gravées dans la plaque, puis on les noircit et on obtient ainsi une trame négative, donc avec lignes noires et carrés blancs.

A partir de cette trame mère, négative, on prépare des trames positives gravées ou trames originales, par copie des trames négatives sur des plaques de verre sensibilisées que l'on développe et que l'on mord pour y creuser les carrés qui sont ensuite noircis.

Mais les trames gravées sont d'un prix élevé, on les remplace par des « copies de trame », qui sont des copies de la trame mère sur un **film photographique.**

Si nous examinons une impression en simili typo et en offset au compte-fils, nous constatons la présence dans les tons clairs **d'un point de simili noir sur fond blanc,** dans les tons foncés **d'un point blanc sur fond noir** avec des intermédiaires entre les deux, c'est-à-dire des variations de surfaces noires et blanches donnant des gris d'intensité variable (voir figure 7).

Dans l'hélio, **c'est par l'épaisseur du dépôt d'encre sur le papier que l'on obtient l'intensité voulue,** mais c'est aussi à l'aide de la trame que l'on obtient le modelé.

Les trames de la typo et de l'offset sont identiques entre elles. L'inclinaison que l'on choisit pour leurs lignes par rapport au sens de l'image est identique pour les

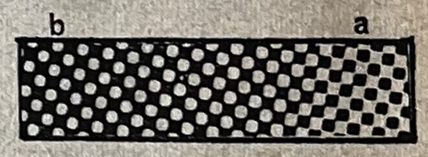

Fig. 7 Décomposition des tons par la trame :
a) les clairs,
b) les foncés.

tramés de la typo et de l'offset : 45°, comme d'ailleurs pour la trame de l'hélio lorsqu'il n'y a pas superposition de couleurs.

La superposition de deux trames de même inclinaison produit un effet de moirage ; tel risquerait d'être le cas d'un document déjà imprimé en simili et que l'on veut reproduire à nouveau. L'effet de moirage est évité en inclinant la trame de façon que les lignes de la trame de l'original forment un angle compris entre 15° et 30° avec avec les lignes de la trame de la recopie.

C'est ce principe qui est appliqué en hélio dans la reproduction de plusieurs couleurs superposées, comme nous allons le voir plus loin. Dans ce cas, la trame de chacun des quatres couleurs données par les quatre cylindres d'impression successifs doit être décalée de 30° avec la trame de la couleur précédente.

DIFFERENTS TRAMÉS AVEC ET SANS MODELÉ

Nous avons maintenant (fin 1970) trois timbres imprimés en héliogravure : le 0,20 Saint-Lô, le 0,60 Jeux olympiques de Grenoble et le 0,45 Floralies de Paris 1969.

(A suivre.)

Les postes privées en Suède

(suite de la page 46)

l'envoi. Tout au contraire, on peut dire qu'il a déjà tout à fait rempli son but au moment où l'envoi est déposé pour le traitement postal. Pour les services postaux, sont décisives les autres indications particulières que doit porter selon le règlement un envoi-réponse.

N'importe qui a la possibilité de se servir des vignettes dites « Svarslösen ». Avant de les mettre en circulation, elles doivent pourtant être vérifiées et approuvées par la poste. Le but de la vérification est d'empêcher qu'elles n'aient une présentation susceptible de les faire confondre avec des timbres-poste. Cela veut dire, entre autres, qu'elles ne doivent pas porter des chiffres qui peuvent être interprétés comme une indication d'une valeur ni le mot « Sverige » (Suède). Pour définir encore plus nettement la différence vis-à-vis des timbres-poste, les vignettes dites « Svarslösen » ne doivent pas non plus, d'après une règle récente, être dentelées. Cependant, une perforation normale à traits est permise. L'usager décide lui-même les couleurs et le tirage des vignettes.

Luminescence - Fluorescence - Phosphorescence

Une mise au point qui se voudrait DÉFINITIVE

La controverse sur l'appellation des timbres utilisés pour l'automatisation du tri du courrier persiste toujours. Pierre de Lizeray proposait dans le dernier numéro du « Monde des Philatélistes » de les appeler simplement « timbres luminescents ». A vrai dire, ce ne serait pas une erreur, mais cette simplification conduirait obligatoirement à des confusions. D'autant plus que Michel Stieber, dans un numéro de « l'Echo de la Timbrologie », appliquait déjà cette appellation aux simples « azurants optiques ».

Désirant trouver une documentation plus complète, nous avons délaissé le Larousse pour la collection « Que sais-je ? », où une étude très documentée a paru, en 1961, sous la signature de Roger Bernard ; elle semble pouvoir nous apporter tous les éclaircissements désirables.

Examinons, dans ce petit livre de 128 pages, les passages qui nous intéressent. Remontons aux sources ; la production de lumière peut se faire de deux manières. D'abord, par incandescence lorsque la température du corps dépasse 500° ; ensuite, et c'est notre sujet, par « **LUMINESCENCE** » ; dans ce cas, l'élévation de température n'est pas appréciable, c'est cette « lumière froide » qui fut appelée en 1888 « luminescence » par Wiedemann.

Cette luminescence peut être produite de manières très diverses ; ainsi, nous avons : l'électroluminescence, la bioluminescence, la chimioluminescence, la cathodoluminescence, la triboluminescence, enfin la photoluminescence qui, rassurez-vous, est la seule qui nous concerne ; cette dernière est provoquée par une absorption de lumière ou plus exactement de « radiations électromagnétiques ».

Il est donc bien hasardeux de vouloir employer la qualification de « luminescent » uniquement pour nos timbres, alors qu'une très petite partie du phénomène est envisagée.

* * *

Etudions, maintenant, la photoluminescence que nous appellerons, pour plus de facilité, luminescence, sans préfixe.

Stoke a étudié ce phénomène et en a tiré des règles ; ainsi, la photoluminescence fut divisée en deux catégories :

— « **la phosphorescence**, émission de lumière se prolongeant après l'excitation ;

— **la fluorescence**, qui cesse immédiatement si l'on supprime l'irradiation ».

E. Becquerel prouva peu après que cette distinction était assez superficielle ; il disait que les substances dites « fluorescentes » n'étaient, en réalité, que des corps phosphorescents qui s'éteignaient rapidement, car, pour Becquerel, dès que l'on pouvait déceler une persistance lumineuse, si minime soit-elle, il devait s'agir de phosphorescence. Or des expériences récentes nous ont permis de mesurer des persistances lumineuses de l'ordre du dix milliardième de seconde !

Arrêtons là cet exposé qui finirait par se placer trop en dehors de la philatélie (certains diront que c'est déjà fait), mais nous avons voulu démontrer que les principes purement scientifique nous entraînent trop loin et que, sans trahir la vérité, nous pouvons employer l'adjectif « phosphorescent » dès qu'il reste la moindre rémanence après l'excitation.

A première vue, la démonstration de Becquerel semble donner raison à P. de Lizeray, qui désirerait employer le seul terme de « luminescent ». Nous allons essayer de prouver qu'il faut, pour nous autres philatélistes, faire une distinction entre la fluorescence et la phosphorescence et qu'il n'est pas possible de se contenter du terme générique de « luminescence ».

Les Hollandais ont utilisé la fluorescence de 1962 à 1967 ; à partir de cette date, c'est la phosphorescence qui est employée.

Prenons pour exemple le 12 c. vert-bleu à l'effigie de la reine Juliana ; nous allons pouvoir distinguer quatre types, à la lampe de Wood.

Le premier ne réagit pas, il reste grisâtre ; un papier ordinaire a donc été utilisé. Les trois autres réagissent, ils sont donc luminescents.

Le deuxième donne un papier blanc très brillant, c'est l'**azurant optique**, qui a, comme nous l'avons déjà dit, une luminescence sans utilisation postale.

Le troisième est d'un très beau jaune d'or, couleur qui disparaît immédiatement à l'extinction de la lampe. Il s'agit d'un papier **fluorescent** qui a servi, dès 1962, pour le redressage du courrier.

Le quatrième apparaît jaune-vert pâle, et cette couleur subsiste si l'on supprime la radiation ; il convient donc de l'appeler **phosphorescent.**

Comme nous le voyons, il est impossible de classer ces deux derniers types sous le même vocable de luminescence.

Comme nous considérons que tous ces timbres vont prendre une grande extension, il nous semble prudent d'employer, dès maintenant, un **vocabulaire pratique commun** qui permettra à tous d'utiliser le même langage avec le **maximum de vérité.**

Nous proposons donc le classement suivant :

1) **Ordinaires** : pour les timbres qui ne réagissent pas à la lampe U.V. ;

2) **Azurants** : pour ceux qui deviennent blanc brillant à bleutés (variété de papier sans usage postal) ;

3) **Fluorescents** : réaction jaune, sans rémanence ;

4) **Phosphorescents** : réaction jaune-vert, rouge ou lilas avec rémanence.

Seules, les deux dernières catégories entrent dans une collection concernant l'automation, car leurs réactions luminescentes sont d'utilisation postale ; il peut s'agir aussi bien du papier que de bandes imprimées.

* * *

Mais, me direz-vous, et les timbres anglais parus dès 1959 (il en existe en 1957 avec lignes noires au verso) à bandes sombres qui sont appelés « phosphor » (1/2, 1, 1 1/2, et 2 P) ? Ils ne réagissent pas à la lampe U.V. (du moins à celle que nous possédons).

Quel est ce mystère ? Il ne faut pas oublier que nos voisins anglais aiment leur originalité et ne font jamais rien comme nous autres Continentaux (ce n'est pas une critique mais une constatation), et nous avons peut-être la clef de l'énigme dans le petit livre de P. Bernard cité au début de cette étude ; après avoir parlé de la phosphorescence comme nous l'avons définie plus haut, l'auteur ajoute : « Il ne faut d'ailleurs pas confondre le mot « phosphor », appliqué actuellement par les Anglo-Saxons à toutes sortes de substances fabriquées spécialement pour leurs propriétés optiques, avec le phosphore, élément chimique bien déterminé, qui peut émettre également de la lumière dans certaines conditions. » Il s'agirait d'une chimioluminescence et, si cette hypothèse était vérifiée, ce seraient les timbres anglais qui ne devraient pas avoir droit à l'appellation de « phosphorescents » ; dans ce cas, nous devrions conserver le mot « phosphor ». sans traduction.

* * *

A titre indicatif, voici les principaux pays étrangers qui utilisent des timbres luminescents pour le redressage du courrier.

Fluorescents : Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas (de 1962 et 1967), Suède, Danemark, Italie.

Phosphorescents : Pays-Bas (depuis 1967), Norvège, Australie, Japon (deux timbres en 1967), U.S.A., Canada, Belgique, Suisse.

« **Phosphor** » (?) : Grande-Bretagne.

Claude BOURGEOIS.

Marcophiles, à vos flammes

ADDITIF

FLAMME 1342 BIENFAISANCE SANTE - SECURITE

7a 92 Antony ppal o=
9a 95 Argenteuil ppal o= D
12a 77 Brie Comte Robert o= e3
32a 92 Neuilly sur Seine ppal =o et o= g3
o3

FLAMME 1522 PROPAGANDE P.T.T.

18a Paris 61 o= Kk

FLAMME 1720 PROPAGANDE P.T.T.

1a Paris 06 o= a1

FLAMME 2548 PROPAGANDE P.T.T.

91 Paris 18 o= el

variété RRR remise en service par erreur le 11/5/70 de 12 h. à 14 h.

MARCOPHILIE

EXPOSITIONS INTERNATIONALES

DE VELON

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS TROCADERO ;

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS COLONIES ;

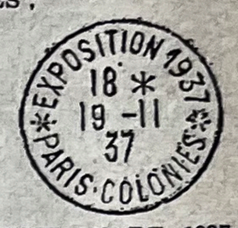

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS TOURISME ;

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS ARTISANAT ;

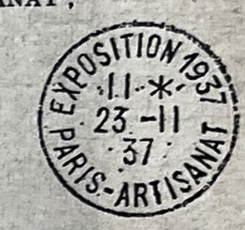

2° Cachet rond, un cercle, au type 21 avec légende : « EXPOSITION DE 1937 - PARIS », jour et heure sur quatre lignes et affranchissement mécanique de lignes continues.



Tous ces cachets sont très courants et de faible valeur.

Une légère plus-value peut être accordée aux oblitérations sur le 0,30 F vert-bleu et le 1,50 F outremer (numéros 323 et 327 Yvert), et surtout le 90 c. rose carminé (n° 326 Yvert).

P.T.T. - MONTREAL 1967

EXPOSITION DE MONTREAL

Avant d'en terminer sur ce chapitre des expositions universelles et Internationales, il convient de rappeler le cachet mis en service par les postes françaises au pavillon de la France à l'Exposition de Montréal (avril - octobre 1967).



Cachet illustré, grand format, au type standard adopté maintenant par les P.T.T. pour la plupart des manifestations philatéliques et les oblitérations en « Premier Jour ». Ce cachet est très commun, les collectionneurs intéressés ayant pu se le procurer facilement à l'époque.

* * *

Ouvrages consultés pour la documentation :

— « Les oblitérations des bureaux de Paris sur les timbres au type Sage », de Marcel Chapellier ;

— « Catalogue des oblitérations temporaires de France (non illustrées) 1855-1961 », de H Ferret et J. Pothion ;

— « Catalogue des oblitérations spéciales temporaires France et colonies françaises - 1849-1943 », de E. Barthélemy ;

— « Bureaux de Paris - Oblitérations mécaniques avec textes », du Club Le Meilleur ;

— « Catalogue oblitérations France 1900-1965 », du Club Le Meilleur ;

— « Illustrations diverses » ;

— « Collections privées pour la reproduction des clichés ».

LE PRESENT NUMERO A ETE ACHEVE D'IMPRIMER LE 28/6/71, EXPEDIE AUX ABONNES ET MIS EN DISTRIBUTION LE 29/6/71.

LES TIMBRES-POSTE DES ÉTATS DE LA COTE DE LA PÉNINSULE ARABE

par M. VAN DAELE

V

En mai 1970, le saidi riyal (divisé en 1.000 baisas) remplaça la « gulf roupie » (64 baisas).

Aucune émission de timbres-poste n'a encore été prévue pour le Dhofar. Le sultanat de Mascate et Oman a repris son autonomie postale en 1966



et n'a émis, depuis lors, que deux belles séries. Les postes sont très bien organisées. Si le sultanat est en relations d'amitié avec le gouvernement de S.M. dans le Royaume-Uni, il n'en est pas moins reconnu par tous comme un sujet de droit international (traité avec les U.S.A. en 1833 ; la France : 1846 ; l'Inde : 1853 ; les Pays-Bas : 1877). Le sultanat abrite des bases de la R.A.F. à Salalah (capitale du Dhofar) et dans les îles Masirah.

Le désengagement britannique à l'est de Suez laissera-t-il ce pays seul face à ce qu'on peut appeler l'hypothèse populaire ?

En juillet 1967 commença, dans l'Oman, l'exploitation commerciale d'une importante nappe de pétrole. On prévoit que l'année 1970 sera l'année du développement de l'ensemble du sultanat, qui est encore resté très en retard à beaucoup de points de vue. On peut jumeler une collection des timbres de ce pays avec une collection de timbres de Zanzibar (jusqu'en 1964).

Les émissions de timbres-poste de l'Etat d'Oman nécessitent quelques éclaircissements.

L'intérieur de la corne d'Arabie, c'est-à-dire l'Oman, était traditionnellement dirigé par un iman élu par une tribu guerrière, sectaire et hostile à tout modernisme. L'imanat d'Oman constituait un territoire vassal du sultan de Mascate. En 1920, un traité entre les deux parties consacra en même temps l'autonomie interne de l'imanat et la suzeraineté du sultanat. Après la seconde guerre mondiale, l'U.R.S.S. et l'Arabie Saoudite (c'est-à-dire les U.S.A.) soutinrent plus ou moins l'iman d'Oman. En 1954, l'iman Ghalib, fraîchement élu, s'en prit au sultan. Celui-ci n'attendait que cela pour occuper l'imanat et sa capitale (1955). C'était peu de temps avant la petite guerre de Buraini (Arabie Saoudite contre Abu-Dhabi et Mascate). L'odeur du pétrole baignait sur les sables de l'Oman. L'imanat d'Oman passa sous l'administration directe du sultan. Sans plus avoir aucun contact matériel avec l'Oman, le gouvernement en exil de l'imanat d'Oman commença à émettre des timbres-poste par l'intermédiaire d'une firme londonienne commercialisant des timbres d'Etats rebelles (Biafra, Nagaland, Oman).

En fait, ces timbres-poste ne servent point.

Le service postal en question commença le 30 octobre 1967. Il se fit reconnaître par l'Union postale arabe (organe de la Ligue arabe). Le courrier devait (soi-disant) être acheminé en Oman « via Bagdad », en accord avec les postes irakiennes. Suite à une enquête que j'ai menée, je suis obligé d'affirmer que ces lettres n'allaient vraisemblablement pas plus loin. Les photocopies de lettres qui sont présentées par les postes de l'imanat ne sont pas des preuves suffisantes (lettres Oman - pays arabes, Belgique - Oman et Italie - Oman), d'autant plus qu'il est impossible de faire circuler pareilles lettres dans le sultanat de Mascate et Oman, qui a une organisation postale structurée et très efficace.

Il semble que la poste omanite s'est brouillée avec l'Irak, puisque, suite à un accord avec les postes jordaniennes, elle fait maintenant acheminer son courrier via Amman.

Il faut noter que le Front de libération du Golfe arabe ne s'entend pas du tout avec le gouvernement en exil de l'imanat d'Oman.

NOS BUREAUX SONT FERMES LE SAMEDI A PARTIR DE 11 H 30

CHAPITRE III

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU SUD-YÉMEN

République populaire du Sud-Yémen

Il y eut un temps où les listes de nouveautés étaient noyées par les émissions de ce pays.

Primitivement, cette région comprenait la colonie d'Aden, une foule de protectorats de l'Ouest et trois sultanats de l'Est (Qa'iti, Kathiri et Mahra).

Dès 1942, les sultanats sous protectorat de Kathiri et de Shihr et Mukalla (Qa'iti en est le nom tribal) (respectivement dans les régions de Seiyun et Hadramaout) émirent leurs propres timbres-poste. Vu l'éloignement d'Aden, ces timbres-poste étaient utiles.

En 1959, les Britanniques organisent la Fédération d'Arabie du Sud.

En 1963, Aden entre à son tour dans la Fédération et les Etats fédérés emploieront désormais les timbres de l'Arabie du Sud.

En 1965, on peut considérer que tous les Etats qui le voulaient se sont fédérés.





A cette date, la région appelée Arabie du Sud, comprend :

1) La Fédération d'Arabie du Sud, dont voici la liste des noms tribaux des Etats, suivis de la date d'accession à la Fédération. Aden (1963) et les îles Perim, Kamaran et Kuria-Muria (cette dernière sera rendue au sultan de Mascate en novembre 1967). Les sultanats de Lahej (Abdali) (1959), Audhali (1959), Upper et Lower-Aulaqi (1965 et 1960), Fadhli (1959), Haushabi (1963), Lower-Yafa (1959) et Wahidi (Bahlaf) (1962). Les cheikirats de Awali (1965), Aqrabi (1960), Upper-Aulaqi (1959), Muflahi (1965), Sha'ib (1963). Les émirats de Dhala (Amiri) (1959), Beihan (1959) et l'Etat de Dhathina (1960). La Fédération avait ses timbres propres :



2) Les non-membres de la Fédération : les trois sultanats de l'Est, Kathiti, Qa'iti (Shihr et Mukalla), Mahra (Qishn et Socotra), ainsi que le seul protectorat de l'Ouest qui ne fit jamais partie de la Fédération : le sultanat d'Upper-Yaffa.

Tous ces Etats avaient leur service postal propre. Si le Qa'iti et le Kathiri l'avaient déjà, il fallut inaugurer les postes du Mahra (Qishn et Socotra) et de l'Upper-Yaffa. S'il est évident que les timbres de l'Upper-Yaffa n'ont pratiquement point servi sur place, il est profondément injuste que cet Etat ne figure pas au catalogue. Comme nous l'avons vu, il y a droit !

Tous ces Etats sont, jusqu'au 30-11-1967, des protectorats britanniques. En 1963, la colonie d'Aden devint un Etat, dont la constitution peut être comparée à celle de Singapour de 1959 à 1963.

En novembre 1967, le pays devient une république populaire et est divisé en gouvernorats. Les gouvernorats ne correspondent pas aux anciens Etats. La révolte des sultanats de l'Est est progressivement jugulée en 1968. Les timbres des Etats, anciennement non membres de la Fédération d'Arabie du Sud, postérieurs au 30-11-1967, sont émis à l'étranger et ne peuvent plus servir au fur et à mesure de l'avance des troupes de la République populaire du Sud-Yémen.

HISTOIRE ET MARCOPHILIE

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES ET INTERNATIONALES

par Pierre SAVELON

V

Durant plus de six mois l'exposition reçut chaque jour des dizaines de milliers de visiteurs, attirés tant par l'intérêt des pavillons et les promenades, aménagés dans un style particulier à chaque pays, que par les fêtes de nuit qui se succédèrent durant toute la saison. Ce n'est pas sans regrets que nombre de Parisiens virent disparaître cette féerie d'un temps ; il n'en reste plus maintenant qu'un souvenir permanent, le musée des Colonies à la Porte Dorée.

Deux types de cachet ont servi au bureau de l'exposition :

1° Cachet rond, un cercle, au type 18 avec légende : « EXPOSITION COLONIALE INTale - PARIS », avec date et heure sur trois lignes ;

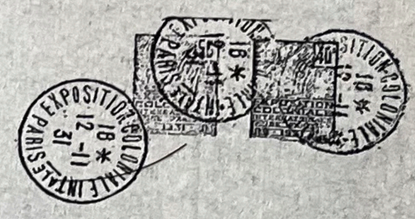

2° Cachet rond, double cercle, au type 19 avec légende : « EXPOSITION COLONIALE INTle PARIS », avec date et heure sur trois lignes, et flamme mécanique.



Type 19

Ces deux oblitérations sont assez courantes, avec cependant une légère plus-value sur le 1,50 F bleu de l'émission spéciale (N° 274 Yvert).

PARIS 1937

EXPOSITION ARTS ET TECHNIQUES

Installée de juin à novembre, approximativement aux mêmes emplacements que l'exposition de 1925. A cette occasion furent inaugurés le palais de Chaillot (construit au lieu et place du « Trocadéro » démoli en 1936) et le musée d'Art moderne du quai de New-York

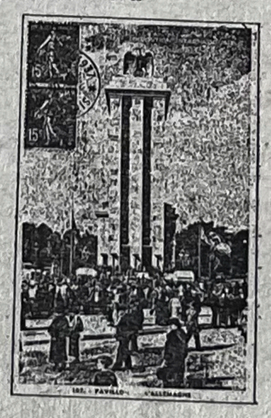

De nombreux pavillons rivalisèrent de hardiesse dans leur construction, tels ceux de l'Allemagne et de l'U.R.S.S., installés face à face à l'entrée du pont Alexandre-III, côté Champs-Elysées

Deux types d'oblitération furent mis en service :

1° Cachet rond, un cercle, au type 20, avec six légendes différentes :

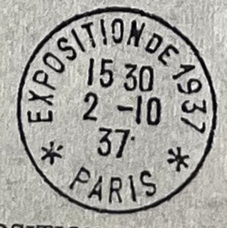

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS ;

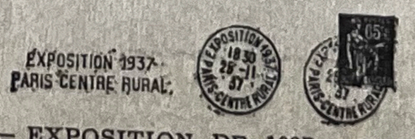

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS - CENTRE RURAL.

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS TROCADERO ;

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS COLONIES ;



— EXPOSITION DE 1937 - PARIS TOURISME ;

— EXPOSITION DE 1937 - PARIS ARTISANAT ;



2° Cachet rond, un cercle, au type 21 avec légende : « EXPOSITION DE 1937 - PARIS », jour et heure sur quatre lignes et affranchissement mécanique de lignes continues.



Tous ces cachets sont très courants et de faible valeur.

Une légère plus-value peut être accordée aux oblitérations sur le 0,30 F vert-bleu et le 1,50 F outremer (numéros 323 et 327 Yvert), et surtout le 90 c. rose carminé (n° 326 Yvert).

P.T.T. - MONTREAL 1967

EXPOSITION DE MONTREAL

Avant d'en terminer sur ce chapitre des expositions universelles et Internationales, il convient de rappeler le cachet mis en service par les postes françaises au pavillon de la France à l'Exposition de Montréal (avril - octobre 1967).



Cachet illustré, grand format, au type standard adopté maintenant par les P.T.T. pour la plupart des manifestations philatéliques et les oblitérations en « Premier Jour ». Ce cachet est très commun, les collectionneurs intéressés ayant pu se le procurer facilement à l'époque.

* * *

Ouvrages consultés pour la documentation :

— « Les oblitérations des bureaux de Paris sur les timbres au type Sage », de Marcel Chapellier ;

— « Catalogue des oblitérations temporaires de France (non illustrées) 1855-1961 », de H Ferret et J. Pothion ;

— « Catalogue des oblitérations spéciales temporaires France et colonies françaises - 1849-1943 », de E. Barthélemy ;

— « Bureaux de Paris - Oblitérations mécaniques avec textes », du Club Le Meilleur ;

— « Catalogue oblitérations France 1900-1965 », du Club Le Meilleur ;

— « Illustrations diverses » ;

— « Collections privées pour la reproduction des clichés ».

LE PRESENT NUMERO A ETE ACHEVE D'IMPRIMER LE 28/6/71, EXPEDIE AUX ABONNES ET MIS EN DISTRIBUTION LE 29/6/71.

LXXVI

Généralement un tel travail est fort peu soigné et les décentrages des timbres par rapport à leur dentelure sont plus accentués ou infiniment plus accentués que lorsqu'il s'agit de roulettes véritables, mais, bien entendu, il se peut aussi que, par hasard, les quatre coups de massicot tombent assez exactement sur la dentelure d'un timbre.

LE 0.25 COQ FLUORESCENT

(par PIERRE MARION)

Les timbres du 0,25 Coq sur papier fluorescent ont fait couler beaucoup d'encre entre collectionneurs pour déterminer s'il s'agit de fluorescence ou de phosphorescence. Mais aucun ne s'est penché sur la gravure du 0,25 Coq en ce qui concerne le découpage des rouleaux encreurs dits « toucheurs » et de l'état de la gravure de ce timbre qui fut le premier timbre d'usage courant pour le lettre simple imprimé en taille-douce trois couleurs.



DEUX REPARTITIONS DES COULEURS

Mais un collectionneur de Cognac, M Vignaud, grand amateur de variétés oblitérées, vient de me signaler une différence dans le découpage des rouleaux toucheurs du rouge et du bleu, qu'il a constatée pour le 0,25 Coq imprimé sur papier fluorescent (Jaune d'or vif).

Après étude des 0,25 Coq oblitérés que M. Vignaud a bien voulu me montrer, j'ai effectivement constaté qu'une différence de découpage du rouge apparait pour le tirage qui comprend le papier fluorescent de la Deutsche Bundespost d'Allemagne.

DATES D'IMPRESSION DU JAUNE D'OR VIF

Un tirage a eu lieu sur la presse n° 16 (future T.D.6-4) :

— Du 20-9 au 21-12-62 pour la première partie du tirage ;

— Et du 7-1 au 27-6-63 pour la deuxième partie de ce tirage.

Les dates des coins datés du papier volontairement fluorescent, que des collectionneurs de Niort ont bien voulu signaler dans la presse spécialisée (1), ainsi que M. Bath, président de la SO.CO.CO.DA.MI., sont comprises dans la première partie du tirage de la presse n° 16 (coins datés 9/11/62 et 14/11/62).

TIMBRES ET TYPES

par Pierre de LIZERAY *de l'Académie de Philatélie*, et Pierre MARION

DATES D'OBLITERATION DU JAUNE D'OR VIF

Possédant une lampe de Wood, j'ai examiné un lot de 0,25 Coq oblitérés et, sur environ 300 timbres, j'ai découvert 2 timbres sur papier fluorescent « jaune d'or vif » avec oblitération : pour le premier de Poitiers R.P. du 16-4-1963 ; quand au second, venant de Paris, sa date n'est pas apparente, mais sous la lumière de Wood, il prend un ton « jaune d'or vif » identique à celui de l'oblitération de Poitiers.

Ces deux timbres présentent le même découpage du rouge, ainsi que tous les autres timbres oblitérés compris entre décembre 1962 et juin/juillet 1963 que j'ai examinés, mais dont le papier est normal, c'est-à-dire soit légèrement luminescent, soit mat

PROVENANCE DES JAUNES D'OR VIF OBLITERES

M. Vignaud me signale aussi que tous les 0,25 Coq « jaune d'or vif » oblitérés qu'il possède ont une oblitération, soit de Paris, soit d'une région délimitée dans un triangle dont les sommets seraient à **Poitiers, Limoges** et **Bordeaux**, et que tous ces timbres présentent le nouveau découpage des rouleaux toucheurs du rouge.



FIG. 1 PLUME BLEUE

PREMIERE PERIODE DU 25 c COQ

En examinant plusieurs timbres neufs (début de l'émission) et un nombre important d'oblitérés, il apparaît que le premier découpage des rouleaux toucheurs du rouge et du bleu est identique pour eux tous.

(1) N.d.l.R. — Voir également « le Monde des Philatélistes » de juin 1970, page 48.

DEUXIEME PERIODE

Puis le découpage change avec l'apparition des timbres « jaune d'or vif », qui font partie du cinquième tirage ainsi que pour les timbres oblitérés, dont l'oblitération est comprise dans le triangle, Poitiers, Limoges et Bordeaux.



FIG. 2 PLUME ROUGE

LES DEUX DECOUPAGES

Cette différence du découpage se situe à côté de la grande collerette du cou et ne concerne que la petite **plume dorsale horizontale** attenante à la grande collerette bleue.

Cette petite plume est normalement **bleue** comme la grande collerette pour les premiers tirages (voir figure n° 1).

Elle est rouge pour le tirage des « jaune d'or vif » comme le montre la figurine n° 2.

Il faut que cette petite plume dorsale soit bien rouge (voir fig. n° 2) car suivant l'essuyage ou l'usure des rouleaux toucheurs, le bleu peut, petit à petit, se communiquer aux tailles de la plume dorsale rouge, ce qui donne une variation de couleur qui n'est ni rouge ni bleue, mais plutôt un violet, car le mélange d'une encre bleue et d'une encre rouge donne un violet (principe de la quadrichromie). Suivant le pourcentage de l'une ou de l'autre des encres on aura un violet plus ou moins foncé selon l'encre apportée par les rouleaux toucheurs du bleu et du rouge et non par la couleur de l'encre bleue qui peut être un bleu plus ou moins foncé (bleu foncé, bleu clair, bleu violet ou bleu noir, etc.).

GRAVURE « USEE » PAPIER JAUNATRE

En examinant les 0,25 Coq sur papier fluorescent, on peut faire deux autres constatations concernant : l'une la gravure du bleu, l'autre le papier vu en lumière du jour.

Pour le bleu, la gravure paraît usée, comme si le cylindre d'impression, après un long tirage, avait été laminé, ce qui aurait diminué la profondeur de ses tailles, en affectant particulièrement les plus faibles. Cette usure paraît surtout dans le fond quadrillé au-dessus du mot Postes, ainsi qu'autour du chiffre de la valeur faciale (voir fig. n° 3), là où les tailles sont les moins profondes.

Pour le papier, sa couleur vue à la lumière ordinaire paraît plus jaune, surtout comparé avec un timbre ordinaire sur papier blanc. Le papier est donc fluorescent du fait de la composition de sa pâte et de l'apport d'un produit qui le rend « jaune d'or vif ». Il est donc normal qu'il prenne, à la lumière du jour, une teinte légèrement jaune et, sous la lumière noire (lampe de Wood), cette teinte (jaune d'or vif) si caractéristique du papier fluorescent de la Deutsche Bundespost.

EN RESUME

Nous pouvons résumer les observations citées plus haut par les cinq critères suivants qui, réunis tous les cinq doivent permettre de reconnaître un Coq « jaune d'or vif ».

Voici les cinq critères. Il faut que le timbre ait :

1° **La petite plume dorsale rouge** (voir figure n° 2) ;

2° Que la gravure du fond quadrillé bleu soit moins apparente que sur un timbre normal (voir fig n° 3) ;

3° Que le papier soit légèrement jaune ;

4° Que la date du « cachet postal » soit comprise entre février et mai 1963 (ces deux dates sont extrêmes à ce jour) ;



FIG. 3 Gravure du BLEU

5° Que le lieu du départ « postal » soit compris dans un triangle ayant pour sommets les villes de Poitiers, Limoges et Bordeaux. *(A suivre.)*

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS - IXe

Reproduction interdite de tous clics, sauf accord avec l'administ

= 10 anciens (1 nouveau mark = 10 marks) amena les autorités russes à prescrire à partir du 24/6/48 la surcharge des timbres communs aux trois zones d'occupation soviétique, anglaise et américaine, vendus dans leur zone.

En attendant la mise en service généralisée de la surcharge « Sowjetische Besatzungs Zone » (qui interdite le 3/7/48), les bureaux postaux furent autorisés à apposer une surcharge qui mentionnait, en diagonale, le nom du bureau émetteur et son numéro de code.

n°s 540 à 553 Yvert non encore cotés dans le catalogue 1971 ?

1036 De M. Michel Delehedde, à Aire-sur-la-Lys

J'ai récemment rencontré le 40 c. orange n° 48 Yv., oblitéré du GC de Bordeaux mais portant mention FRANCE. Inscrite dans une partie d'ovale. Quelle est la signification de cette inscription sur le timbre que divers correspondants m'affirment avoir rencontrée ? Ce timbre est-il d'ailleurs plus ou moins rare que la reprises (de même d'ailleurs que la mention BELGIQUE) ?

LE PRESENT NUMERO A ETE ACHEVE D'IMPRIMER LE 26/3/71. EXPEDIE AUX ABONNES ET MIS EN DISTRIBUTION LE 27/3/71.

VARIÉTÉS DE FRANCE

0,20 SAINT-LO

LES CYLINDRES DU BLEU ET LEURS SIGNATURES

Ce timbre imprimé en héliogravure doit avoir utilisé plusieurs cylindres

(A suivre.)

(A suivre.)

L'inauguration eut lieu le 4 juin en présence de M. Georges Pompidou, premier ministre, M. Marette, ministre des P.T.T., le président du Conseil municipal de Paris, et de nombreuses personnalités du monde politique, littéraire et philatélique.

Le cadre grandiose d'une exposition exceptionnelle

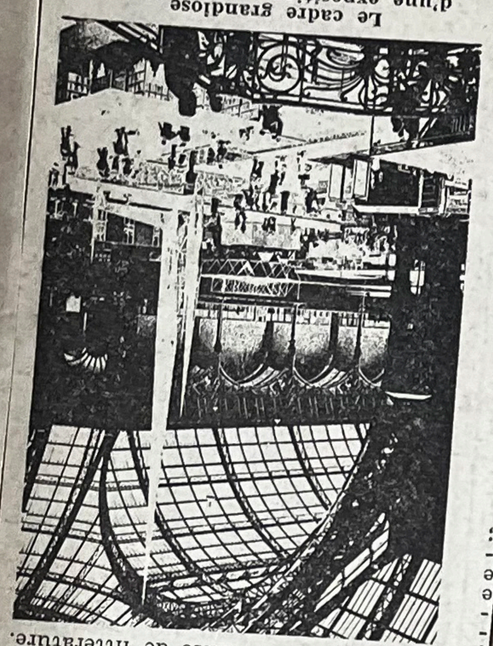

L'ensemble de l'exposition comprenait trois grandes sections :

— la section officielle des P.T.T. présentant les réalisations les plus récentes et les plus spectaculaires en matière de Postes et Télécommunications ;

— la section « Commerce des Timbres », groupant de nombreux négociants français et étrangers, mise en place par M. Pierre Yvert, décédé quelques mois avant l'ouverture de « PHILATEC » ;

— la section philatélique proprement dite dont la responsabilité incombait au président L. Berthelot, président de la Fédération française et président P.J.P.

Enfin l'exposition philatélique proprement dite, qui occupait l'aile droite du Grand Palais.

Ces deux sections occupaient l'ensemble de l'aile droite du Grand Palais, des salles du premier étage, des balcons et la galerie nord du deuxième étage. On pouvait y admirer les timbres et marques postales d'à peu près tous les pays du monde, présentés par plus de mille exposants répartis dans une cinquantaine de pays et se répartissant ainsi : 28 présentations en cour d'honneur, 16 en classe d'honneur, 783 (dont 104 de France) en classes de compétition, 99 en classes jeunesse et 113 en classe de littérature.

...eux cy... ...us mou ...affai... ...donnera ...oduction ...gnature, ...ise gra... ...rs de la ...e je l'ai ... Floralies

expliqué pour le ... de Paris (1969 (1).

Mais examinons les différents coins datés du 20 c. St-Lo.

1er tirage du 28-11 au 5-12-66 (d'après un coin daté du 30-11-66) voir fig. 1.

(1) Voir « Le Monde des Philatélistes », n° 220 d'avril 1970.

POUR CONSERVER...

●●● VOS ETUDES

Reliure de luxe (couleur bordeaux), dos rond pegamoïd, plat iguane, titre au fer doré à la main, à tringles permettant au minimum dix brochures (14,5 × 22,5) .. 5 F

Frais d'envoi en sus : port simple 1,40 F, port recommandé 2,70 F. à notre C.C.P 18.382-12 Paris.

LE MONDE DES PHILATELISTES
11 bis, bd Haussmann, PARIS (9e)

— 100e timbre : petit i minuscule (à Louis) ;

— 99e timbre : sans point (après M) ;

— 90e timbre : L (de Louis) en forme de I.

D'autres timbres présentent des défauts dans la signature. Indiquons-les en ce qui concerne cette fois les timbres hors du coin daté, mais à nouveau situés dans la bande du bas de la feuille. (Voir fig. 2) :

— 92e, 94e et 98e timbres : Sans point après M ;

— 96e timbre (au-dessus du N° de la presse) : L (de Louis) coupé ainsi que le I ;

— 98e timbre : E (de Française) barre supérieure courte ;

— 85e timbre : S (de Louis) coupé.

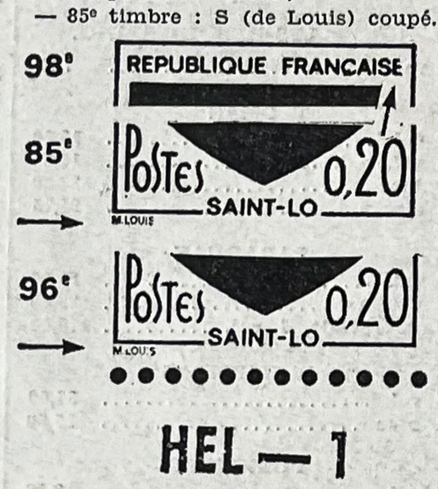

Fig. 2

2e tirage du 27-4 au 9-5-67

C'est à partir du 2e tirage que l'on voit disparaître les variétés dites plus haut dans la signature et que de nouvelles variétés apparaissent, cela dans tous les coins datés en ma possession : 7-8-67 et dans certains tirages en 1968 : 17-7-68, 23-7-68, 24-7-68 et le 31-7-68. Un nouveau cylindre du bleu apparaît donc avec ce tirage.

Coin daté du 23-7-68 (voir fig. 3)

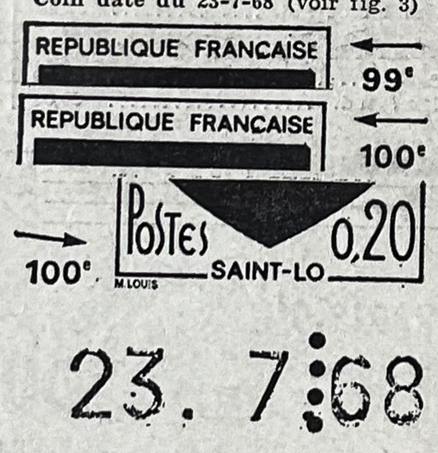

Fig. 3

— 100e timbre : petite encoche blanche dans le bas de l'arrondi du O (de Postes). La barre supérieure du E (de Française) est rognée ;





Fig. 4

— 98e timbre : l'arrondi du P (de Postes) est coupé en haut. La branche du T (de Saint-Lo) est coupée en haut à gauche ;

— 96e timbre (au-dessus du N° de la presse) : petite encoche au cadre en bas, à gauche ainsi qu'au O (de Postes) à gauche.

— 99e timbre : la barre supérieure du E (de Française) est rognée (un peu écourtée et amincie).

D'autres timbres présentent des petits défauts. (Voir fig. 4) :

Tous les coins datés en ma possession présentent ces défauts à partir du 2e tirage jusqu'au 5e tirage. C'est donc dans le 1er tirage, avec le cylindre N° 1, que l'on rencontre le plus de variétés à l'endroit de la signature et, de ce fait, elles seront plus rares puisque ce cylindre n'a imprimé qu'un seul tirage, celui de 1966.

LES CYLINDRES DU ROUGE ET LE REPERE ELECTRONIQUE

Dans le livre du baron de Vinck (L'impression des timbres par les rotatives), consacré aux timbres imprimés en typographie et en taille-douce par les rotatives, les cylindres typo portent quatre galvanos de cinquante timbres, un tour de cylindre imprimant deux feuilles de cent timbres. Chaque galvano est marqué d'un ou plusieurs points blancs situés dans ses parallélogrammes (ou barres) et visibles en haut et en bas des feuilles imprimées. Il est donc très facile de différencier les divers cylindres par les points blancs de leurs galvanos d'autant plus que les parallélogrammes et les barres sont souvent limés et alors différemment limés à leur partie inférieure, d'où suppression et amincissements différents de certains d'entre eux.

En taille-douce, le cylindre porte toujours trois coquilles de timbres et fournit trois feuilles par tour de cylindres (feuilles de 25, 50 ou 100 timbres). Ces coquilles sont marquées par des traits de repère situés dans les deux marges en haut et en bas de chaque feuille, ce qui différencie entre elles les trois feuilles d'un cylindre (actuellement : sans trait, 1 trait et 2 traits).

En hélio, il faut rappeler qu'un tour de cylindre ne fournit **qu'une feuille de timbres** (50 ou 100 timbres) mais qu'il y a autant de cylindres qu'il y a de couleurs sur le timbre. Les cylindres ne sont pas marqués d'empreintes semblables à celles de la typo ou de la taille-douce, mais en hélio, la **marque du repère pour l'œil électronique peut quand même jouer le rôle de marque des cylindres rouges.** En effet dans la marge de droite, à la hauteur de la 70e case, la marque électronique est différente sur certaines feuilles, marques que l'on peut conserver en prélevant des bandes de timbres avec les coins datés et qui sont les mêmes sur chaque feuille d'un même tirage. D'où la certitude d'un changement de cylindres du rouge (couleur de la marque électronique) conjugué avec un changement général des quatre cylindres d'impression de ce timbre, ce qui expliquerait les différentes variétés de ce timbre pour les cylindres du bleu.

Après différents contrôles, je viens de découvrir une 3e marque rouge de cylindre, ce qui permet de croire à un 3e cylindre car les variétés des 1er et 2e cylindres n'y figurent plus. La marque du repère électronique est, comme lors du changement de marque précédent, très différente des autres marques, elle porte la date d'impression du 11-4-68 et du 17-4-68. Nous avons ainsi à ce jour, trois cylindres différents classés par ordre de parution.

— **1er cylindre** - tirage du 28-11 au 5-12-66 (voir fig. 5). La marque électronique mesure en haut 3 mm, en bas 2,7 mm et l'épaisseur est de 2 mm. Variétés dans la signature.

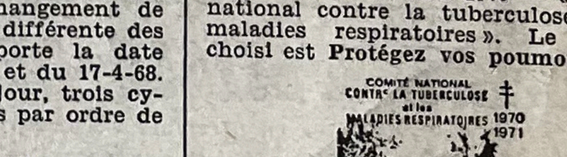

Fig. 5

— **2e cylindre** - tirage du 7-8-67 et certains tirages en 1968 : 17-7-68, 23-7-68, 24-7-68 et 31-7-68 (voir fig. 6). La marque électronique mesure en haut 3,4 mm, en bas 3 mm et l'épaisseur est de 2 mm. Variétés dans le mot Postes.

— **3e cylindre** - le 11-4-68 ainsi que le 17-4-68. Ce cylindre ne comporte pas de variétés dans la signature ou dans le mot Postes de ses coins datés.

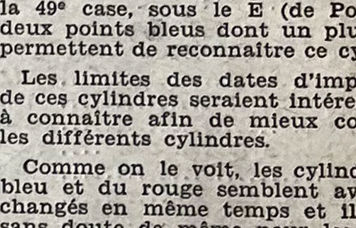

Fig. 6

contrairement aux deux cylindres du bleu précédents. Son trait de repère est plus grand et moins épais que ceux des deux cylindres du rouge précédents. Cette fois, rectangle parfait, il mesure (voir fig. 7) en haut et en bas 3,8 mm pour une épaisseur qui est seulement de 1,8 mm.

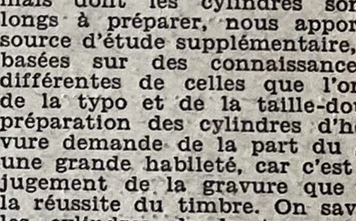

Fig. 7

Pour le bleu, une petite variété à la 49e case, sous le E (de Postes) : deux points bleus dont un plus gros, permettent de reconnaître ce cylindre.

Les limites des dates d'impression de ces cylindres seraient intéressantes à connaître afin de mieux contrôler les différents cylindres.

Comme on le voit, les cylindres du bleu et du rouge semblent avoir été changés en même temps et il en va sans doute de même pour les autres couleurs.

CONCLUSION

L'héliogravure, mode d'impression moderne par la rapidité des rotatives, mais dont les cylindres sont très longs à préparer, nous apporte une source d'étude supplémentaire, études basées sur des connaissances bien différentes de celles que l'on avait de la typo et de la taille-douce. La préparation des cylindres d'héliogravure demande de la part du graveur une grande habileté, car c'est de son jugement de la gravure que dépend la réussite du timbre. On savait que les cylindres de la typo et de la taille-douce sont faciles à reconnaître, désormais nous pourrons reconnaître **les cylindres de l'héliogravure par la marque du repère électronique** lors d'un changement de cylindres à condition que les tirages soient très importants comme c'est le cas pour le 0,20 St-Lo.

Pierre MARION.

ERINNOPHILIE

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le quarantième timbre de la Campagne nationale annuelle contre la tuberculose est actuellement en vente jusqu'au 15 décembre 1970. Cette quarantième campagne est marquée par l'élargissement des objectifs du Comité, qui est devenu — par suite du décret du 29 mai 1970 — « Comité national contre la tuberculose et les maladies respiratoires ». Le thème choisi est **Protégez vos poumons.**



Le timbre (0,50) est imprimé en héliogravure (jaune, rouge, bleu, vert, noir et marron) par les Ateliers Delrieu.

Rappelons que le timbre antituberculeux est la seule vignette dont l'apposition au recto d'une enveloppe, à côté du timbre d'affranchissement, est tolérée par l'administration des P.T.T., toutes les autres vignettes devant, obligatoirement, être collées au verso.

Les réimp
de la premiè
d'Equateur (1

par le Dr

Les réimpressions de la premiè émission d'Equateur (nos Yvert 1, et 3) peuvent être réparties en deu catégories :

1) Les réimpressions de 1890 ;
2) Les réimpressions de 1893.

1) Les réimpressions de 1890

Elles n'existent que sur papie blanc. Elles furent obtenues par d petites planches de 9 (3 × 3) et (2 × 4) timbres. Les bordures de ce planches ne montrent aucune impres sion et les timbres sont sans gomme. Les « 1/2 réal bleu, 1 réal jaune, 1 réal vert » provenant des planche de 9 sont sur simple papier blanc, tandis que les « 1 réal jaune » pro venant des feuilles de 8 sont sur papier blanc quadrillé.

Les dimensions du quadrillage sont sensiblement les mêmes que celles des originaux. Mais chez ceux-ci, le quadrillage est si marqué qu'il apparaît nettement et directement au verso du timbre et pas seulement par examen, par transparence. Il n'en est pas de même chez les réimpressions, où la visibilité du quadrillage est moins nette.

Mais l'examen du papier fournit encore un autre signe important. Chez les réimpressions sur papier quadrillé, il existe, en outre, un aspect grené net, formant de petits losanges clairs. Les grands axes de ces petits losanges ont toujours une direction horizontale. Chez les originaux sur papier quadrillé, cet aspect grené n'existe pas, ou bien, s'il est présent, il est irrégulier et beaucoup moins net. De plus, les grands axes des petits losanges sont à direction verticale.

Les nuances des réimpressions ne sont pas celles des originaux.

— 1/2 réal : bleu-gris terne à bleu foncé. (Originaux : bleu, outremer, violet-bleu à outremer foncé, outremer vif.)

— 1 réal : jaune doré sur papier simple. (Originaux, sur papier simple : orange ocre, brun-gris olive, jaune-chrome, jaune, jaune terne, jaune ocre, jaune-orange, jaune-brun à brun-jaune terne.)

— 1 réal : jaune doré sur papier quadrillé. (Originaux, sur papier quadrillé : jaune-orange, jaune.)

— 1 réal : vert de Russie (vert de bouteille foncé) sur papier simple (originaux sur papier simple : vert-gris olive, vert de mer).

Ainsi, la nuance vert de bouteille foncé de la réimpression du n° 3 est très différente de la nuance de l'original et cette réimpression peut être facilement reconnue.

La couleur du n° 2 original peut se rapprocher de la couleur jaune doré de la réimpression. Mais cette couleur jaune doré n'existe chez l'original que sur papier simple et non sur papier quadrillé, comme pour la réimpression.

Les dimensions des réimpressions du 1 réal vert et du 1 réal jaune sur papier simple sont nettement supérieures à celles des originaux, qui mesurent 19 à 19,2 millimètres sur 23 à 23,2 millimètres. L'examen à l'œil nu permet déjà de constater cette différence.

Mais le 1 réal jaune sur papier quadrillé présente des dimensions voisines de celles des originaux.

Ces fortes différences viennent de ce que les réimpressions ne furent pas réalisées avec les planches originales. Elles furent imprimées par de nouvelles planches, obtenues par moulage de clichés originaux ou du coin primitif. La stéréotypie fut faite avec moins de soin encore que lors de la fabrication des planches originales, de sorte que toutes les irrégularités des clichés (double ligne des bords, déformation des cartouches, défectuosités des bords) que l'on rencontre chez les originaux sont, chez les réimpressions, encore plus accentuées. En revanche, l'impression de ces réimpressions de 1890 est claire et nette.

Comme autre conséquence du peu de soin apporté à la fabrication des planches, on constate souvent la présence autour du timbre d'une ligne extérieure à la ligne d'encadrement du timbre. Parfois cette ligne n'est visible que par places et notamment aux coins.

La présence de cette ligne d'encadrement constitue un des meilleurs signes de reconnaissance des réimpressions de 1890.

JAUNE », 32, rue Drouot - **PARIS-9e** - **Tél. 770-74-07**
- Ouvert de 7 h 30 à 19 h 15. - R. C. Seine 69 A 8146

emier choix - Sauf ° oblit. - * Neuf ou obl. - S.G. : sans Gomme.
oi en dessous de 50 F plus port 3,90 F franco à partir de 125 F.
onvenant pas sera échangé ou intégralement remboursé.

CSNTP

S FRANÇAISES

MARS 1971

17°.....	1,80	92.....	0,45	209.....	0,60	28.....	24,00	126.....	0,10
17aC° ..	12,00	93*.....	0,30	210.....	1,20	28°.....	20,00	127.....	0,10
18.....	10,00	94.....	0,20	211.....	1,50	29.....	27,00	128.....	0,15
18°.....	7,00	95.....	0,45	212.....	1,80	30.....	30,00	129.....	0,15
19.....	20,00	96*.....	0,60	213.....	1,80	31.....	66,00	130.....	0,10
19°.....	2,00	97*.....	6,00	197/213.	10,00	32.....	90,00	131.....	0,15
20.....	21,00	98*.....	6,00	**Avion**		18/32...	290,00	132.....	0,20
20°.....	14,00	89/98...	14,00	1/3....	1,35	33*.....	0,30	133.....	0,20
21.....	20,00	99.....	0,10	4.....	0,75	34.....	0,45	134.....	0,20
21°.....	2,00	100.....	0,10	5.....	1,00	35*.....	0,75	135.....	0,20
22.....	20,00	101.....	0,10	6.....	0,45	36°.....	1,00	136.....	0,30
22°.....	15,00	102.....	0,10	7/12...	4,50	37.....	13,50	137.....	0,35
23.....	45,00	103.....	0,10	13.....	5,00	37°.....	1,00	138.....	0,30
23°.....	40,00	104.....	0,10	14.....	5,00	38.....	2,40	139.....	1,20
24.....	30,00	105.....	0,10	15.....	6,00	38°.....	2,00	140.....	0,75
24°.....	24,00	106.....	0,15	**Bloc**		39.....	4,00	141.....	0,30
25.....	90,00	107.....	0,10	1.....	3,00	39°.....	3,50	142.....	0,35
26.....	30,00	107 A...	0,20	**Taxe**		40.....	3,50	143.....	0,20
27.....	0,75	108.....	0,20	1°.....	525,00	40°.....	3,00	144.....	0,30
27°.....	0,45	109.....	0,20	3.....	700,00	41.....	1,50	145.....	0,50
28.....	0,60	110.....	0,15	4°.....	24,00	41°.....	1,20	146.....	0,90
28°.....	0,45	110 A...	0,25	6.....	15,00	42.....	3,00	125/46..	7,00
29.....	0,75	111.....	0,30	6°.....	12,00	42°.....	2,70	147.....	5,00
29°.....	0,60	112.....	0,25	9°.....	75,00	43*.....	7,50	148/50..	1,50
30.....	1,80	112 A...	0,30	11°.....	21,00	44.....	3,00	151/52..	0,90
30°.....	0,25	113.....	1,35	12.....	13,50	44°.....	2,70	153/57..	21,00
31.....	6,00	114.....	2,70	15.....	0,15	45*.....	12,00	158.....	0,20
31°.....	1,35	114°.....	0,90	16.....	0,25	46*.....	27,00	159.....	0,25
32.....	6,00	114 A...	0,25	17.....	0,25	47.....	40,00	160.....	0,30
32°.....	0,20	115.....	1,00	18.....	0,25	33/47...	115,00	161.....	0,50
33.....	3,60	116.....	1,80	19.....	0,35	48*.....	0,60	162.....	0,50
33°.....	2,40	116 A...	0,20	20.....	1,35	49.....	0,35	163.....	0,25
34.....	4,50	117.....	0,15	21.....	0,45	50*.....	0,40	164.....	0,60
34°.....	0,90	117 A...	2,00	22.....	1,50	51*.....	2,25	165.....	0,50
35.....	9,00	117 B...	3,00	23.....	0,45	52.....	2,70	166.....	0,40
35°.....	8,00	118.....	0,20	24.....	1,65	53.....	0,60	167.....	0,90
36.....	10,50	119.....	0,25	15/24...	6,50	54.....	4,00	168.....	0,60
36°.....	7,50	120.....	0,25	25.....	0,05	48/54...	10,00	158/66..	5,00
37.....	18,00	121.....	0,30	26.....	0,10	55*.....	0,45	169/71..	1,80
37°.....	13,00	122.....	0,60	27.....	0,10	56*.....	0,45	172.....	0,30
38*.....	19,50	99/122..	15,00	28.....	0,10	57*.....	0,45	174.....	2,70
39.....	18,00	123/26..	9,50	29.....	0,10	58*.....	0,45	176/77..	0,30
27/39...	99,00	128°.....	7,00	30.....	0,10	59*.....	0,45	178.....	0,35
40.....	1,10	129°.....	7,00	31.....	0,10	60*.....	0,60	179.....	0,50
41.....	2,75	130.....	8,00	32.....	0,20	61*.....	0,75	180.....	0,50
42.....	5,40	131°.....	7,00	33.....	0,20	62*.....	1,20	181.....	0,50
43.....	78,00	132°.....	7,00	34.....	0,45	55/62...	4,50	182.....	0,50
44.....	18,00	127/32..	45,00	35.....	1,50	63.....	0,10	183.....	0,90
45.....	1,80	133/38..	3,50	36.....	0,60	64.....	0,10	184.....	0,90
45a.....	1,80	139.....	8,00	37.....	0,60	64a.....	0,10	178/84..	4,00
45b.....	1,80	140/41..	0,90	25/37...	4,00	65.....	0,15	185/86..	0,50
45f.....	25,00	142/46..	19,50	38.....	0,25	66.....	0,15	**Avion**	
46.....	2,70	147.....	0,10	39.....	0,30	67.....	0,20	1.....	0,25
46a.....	2,70	148.....	0,25	40.....	0,30	68.....	0,10	2.....	0,25
46e.....	27,50	149.....	0,25	41.....	0,10	69.....	0,10	3.....	0,35
46f*.....	27,50	150.....	0,25	42.....	0,10	70.....	0,40	4.....	0,35
46h.....	15,00	151.....	3,50	43.....	0,15	71.....	0,30	5.....	0,75
47.....	5,10	152.....	0,25	44.....	0,25	72.....	0,20	1/5....	1,80
47a.....	5,10	153.....	0,30	45.....	0,25	73.....	0,35	6/9....	1,20
47b.....	7,50	154.....	0,35	46.....	0,25	74.....	0,35	10.....	0,15
48.....	5,40	155.....	0,30	47.....	0,80	75.....	3,60	11.....	0,20
48d.....	25,00	156.....	0,25	48.....	0,80	75°.....	2,25	12.....	0,20
49.....	24,00	157.....	0,30	49.....	0,80	76.....	0,50	13.....	0,25
49b.....	30,00	147/57..	2,75	50.....	1,00	77.....	0,60	14.....	0,25
49e°....	60,00	158/60..	1,35	41/50...	4,00	78.....	1,20	15.....	0,45
50.....	21,00	161/62..	0,30	**Bloc**		79.....	6,60	16.....	0,45
50h.....	24,00	163.....	0,60	1.....	3,00	63/79...	14,00	17.....	1,00
51.....	45,00	164.....	0,60	**GUINEE**		80.....	0,60	10/17...	2,75
51f.....	45,00	165.....	0,45	1*.....	0,45	80°.....	0,35	**Bloc**	
52.....	27,00	166.....	0,15	2*.....	0,45	81.....	0,10	1.....	2,25
52h.....	30,00	167.....	0,45	3*.....	0,75	82.....	0,20	**Taxe**	
53h°....	51,00	168.....	0,30	4.....	2,00	83.....	0,20	1*.....	0,75
55*.....	0,10	169.....	0,60	4°.....	1,00	84.....	0,15	2*.....	0,90
56*.....	0,10	170.....	0,45	5.....	2,40	85.....	0,10	3*.....	2,10
57*.....	0,10	171.....	1,20	5°.....	1,50	86.....	0,20	4.....	1,35
58.....	0,30	163/71..	4,50	6.....	3,00	87.....	0,10	5.....	1,65
59.....	0,40	172.....	0,75	6°.....	1,80	88.....	0,40	6.....	2,25
60.....	0,20	173/74..	0,30	7.....	9,00	89.....	0,30	7.....	18,00
61.....	0,10	175.....	0,35	7°.....	8,00	90.....	0,20	1/7....	27,00
62.....	0,20	176.....	0,15	8.....	6,00	91.....	0,15	8.....	18,00
63.....	2,25	177.....	0,45	8°.....	4,80	92.....	0,20	9.....	5,00
63°.....	0,90	178.....	0,10	9.....	22,50	93.....	0,20	10.....	2,40
64*.....	0,15	179.....	0,10	9°.....	18,00	94.....	0,15	11.....	2,40
65.....	0,25	180.....	0,20	10.....	22,50	95.....	0,60	12.....	21,00
66.....	0,25	181.....	0,15	10°.....	15,00	96.....	0,30	13.....	18,00
67.....	3,00	182.....	0,20	11.....	21,00	97.....	0,35	14.....	15,00
67°.....	2,00	183.....	0,20	84/98...	4,00	98.....	1,20	15.....	8,25
68.....	0,45	184.....	0,25	12.....	45,00	99.....	0,15	8/15....	90,00
69.....	0,20	185.....	0,25	12°.....	30,00	100.....	0,20	16.....	0,10
70.....	0,90	186.....	0,25	13.....	30,00	101.....	0,90	17.....	0,15
71.....	4,20	187.....	0,25	13°.....	24,00	102.....	0,20	18.....	0,20
55/71...	12,00	188.....	0,30	14.....	27,00	103.....	0,90	19.....	0,25
72.....	0,25	189.....	0,35	15.....	81,00	104.....	1,80	20.....	0,25
73.....	0,30	190.....	0,25	15°.....	69,00	105°....	5,00	21.....	0,40
74.....	0,80	191.....	0,30	16*.....	10,50	106°....	13,00	22.....	1,20
75.....	1,50	192.....	0,25	17.....	16,50	99/106..	22,50	23.....	1,20
76.....	1,50	193.....	0,25	17°.....	15,00	107.....	0,25	16/23...	3,75
77.....	0,10	194.....	0,35	18*.....	0,25	108.....	0,20	24.....	3,75
78.....	0,15	195.....	0,45	19.....	0,35	109.....	1,05	25.....	3,75
79.....	0,15	196.....	0,45	20*.....	0,90	110.....	0,75	26.....	0,15
80.....	0,15	178/96..	4,50	21.....	0,90	111.....	4,00	27.....	0,15
81.....	0,15	197.....	0,10	21°.....	0,60	112*.....	5,00	28.....	0,15
82.....	0,20	198.....	0,10	22.....	1,80	112 A...	0,90	29.....	0,15
83.....	0,15	199.....	0,10	22°.....	0,75	113°.....	2,00	30.....	0,20
84.....	0,25	200.....	0,15	23.....	3,50	113 A...	0,90	31.....	0,20
85.....	0,25	201.....	0,15	23°.....	2,50	113 A°..	0,75	32.....	0,25
86.....	0,20	202.....	0,50	24.....	8,00	114.....	4,00	33.....	0,40
87.....	0,20	203.....	0,90	25*.....	8,00	114°.....	3,00	34.....	0,75
88.....	0,20	204.....	0,40	26.....	14,00	115/18..	10,50	35.....	0,60
77/88...	2,00	205.....	0,75	26°.....	13,00	119/24..	5,00	36.....	0,20
89.....	0,15	206.....	0,30	27.....	24,00	125.....	0,05	26/36...	3,00
90.....	0,15	207.....	0,30						
91.....	0,20	208.....	0,30						

portants de France et Colonies françaises au meilleur prix

600 BEAUX TIMBRES
GRATUIT SUR DEMANDE
Anciens et semi-mod. "France"
Remise 40 à 50 % sur oblitérés
CREATOR, 9, rue Mansart, PARIS-9e.

who has the owner's full confidence, but it is also strongly advisable to give an idea of the market value of the collection. This value is rarely correctly estimated by the heirs if they have no, or only little knowledge of philately. Frequently the value of a collection is, in such cases, underestimated, because many collectors try to conceal from their relatives that they are spending substantial amounts for their hobby. On the other hand collectors who have not spent very much for their purchases brag about the value of their collections, leading the heirs to overestimate its value. The estimate usually made for the purpose of figuring inheritance taxes is of some help, but as it is usually held low, only if the heirs depend on the advice of a trusted philatelic friend or an entirely reliable dealer, they will get a fair price for the collection. No collector should neglect to take the precautions suggested above and to give accurate instructions about the disposal, to avoid his philatelic possessions from being sold at a fraction of their real value, giving someone an unfair advantage.

FORGERIES AND FAKES

The affairs of *Jean de Sperati* are making the rounds in the pages of newspapers and magazines, as well as the uninformed and naive philatelic press in Europe. The reporters of the sensational "news" of a gigantic factory of philatelic forgeries seem entirely unaware of the fact, that Jean de Sperati is no newcomer in the field of philatelic forgery and that his products have startled for a short period philatelic experts as long as some twenty years ago. Heinrich Koehler had been fooled and put several of de Speratis products in one of his auctions, where a British expert discovered them. De Sperati has been known since then as the manufacturer of dangerous forgeries of classic stamps, but his products, after a short period of uneasiness, were recognized by the leading experts and constitute no problem for them any more. Every imitator of stamps, even the most clever and educated forger, makes his small mistakes and his products, which seem perfect at first glance, reveal upon close scrutiny characteristics which give them away. De Speratis products have proven especially dangerous, because he is an expert in many fields, like printing, painting, chemistry, paper, etc., and has besides this a good knowledge of classic stamps. But all his refined technique of imitating stamps was unable to reproduce completely the conditions under which these stamps were printed eighty to a hundred years ago and the differences which occurred give the expert an unfailing opportunity for detection of the forgeries. Even the application of faked guarantee marks of leading experts could only delay, but not prevent the final unmasking of the forger and his products.

While the philatelic experts are able to deal with de Sperati, the *legal aspects* of the case are more confusing. The suit fought in his case before the French courts depends entirely on the ability of de Speratis legal advisers to find loopholes in the present laws which will free him from criminal prosecution. In France as in many countries, the imitation of stamps itself for philatelic purposes is not forbidden by law and deceit must be proven to get a conviction. But this is rarely possible, especially when, as in most cases, a judge, who is ignorant of philatelic matters, is presiding. If this is the case, de Sperati has again a good chance of escaping the clutches of the law.

The legal protection of the philatelist against forgeries and fakes is in a good position only in those countries which forbid by *special laws* the manufacture of imitations of postage stamps as well as any changes of genuine stamps by surcharge, etc., for philatelic purposes, but such laws exist only in a few countries. The next best chance to prosecute forgers and fakers exists in those countries which do not demonetize older issues, as is the case in the United States and several other countries. Any imitation of such stamps would be considered as an attempt to defraud the government, heavily punishable by law. Unfortunately this covers only the domestic stamps valid for postage and, as a matter of international reciprocity, foreign stamps of this kind. But almost all foreign countries demonetize their

DE
E
GES
NDE

is
e
on
lo

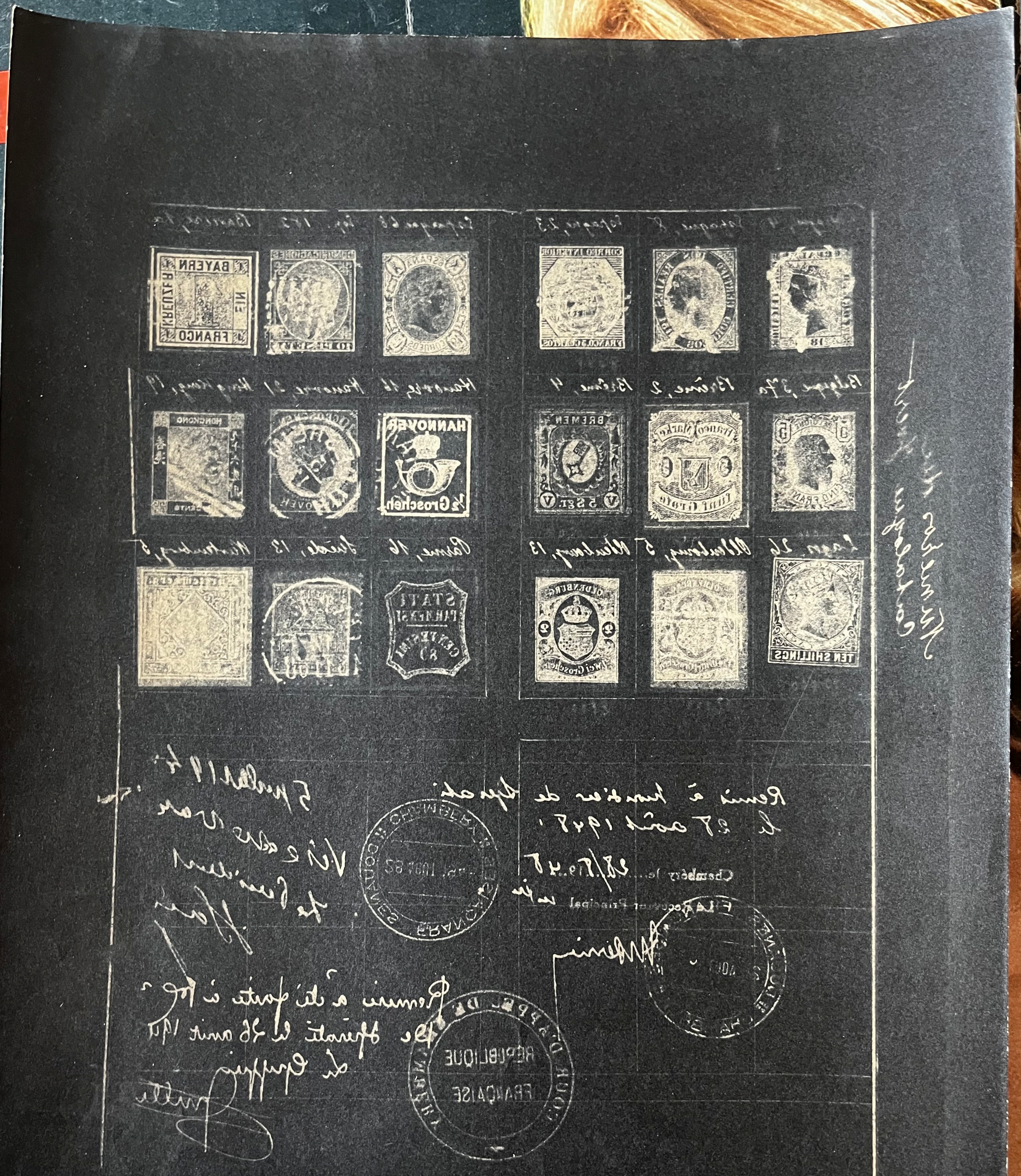

ns
envoyés spéciaux
vous le disent.

6 Fév. 1959 - 15e A... 6 - 60 Fr.
Algérie 70 fr. - Belgique 10 fr. B. - ... 0 fr. 90 S.
Canada 20 cts - Italie 180 lires - Turquie 225 piastres.

POINT DE VUE IMAGES DU MONDE

mais que se passe-t-il donc à Monaco ?

nos envoyés spéciaux vous le disent.



6 Fév. 1959 - 15e Année - N° 556 - 60 Fr.
Algérie 70 fr. - Belgique 10 fr. B. - Suisse 0 fr. 90 S.
Canada 20 cts - Italie 180 lires - Turquie 225 piastres.

N° 1084

L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE

56e ANNÉE
31 DÉCEMBRE 1942

ANNONCES
1/8 colonne.. 125.—
1/4 colonne.. 250.—
1/2 colonne.. 500.—
3/4 colonne.. 750.—
Petites annonces : 8 francs la ligne.
Majoration de 20 °/o pour annonces composées en petits — caractères (corps 6). —
Les textes de publicité doivent nous être envoyés vers le 10 de chaque mois.

AMIENS — 37, Rue des Jacobins, 37 — AMIENS
Téléphone : Amiens 35.87, 35.88
Chèques postaux : Rouen 403-04
ADRESSE EN ZONE NON OCCUPÉE :
Messageries Hachette, 12, Rue Bellecordière, LYON (Ch. Post. Lyon 218), « Service *Echo de la Timbrologie* »
ABONNEMENTS — France : Un an, 48 francs. - Etranger : Un an. 72 francs

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 3 fr. en timbres neufs. A toute demande de renseignements, joindre timbre pr réponse.

Ce journal paraît le dernier jour de chaque mois.
Les principaux marchands et collectionneurs du monde — le reçoivent. —

CHRONIQUE DE PARIS ET D'AILLEURS

L'année philatélique qui vient de s'écouler n'a pas voulu se distinguer des autres. Tout comme ses devancières et sans doute aussi comme celles qui lui succéderont, elle eut quelques petites « histoires » plus ou moins normales, plus ou moins propres, plus ou moins agréables... Malgré cela, 1942 peut être considérée, du point de vue strictement philatélique, comme une année sans histoire. Nous ferons donc très rapidement cette fois, comme nous le faisons régulièrement à l'approche de l'an nouveau, la revue des événements et des faits ayant marqué tout au long des mois défunts la vie des timbres et par surcroît, celle des collectionneurs.

Dans le domaine des émissions de France, nous avons eu, bien entendu, à enregistrer un certain nombre de naissances. Alors que la série courante de nos timbres venait d'être assez malmenée par le changement des tarifs postaux, nous fûmes gratifiés de quelques vignettes relevant de la bienfaisance ou de la commémoration. Ce fut d'abord l'agréable composition de Cheffer pour les *Œuvres de l'Air*, puis la morne effigie de *Chabrier* réalisée sans trop de bonheur par Ouvré, qui nous dota pourtant de si jolies choses ; le timbre de *La Pérouse*, par Munier ; celui de *Jean de Vienne*, par Serres, et le *Massenet*, de Delzers. La *Quinzaine Impériale* fut évoquée avec talent par Gandon, tandis que deux autres portraits nous étaient offerts : l'un de Stendhal, gravé par Hourriez, l'autre de *Blondel*, sans signature. Dans la série *Pétain*, nous avons accueilli avec satisfaction une gravure en taille-douce du type Lemagny, un 5 fr. gravé par Mazelin sur un très bon document des établissements Draeger, et un 50 fr., grand format, au même type, qui traduit avec fidélité les traits nobles et purs du glorieux Maréchal. Signalons aussi, dans le même ordre d'idée, le timbre à surtaxe au profit du *Secours national*. Enfin, ce fut la deuxième série des *Armoiries*, aussi chatoyante et aussi indivisible que la première, puis les timbres couplés de la *Légion Tricolore*, traités avec vigueur par Gandon. Quant au tableau-tin de Feltesse, reproduisant l'*Hôtel-Dieu de Beaune*, il changea de valeur et de couleur et vit disparaître de son cadre les initiales surannées de la République Française, tandis que le beffroi d'Arras remplace maintenant le château d'Angers sur notre timbre de 10 francs.

Comme on le voit, notre institut d'émission n'a pas chômé, encore qu'il nous ait épargné certaines nouveautés annoncées depuis de longs mois déjà, notamment le Vincent d'Indy et le 20 fr. dédié à la ville corse de Nonza.

Les colonies, qui ne voulurent pas être en reste, nous gratifièrent de nombreuses vignettes multicolores et même d'une série massive faits aussi dans nos rangs et quelques noms nouveaux se sont inscrits sur nos tablettes nécrologiques.

Ce fut tout d'abord Emile Marquelet, un philatéliste honnête et compétent, un ami sincère et désintéressé ; Marquelet dont on a pu écrire « qu'il appartenait à cette génération qui n'a jamais été égalée depuis », ce qui, entre parenthèses, n'est guère flatteur pour ceux de notre époque.

Puis, ce fut Charles Battanchon qui s'en alla. C'était un vétéran de la philatélie niçoise, qui présida longtemps aux destinées des sociétés de la côte et qui consacra la plus grande partie de son temps et de son expérience à faire connaître et aimer le timbre.

Un autre animateur, le Dr Poisot, nous quitta lui aussi. Il était président du Club Philatélique Beaunois et comme tel, avait organisé le Congrès de 1936, resté fameux pour des raisons multiples.

Enfin, nous avons déploré la mort d'Alphonse Marquis, philatéliste érudit, chercheur patient et infatigable, qui contribua pour une large part à ac[illegible]tre nos connaissances et notre documentation sur l'histoire pos[illegible] la dit à ce propos que l'Académie de Philatélie se serait hon[illegible]n l'accueillant dans son sein. Et celui qui parlait ainsi ajoutait : « Mais Marquis était un modeste ». Cela est très vrai, mais il ne faut pas en conclure, je pense, que la modestie n'est plus considérée comme une qualité et que certains hommes de mérite, mais peu soucieux des titres et des honneurs, doivent abandonner tout espoir de fréquenter un jour la noble dame du faubourg St-Honoré.

***

C'est aussi en 1942, je vous l'ai dit déjà, qu'on a découvert en Seine, une nouvelle « Boule de Moulins » devenue depuis, pour beaucoup, la « boule de Melun ». Ce fut une excellente occasion pour nos confrères de la presse quotidienne d'exercer leurs plumes impatientes sur cette nouvelle sensationnelle. Dame, quand on appartient à la presse « d'information », il faut bien informer ? Bien sûr, seulement il faudrait autant que possible le faire avec exactitude. Or, ce ne fut pas précisément le cas pour cette fameuse histoire de « boule », que chacun voulut conter à sa façon, en l'assaisonnant de commentaires, d'attendus, de références, de bons mots, d'anecdotes, bref de tout ce qu'il faut pour que le lecteur abasourdi n'y comprenne plus grand chose. Je passe sur ce qu'on a pu écrire quant à la « valeur formidable » des timbres d'affranchissement, souvent communs, détériorés ou détruits. Et même sur la « fortune » représentée par ces « vignettes rarissimes ». Et encore sur les « enchères émouvantes » qu'elles allaient susciter !... Depuis, j'eus l'occasion d'avoir sous les yeux diverses coupures de nos grands journaux. *Le Petit Parisien* parle, lui aussi, des « loupes jalouses qui vont se pencher sur ces vignettes deux fois historiques puisqu'elles portent deux dates mémorables ». Car notre confrère nous affirme que nous y trouverons non seulement la date de départ, mais aussi la date d'arrivée. En

Enfin, dans les pays divers, je dois me borner à vous indiquer les plus hauts prix obtenus. Les voici : Chypre, n° 83, 5 £ violet et noir, 40.250 fr. ; Espagne, n° 67, 12 c. bleu et rose, en bloc de six : 19.575 fr ; Gibraltar, n° 46, 1 £ violet et noir : 42.550 fr. ; n° 90, 5 £ violet-brun et noir : 28.750 fr. ; Luxembourg, série des nos 259 à 273 : 11.500 fr. ; Malte, n° 81, 10 sh. bleu-noir : 25.300 fr. ; Nouvelle-Guinée, n° 45, 1 £ vert : 31.050 fr. ; St-Christophe, n° 85, 1 £ violet sur rouge : 29.900 fr. ; Sardaigne, n° 5, 20 c. bleu : 20.700 fr. ; Transvaal, n° 163, 5 £ orange et violet : 53.475 francs. Tous ces timbres étaient en exemplaires neufs et en parfait état.

Ce mois-ci, les ventes furent trop nombreuses pour que nous puissions nous y arrêter longuement. M. Roumet débuta par une demi-douzaine de vacations consacrées d'une part à la première partie d'une collection de France, d'autre part à la collection générale de M. D... Les plus hauts prix ont été atteints par les timbres suivants : *Autriche*, nos 119 à 135, neufs, série du 80e Anniversaire de François-Joseph : 24.725 fr. (cote 16.295) ; n° 484, neuf, 10 sh., à l'effigie du Chancelier Dollfuss : 16.000 fr. (cote 7.000) ; *Belgique*, n° 37 neuf, 5 fr. brun-rouge : 15.525 fr. (cote 6.000) ; nos 150 à 163, série neuve, Croix Rouge de 1918 : 22.425 fr. (cote 13.820) ; *Grande-Bretagne*, n° 46, oblitéré, 5 £ rouge-orange : 18.055 fr. (cote 4.500) ; *Liechtenstein*, bloc n° 1, neuf, 5 fr. brun-rouge : 19.550 fr. (cote 9.000) ; *Luxembourg*, nos 259 à 273, série neuve des Intellectuels : 16.100 fr. (cote 8.380) ; *Sarre*, n° 30, neuf, 5 m. bleu : 17.365 fr. (cote 7.500) ; nos 125 à 131, série neuve de bienfaisance 1929 : 18.400 fr. (cote 10.250) ; *Tchécoslovaquie*, blocs nos 1 et 2, neufs : 17.825 fr. (cote 9.000). Enfin, le *Wurtemberg*, n° 43, oblitéré, 70 k. lilas, malgré quelques traces de traits de plume, fit 25.875 fr. pour une cote de 17.500.

A. M. Roumet succéda M. Miro, avec une magnifique collection comportant dans la partie France, remarquablement représentée, de nombreuses pièces de luxe échappant à toute estimation conventionnelle, et des raretés de grande classe. On y vit de nombreux blocs neufs, des tête-bêche, des réimpressions, des non dentelés, des variétés peu communes et toutes les vedettes, anciennes ou modernes. Cette collection comprenait en outre un bel ensemble d'Alsace-Lorraine et de très jolies pièces des Colonies françaises et de pays divers. Il est superflu d'ajouter que tous ces lots furent acquis à prix d'or — si j'ose dire — et que les quatre jours de vente totalisèrent une somme magnifique.

Parmi les jolis chiffres enregistrés, je note au hasard ceux-ci : dans la France, 20.815 fr. pour un 20 c. bleu sur verdâtre, n° 14c, neuf ; 26.450 fr. pour le 1 fr. carmin, n° 18, oblitéré ; 103.575 fr. pour un bloc de quatre, neuf, du 40 c. de Bordeaux, rouge-sang clair, de bel aspect mais défectueux. Le tête-bêche n° 59b, 15 c. + 15 c. bistre, oblitéré, a été vendu 49.450 fr., tandis que celui du 25 c. + 25 c., n° 60b, neuf, fut adjugé à 42.550 francs. Un bel exemplaire oblitéré du bleu de Prusse, n° 84, réalisa 23.115 fr. et la première série [illegible]

POINT DE VUE

L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE

13

ÉTUDES ET INFORMATIONS

Les Timbres de la Sarre 1945-48, par A. Lutz 3
Hommage chilien à un savant français 5
Le Marché du Timbre, par F. Chabrier 6
Cent ans de timbres de France, par S. Strowski 7
Coins datés de Janvier, par Charvet 8
Précisions sur l'emploi de la grille à encre, par L. Dubus 13
La Poste aérienne allemande 13
Les Premières Manifestations du Centenaire 14
Manifestations philatéliques 15
Courrier des Variétés, par A. Rochette 16
Çà et Là 17

NOUVELLES ÉMISSIONS

Chronique des Nouveautés 9
Supplément au Catalogue 1949 22

PRINCIPALES ANNONCES

Annuaire de la Philatélie ... 51
Arnous 33
Au Pigeon Voyageur 30
Barbe 35
Bellevue Philatélique 45
B. I. T. 41
Blanc 43
Boscus 27
Bourcevet .. 32, 40
Brun 26, 29
Cabany 50
Camelin 42
Champion 52
Cosnelle 44
Crédit Municipal 30
De Beaufond .. 26
De Coster 33
Ducommun 48
Edit. Yvert.. 2, 24
Empire Philat. 39
Gallia 30
Guy 38
Hélio Vaugirard 31
Houdinet 27
Kurkjian 24
La Philatélie Coloniale 38
Laurent 41
Luppi 36
Margue 26
Maury J. 44
Mazade - Milen. 36
Migevant ... 32, 44
Monteaux G.... 24
Monteaux J.-P. 48
Pasquet 36
Patto 38, 49
Pavoille 32
Pélèchéid 37
Prouvé 34
Reine 46
Renon 41
Rostan 37
Scheps 34
Société Transcontinentale .. 36
Staedel 27
Tarrier 27, 43
Thiaude 47
Timbre Office.. 40
Trachtenberg .. 33
Vancauwenberghe 45

N° 1142

31 JANVIER 1949

SOIXANTE-TROISIÈME ANNÉE

Nr.....

DESCRIPTION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Valeur originaux :
Price for genuine :

.....

PHILATÉLIE D'ART

Les " **JEAN-DE-SPERATI** "

N° II

SOIXAN

L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE

ÉTUDES ET INFORMATIONS

Sur un précurseur des timbres-taxe français, une vignette de détaxe, par Dr Duflos 179
1re liaison aérienne « Nouméa-Sydney », par Stéphane Strowski 180
Les coins datés d'Avril, par Charvet 180
XXIe Congrès National de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, Nancy 16 et 17 Mai 1948 .. 181
Voyage fantaisiste au pays du timbre, par René J. Beaudoin 182
L'affaire Sperati : sévères condamnations 183
Les timbres gravés français, grands hommes du XVIIe siècle, par J. Munier 184
Le Marché du Timbre, par F. Chabrier 186
Premiers vols de la TRAPAS, par S. Strowski 187
Exposition Internationale de Bâle, Imaba 1948 193
Un anniversaire, par F. Chabrier 193
Le Bureau d'Echange d'Oslo, par G. Chapier 193
Manifestations philatéliques 194
Courrier des Variétés, par A. Rochette 196
Çà et Là 197

NOUVELLES EMISSIONS

Chronique des Nouveautés 189
Supplément au Catalogue 1948 202

PRINCIPALES ANNONCES

Arnous 228
Barbe 204, 205
Bardy 223
Beauvais 209
Behr 220, 221
Blano 230
Bonnet 214
Brun 207
Cabany 210
Champion 232
Combes 217
Comptoir du Timbre .. 229, 230
Cosnelle F. ... 224
Edit. Yvert ... 178
Empire Phil ... 222
Gambetta Ph. . 207
Guibourdenche 224
Guy 216, 218
Houdinet 225
Isaac 226
Kurkjian 206
La Philatélie Coloniale ... 228
Les Editions Philatéliques 223
Luppi 226
Margue 218
Miro, rue Lafitte 213
Pascal J. 214
Pasquet 227
Patto 229
Pavoille 211
Pèlegheld 214
Pérotin 217
Pigeon 222
Reine G. 215
Renon 230
Rostan 217
Routier 218
Scheps 212
Schorlé 211
Silombra 216
Sté Transcontinentale Ph. 216, 231
Soubairan ... 223
Stamps (Sté Rod. Docquet et Co) 227
Thiaude ... 215, 219
Timbre-Office. 228
Trachtenberg . 207

N° 1133

30 AVRIL 1948

SOIXANTE-DEUXIÈME ANNÉE

183
+
Barbe Page
204-205
Expert près le tribunal et l'administration des douanes

POINT DE
VUE

▶ Le nombre
tant de l'amen
ne semble gu

ces m
av

su
pa
co
que
de

iden
négo
New-

franç
et mi
imagi
muler
timbre
e ses
nna,
saient

45, p
lect
fic
négoc
faire
les
lier

e c
sévè

q
ent
le

C
s v
lre
n'é

qu
ng
'

ON
ur
'
es

L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE

ÉTUDES ET INFORMATIONS

Les Relations franco-italiennes et la Philatélie, par Munier 443
Sarre, émission d'Offenbourg, par C. Dufloz..... 445
Les Timbres Coralit, par M. Onofri..... 446
Le Marché du Timbre, par F. Chabrier..... 447
Philippeville B.G. Algérie, par H. Truc..... 447
Les Cachets Maritimes de Franchise du Corps expéditionnaire du Tonkin, par R. Salles..... 448
Le Timbre-poste et le Droit pénal, par A. Kientzi.... 449
Oblitérations algériennes, par Ch. Ab der Halden.... 450
Les avatars du 3 pence, Cap de Bonne-Espérance, par P. Roullé 451
Courrier des Variétés, par A. Rochette..... 452
Le Catalogue Yvert et Tellier-Champion, par S. Strowski. 457
Le Bureau d'Echange d'Oslo, par G. Chapier..... 457
Manifestations philatéliques 458
Les Coins datés d'Octobre, par Charvet..... 458
Çà et Là 459
Les Cachets de « Dernière Heure », par G. Chapier.... 461
Visitez Tahiti... Perle du Pacifique, par F. Thouvignon. 461

NOUVELLES ÉMISSIONS

Chronique des Nouveautés 453
Supplément au catalogue 1949..... 464

PRINCIPALES ANNONCES

Arnous 475
Au Pigeon Voyageur .. 489
Barthélemy .. 475
Bassan 477
Bédéric 466
Behr 481
Blanc 485
Brun 466
Cabany 491
Camu 486
Champion 496
Combes 494
Comptoir des Timbres 475
Couturier 488
De Beaufond. 442
De Coster..... 478
Delmonte 490
Ducommun ... 487
Edit. Yvert.... 442
Ets A.C.R..... 492
Farcigny 483
Fougeray 483
Germak J..... 489
Goris 483
Guibourdenche 491
Guy 487
Halpérin 479
Hotz 479
Icikovics 477
Isaac 468
Jacquot 482
Jamet 493
Kurkjian 477
La Philatélie Coloniale ... 474
Larthe 492
Laurent 494
Lavrovsky 474
Le B.I.T..... 468
Luppi 492
Maury J..... 484
Migevant 492
Miro 472
Nitard 484
Nubar 488
Pascal 471
Patto..... 489, 493
Pavoille 442
Pélèeheid 480
Philorga 495
Reine 473
Renon. 474, 482, 495
Rostan 468
Scheps 486
Schorlé 490
Schott 466
Sté Transcontinentale ... 482
Soubairan 473
Staedel 488
Thiaude.... 473, 476
Trachtenberg.. 486
Vancauwenberghe 472

N° 1139

31 OCTOBRE 1948

SOIXANTE-DEUXIÈME ANNÉE

449

POINT DE
VUE

▶ Le nombre
tant de l'amen
ne semble gu

ces
avai

surp
par
comm
que l
de se

identi
négoci
New-Yo

franç
et mis
imagin
muler
timbres
de ses
Anna, l
étaient

1945, pa
collecti
trafic f
de négoc
de faire
simples
ticulier

q
ontre ce
lus sévè

qu
augmente
amende d

CO
dans u
visoire
ion n'é

que
a longu
de l'a

CON
-soeur
les s'é
queries

COTE 53

26 Mai 1945.

Mademoiselle CORNE.

Mademoiselle,

Nous vous accusons réception de votre estimée du 22 courant, ainsi que de son contenu.

Veuillez trouver en retour la paire d'Espagne n° 8, oblitérée, que vous nous avez adressée et qui est fausse.- Cette falsification est très bien faite mais connue.

Nous pensons recevoir bientôt un envoi de timbres, conformément à la liste que nous vous avons adressée il y a quelque temps.

ion

on

VUE

▶ Le nombre de zéros qu'affiche le montant de l'amende réclamée par les Douanes ne semble guère affecter Sperati. Va-t-il

d'une instance engagée par la Chambre Syndicale des Négociants de Timbres-poste, jugement du reste confirmé en appel en 1952.

CONSIDERANT qu'il résulte de l'information et des débats que de SPERATI Jean, dont la spécialité consiste a imiter, de façon presque parfaite, des timbres-poste authentiques oblitérés et rares, a, de I943 à I945, tant à Paris, qu'à Marseille, fait envoyer, par l'intermédiaire de sa belle-soeur, la dlle CORNE Anna à 3 négociants et experts en timbres, les timbres qu'il avait fabriqués lui-même et a dissimulé ainsi sa personnalité de faussaire, qui avait été antérieurement démasquée, dissimulation faite dans le but de les empêcher de connaître la véritable personne qui leur envoyait les timbres et de leur faire croire qu'il s'agissait de timbres authentiques rares provenant d'une collection d'amateur;

qu'en procédant de la sorte, il est parvenu a obtenir un visa d'authenticité sur de nombreuses imitations et à leur vendre, comme vrais, pour 441.780 francs, de timbres de collection fabriqués par lui;

Que, dans ces conditions, malgré les déclarations de SPERATI qu'il n'est pas un faussaire mais un artiste en matière philatélique et qu'il a seulement cherché a démontrer judiciairement l'incapacité des experts en timbres-postes sans en retirer de profit personnel, la preuve est faite qu'il s'est, en employant les manoeuvres frauduleuses ci-dessus spécifiées(mise en scène pour faire croire vrais les timbres-poste imités par lui, intervention de tiers de mauvaise foi) et en faisant usage d'un faux-nom, celui de sa belle-soeur fait remettre diverses sommes d'argent s'élevant au total de 441.780 francs, par les négociants experts en timbres Roumet, Nitard et Isaac et d'avoir ainsi escroqué partie de la fortune d'autrui;

que tous les éléments constitutifs du délit d'escroquerie sont nettement établis à sa charge; intention délictuelle, manoeuvres frauduleuses déterminante de la remise des fonds, appropriation frauduleuse de la fortune d'autrui et préjudice causé;

CONSIDERANT que les 5 timbres remis par le plaignant Isaac le I3 OCTOBRE I945 et les nombreux autres timbres saisis au cours des perquisitions effectuées au domicile de SPERATI à AIX-les-BAINS ont été soumis à l'examen et au contrôle de Mr DUBUS, ingénieur des Arts et Manufactures, membre de l'académie de philatélie, désigné comme expert par le Magistrat instructeur;

que, d'après les conclusions de cet expert, non contestées par le prévenu de SPERATI, "tous ces timbres ne sont que des reproductions de timbres de valeur; que ces reproductions sont de nature a tromper un collectionneur même avisé, qui n'a pas toujours les moyens matériels d'examiner de telles pièces, s'il n'a pas une documentation profonde et des moyens d'investigation appropriés;

qu'il peut prendre ces reproductions pour des timbres authentiques qu'il désire seulement faire figurer dans sa collection: qu'enfin, toute pièce non authentique est sans valeur philatélique."

CONSIDERANT que les nouveaux documents, versés aux débats devant la Cour par la partie civile, ont révélé qu'au cours de l'année I932, de SPERATI avait envoyé à Hekkens, négociant expert en timbres à Amsterdam, des imitations de timbres de collection fabriquées par lui, qu'il garantissait comme des timbres oroginaux, alors qu'auparavant

4)

▶ Le nombre de zéros qu'affiche le montant de l'amende réclamée par les Douanes ne semble guère affecter Sperati. Va-t-il

d'une instance engagée par la Chambre Syndicale des Négociants de Timbres-poste, jugement du reste confirmé en appel en 1952.

ces mêmes timbres, qu'il avait cherché à vendre en Angleterre, lui avaient été refusés et réexpédiés comme n'étant pas authentiques;

que fin I932, et au cours de l'année I933, il avait réussi a surprendre la bonne foi de ce négociant et timbres et à faire vendre, par son intermédiaire, aux enchères pu-bliques sur la place d'Amsterdam comme étant authentiques de simples reproductions de timbres de valeur; que les ventes de ces timbres falsifiés et truqués lui avaient permis de se procurer frauduleusement au moins 3.304 florins;

qu'à travers diverses époques, il avait fait des envois de timbr identiques, en vue de la vente comme étant authentiques, à Wennbergs négociant en timbres à Stockholm et à Ohlmann, négociant en timbres à New-York;

que c'est à la suite de la plainte portée contre lui à la justic française, le I8 décembre I934 par Kekkers d'Amsterdam pour fabrication et mise en vente de faux timbres que de SPERATI, se voyant démasqué a imaginé, pour pouvoir continuer ses profitables escroqueries, de dissimuler sa personnalité et d'entrer en relations avec des négociants de timbres en France pour des demandes d'expertise et des ordres d'achats de ses timbres en leur faisant envoyer par sa belle-soeur, dlle CORNE Anna, les timbres de sa fabrication et leur laissant croire ainsi qu'ils étaient des originaux provenant d'une collection d'amateur.

CONSIDERANT que les escroqueries commises en France, de I943 à I945, par ce très habile et audacieux imitateur de timbres-poste de collection et qui ne sont que la continuation, sous un nom d'emprunt, du trafic frauduleux auquel il avait l'habitude de se livrer au préjudice de négociants en timbres à l'étranger et qui ont eu, pour conséquence, de faire vendre à des collectionneurs, comme étant des originaux, de simples imitations de timbres de valeur, présentent un caractère particulier de gravité;

qu'il est nécessaire pour les réprimer efficacement de prononcer contre celui à qui elles ont procuré de lucratifs bénéfices, des peines plus sévères que celles qui lui ont été infligées par le tribunal;

qu'il y a lieu, faisant droit partiellement à l'appel du P.R. d'augmenter la durée de l'emprisonnement de I an à 2 ans et d'élever l'amende de I0.000 à I20.000 francs.

CONSIDERANT, toutefois, que ce prévenu est âgé de 67 ans, qu'il est dans un mauvais état de santé qui a nécessité sa mise en liberté provisoire après une détention préventive de 45 jours, qu'aucune condamnation n'était inscrite à son casier juduciaire à l'époque des faits;

que, dans ces conditions, le bénéfice du sursis à l'exécution de sa longue peine d'emprisonnement peut lui être accordé, par application de l'article Ier de la loi du 26 MARS I89I.

CONSIDERANT qu'en ce qui concerne les 2 autres prévenues, la belle-soeur et la femme deSPERATI, l'information et les débats ont établi qu'elles s'étaient bien rendues complices, par aide et assistance, des escroqueries commises par de SPERATI;

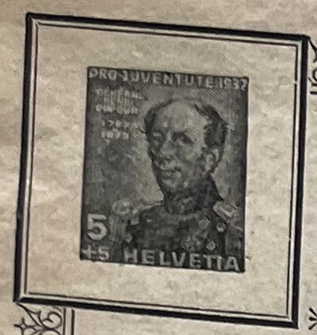

N° 1075

L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE

56e ANNÉE
31 MARS 1942

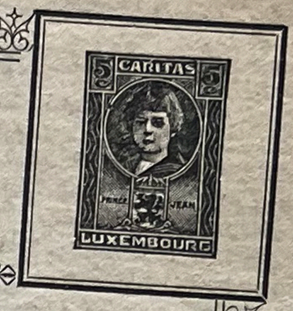

ANNONCES

1/8 colonne.. 125.—
1/4 colonne.. 250.—
1/2 colonne.. 500.—
3/4 colonne.. 750.—

Petites annonces : 8 francs la ligne.

Remise de 25 % pour douze insertions dans l'année. — *(Demander conditions)* —

Majoration de 20 % pour annonces composées en petits caractères (corps 6). —

AMIENS — 37, Rue des Jacobins, 37 — AMIENS

Téléphone : Amiens 35.87, 35.88

Chèques postaux : Rouen 403 04

ADRESSE EN ZONE NON OCCUPÉE :

Messageries Hachette, 12, Rue Bellecordière, LYON (Ch. Post. Lyon 218), «Service *Echo de la Timbrologie*»

ABONNEMENTS — France : Un an, 24 francs. - Etranger : Un an, 36 francs

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 2.50 en timbres neufs. A toute demande de renseignements, joindre timbre pr réponse.

Ce journal paraît le dernier jour de chaque mois.

Les principaux marchands et collectionneurs du monde — le reçoivent. —

CHRONIQUE DE PARIS ET D'AILLEURS

Chaque fois que paraît chez nous un timbre nouveau ou une série, je reçois un certain nombre de lettres contenant des critiques et des réflexions où se réflète soit la satisfaction, soit le mécontentement. Ce qui prouve que la meilleure production du monde, comme la plus mauvaise, trouvera toujours dans la communauté philatélique des détracteurs et des défenseurs.

La belle série des « Armoiries » parue il y a quelque temps semblait devoir rallier toutes les opinions et satisfaire les plus susceptibles. Je m'étonnais presque de n'avoir à enregistrer aucune réaction sérieuse. Mais cet étonnement fut de courte durée, car presque en même temps, je reçus deux véritables réquisitoires contre cette nouvelle série.

Le premier de mes correspondants, philatéliste parisien, se déclare surpris de la composition et du choix des armoiries, « favorisant — dit-il — certaines villes au détriment d'autres villes, suivant l'importance de leur population ». Et il cite, en exemple, le timbre de Montpellier qui, avec ses 86.000 habitants, a bénéficié d'une valeur d'affranchissement de 5 fr. et d'une surtaxe de 6 fr., tandis que Marseille, deuxième ville de France, comptant 800.000 habitants, n'a été gratifiée que d'un timbre de 3 fr. 50, surtaxe comprise. D'autre part, il s'étonne que Rennes ait été mise à l'honneur, alors que des villes comme Nice, St-Etienne et Nantes, beaucoup plus importantes, ont été négligées.

Les arguments de notre collègue parisien semblent a priori, parfaitement pertinents, mais à la réflexion, peut-être s'avèreront-ils un peu trop mathématiques. Car, en effet, l'intention de nos officiels n'était pas d'établir un palmarès des villes de France et même s'il en avait été ainsi, il eut été arbitraire de s'en tenir uniquement au nombre des habitants ; certaines villes peuvent être moins peuplées que certaines autres et avoir, pour des raisons diverses, des mérites plus grands. Il s'agissait plutôt de reconstituer nos anciennes provinces et, dans ce cas, le choix qui a été fait n'est pas tellement fantaisiste. Rappelons-nous au surplus

secours d'une loupe, la surface complète du timbre aurait dû être complètement utilisée pour le représenter ; ces timbres sont trop encombrés et manquent de synthèse ».

Telle est l'opinion de notre collègue dijonnais. Elle est formelle, clairement exposée, elle vaut ce qu'elle vaut et je remercie ce correspondant de nous l'avoir fait connaître. Personnellement, je ne partage pas absolument son point de vue et je pense qu'il exagère peut-être un peu quand il dit qu'il lui faut une loupe pour voir les détails de certaines valeurs, à moins qu'il ne soit atteint d'une myopie extraordinaire. Quant au rôle joué par la « couleur » dans le timbre, je veux bien qu'il soit important et ne doive pas être traité à la légère, mais de là à affirmer que le « sujet » doit venir après, c'est une autre affaire !... On ne peut à mon sens comparer la technique de nos « armoiries » à celle des « blasons » suisses ; ces derniers sont riches en couleurs, ils sont hardis, d'une facture faite d'oppositions, d'une conception moderne souvent originale, mais parfois aussi criarde ou heurtée. Nos « armoiries » sont, à mon sens, bien dessinées, en une formule traditionnelle mais agréable, leurs nuances ne sont pas vulgaires, elles sont au contraire empreintes d'une distinction certaine, elles sont bien françaises.

Cela ne m'empêche d'ailleurs pas de conclure, en accord avec mon correspondant, que nous pouvons faire aussi bien que nos voisins et qu'il y a chez nous des artistes de talent capables de concurrencer la production étrangère, pour peu qu'on en finisse avec les directives périmées et la routine dissolvante qui tuent les plus généreux efforts et les meilleures énergies.

*
* *

La fièvre des grands jours s'est fait sentir, ces dernières semaines, à l'hôtel Drouot, où diverses grandes ventes de timbres ont été effectuées.

Notons tout d'abord celle de M. Brun, dans la première quinzaine de Février, comportant un magnifique ensemble de timbres rares de tous pays, notamment des possessions anglaises, allemandes, italiennes et portugaises, ainsi qu'une belle réunion des timbres cantonaux suisses. Les amateurs étaient nombreux, comme à l'ordinaire, et les prix s'accordèrent aux tendances actuelles ; c'est dire que les acquéreurs

1.035 fr. ; n° 160 : 600 fr. ; n° 161 : 1.010 fr. ; n° 162 : 3.060 fr. ; n° 163 : 5.660 fr. ; n° 292 : 715 fr. ; nos 293 à 298 : 400 fr. ; nos 342 à 350 : 5.405 fr. ; nos 363 à 374 : 4.485 fr. ; nos 377 à 383 : 1.930 fr. ; nos 394 à 400, tous en blocs de 4 : 4.370 fr.

C'est encore M. Roumet qui, dans les premiers jours de Mars, tint l'affiche de l'hôtel Drouot pour la vente de la première partie de l'importante et magnifique collection D., partie composée uniquement de timbres neufs de France, avec de nombreux blocs et paires, tête-bêche, bords de feuille, beaucoup en exemplaires de parfaite condition, souvent même en pièces de luxe. Il faudrait, pour avoir une idée exacte de l'atmosphère de cette vente, dépouiller le catalogue du commencement à la fin et reproduire fidèlement le résultat obtenu par chacun des lots offerts ; les chiffres sont en effet d'une éloquence rare et aucun autre exposé ne saurait être plus clair et plus direct ; malheureusement, la place nous est mesurée et nous devons nous borner à citer seulement quelques-uns des prix atteints. Rappelons qu'il s'agit de timbres *neufs*. Voici donc les résultats notés pour vous, dans l'ordre du catalogue :

France, n° 1, bloc de 4, bord de feuille : 23.000 fr. ; n° 6, bloc de 4 : 81.075 fr. ; n° 10a, Présidence, 25 c. bleu foncé, 5.865 fr. ; n° 11, trois exemplaires ordinaires : 920 fr. ; n° 12 : 3.105 fr. ; n° 16a, orange vif : 8.165 fr. ; n° 16, bloc de 4, coin de feuille : 50.600 fr. ; n° 17d, rose vif : 12.420 fr. ; n° 17a, bloc de 4, carmin clair : 62.100 fr. Un très beau bloc de 4 du n° 18a, 1 fr. carmin foncé, a été vendu 250.750 fr., battant ainsi — et de loin — le record établi pour ce timbre à une vente récente où il n'avait réalisé que 125.000 francs. Notons ensuite, pour le n° 34, non émis 10 sur 10 c., bloc de 4 : 43.700 fr. Dans les Bordeaux, de très coquets résultats également : n° 40c, rouge-brique : 2.760 fr. ; n° 41 : 1.460 fr. ; n° 42, belle nuance vert-gris : 6.900 fr. ; n° 43, grandes marges : 10.465 fr. ; n° 46a, bleu foncé : 4.370 fr. ; n° 48b, rouge-orange : 5.635 fr. ; n° 49b, groseille : 8.625 fr. Les timbres au type Sage, dont beaucoup sont très rares en exemplaires neufs de bonne condition, ne bénéficient pas toujours de la faveur à laquelle ils peuvent prétendre ; pourtant, les prix qu'ils ont atteints se passent de commentaires. En voici quelques-uns : n° 68, 25 c. outremer : 13.570 fr. en unité et 92.000 fr. en bloc de 4 ; n° 76, 10 c. vert : 5.405 fr. ; n° 84, 1 c. bleu de Prusse : 30.000 fr. en

Faussaire par tradition familiale, à la fois escroc et mythomane, personnage ambigu s'il en fut, ce mégalomane aux multiples talents avait cru un instant pouvoir déconsidérer les experts et imposer sa "Philatélie d'Art" aux côtés de la philatélie authentique. Il n'a réussi que sur un point :

SPERATI :



aujourd'hui, ses faux se collectionnent comme tels...

A l'aube des années 50, unanimes, les professionnels sérieux prennent conscience du danger mortel que Sperati fait courir à la philatélie. Certes, il vient par deux fois d'être condamné par les tribunaux mais son "image" n'en a guère été ternie pour autant. Le souvenir de l'Affaire Sperati, bien que datant de près de dix ans, est encore vivace. Et le souvenir de la bévue du Dr Locard, cet expert qui s'entêtait a déclarer authentiques des faux que Sperati avaient lui-même fabriqués, contribuait toujours à mettre les rieurs du côté de celui qui, se posant désormais en champion du "timbre rare à la portée de tous", continuait à s'en prendre aux experts, sa cible privilégiée. Or chacun sait que la canaille, surtout lorsqu'elle s'attaque aux gendarmes, bénéficie toujours de la part du public d'un brin de sympathie...

Il fallait donc en finir avec cette soi-disant "Philatélie d'Art" qui inondait le marché de faux, certes apparemment vendus comme tels, mais qui bien vite passaient du statut de "simples copies pour boucher des cases" à celui, infiniment plus dangereux, de timbres rares authentiques.

Or, contre cette invasion, les foudres de la Loi étaient inopérantes. Fabriquer et vendre comme imitations des objets quels qu'ils soient, timbres compris, ne constituent pas un délit aux yeux du Code... Que faire ? Surtout lorsque ces faux sont si bien imités...

C'est du côté de la très docte British Philatelic Association que la solution pointa son nez. Stratégie retenue : lorsque l'un est en position de faiblesse — et c'était le cas de la Philatélie face à son contre-facteur couvert par la loi —, mieux vaut négocier. Et c'est ce que l'on fit...

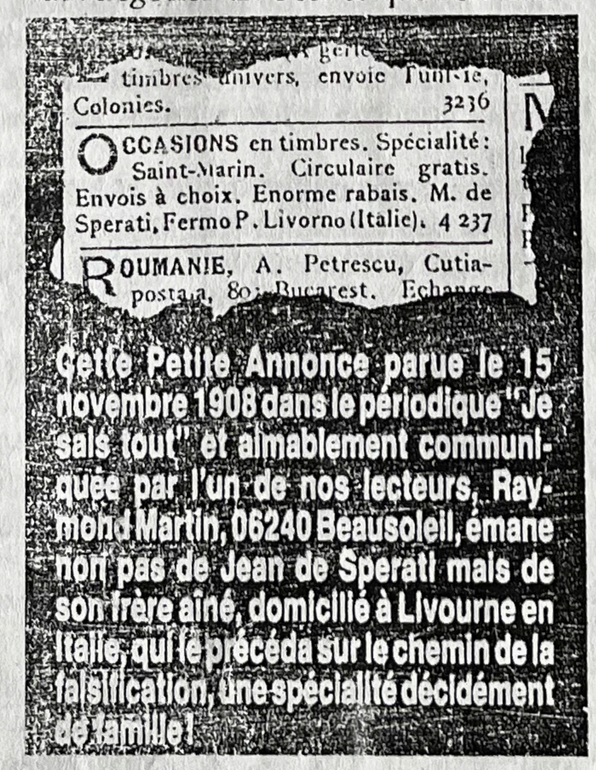

timbres univers, envoie Tunisie, Colonies. 3236

OCCASIONS en timbres. Spécialité : Saint-Marin. Circulaire gratis. Envois à choix. Enorme rabais. M. de Sperati, Fermo P. Livorno (Italie). 4 237

ROUMANIE, A. Petrescu, Cutia-posta a, 80, Bucarest. Echange

Cette Petite Annonce parue le 15 novembre 1908 dans le périodique "Je sais tout" et aimablement communiquée par l'un de nos lecteurs, Raymond Martin, 06240 Beausoleil, émane non pas de Jean de Sperati mais de son frère aîné, domicilié à Livourne en Italie, qui le précéda sur le chemin de la falsification, une spécialité décidément de famille !

Résultat, après de difficiles tractations, le contrat suivant fut passé : Sperati s'engageait à cesser sa coupable activité et cédait l'intégralité de son matériel et de son stock de timbres faux. Le tout contre une somme importante dont le montant fut tenu secret et que les on-dit situa à dix millions de francs d'alors. Ouf ! La source étant enfin tarie, la philatélie pouvait reprendre son cours normal... bien que le marché ne puisse être purgé des faux qui continuaient à l'infester.

Pourquoi le faussaire avait-il ainsi accepté de rendre les armes ? Approchant à l'époque les soixante-dix ans, sa vue baissant, sans doute déjà atteint du cancer qui l'emporterait quatre ans plus tard, il avait décidé de vivre dans l'opulence le reste de son âge dans sa villa d'Aix-les-Bains, voire dans un village de son Italie natale.

Restait cependant entre ses mains une véritable bombe à retardement de 119 pages intitulée *"La technique complète des timbres d'Art"* dans laquelle il expliquait par le menu toutes les techniques et les "tours de main" permettant de fabriquer les faux timbres. En fait, un véritable "Manuel du parfait petit (ou plutôt, grand) faussaire". Tout y était détaillé. De la recherche et la mise en forme des papiers à l'impression des couleurs les plus délicates à reproduire, du vieillissement artificiel au regommage, de l'effaçage des oblitérations à la fabrication des fausses lettres, bref, un véritable brûlot.

L'achat de ce manuscrit fit-il partie du contrat avec la British Philatelic Association ou fut-il négocié séparément quelques mois plus tard ? On ne sait. Toujours est-il que les responsables britanniques en devinrent possesseurs. Mais

POINT DE VUE IMAGES DU MONDE

Le Baptême de la petite Marie de France

(toutes les photos)



23 Janv. 1959 - 15e Année - N° 554 - 60 Fr.
Algérie 70 fr. - Belgique 10 fr. B. - Suisse 0 fr. 90 S.
Canada 20 cts - Italie 180 lires - Turquie 225 piastres.

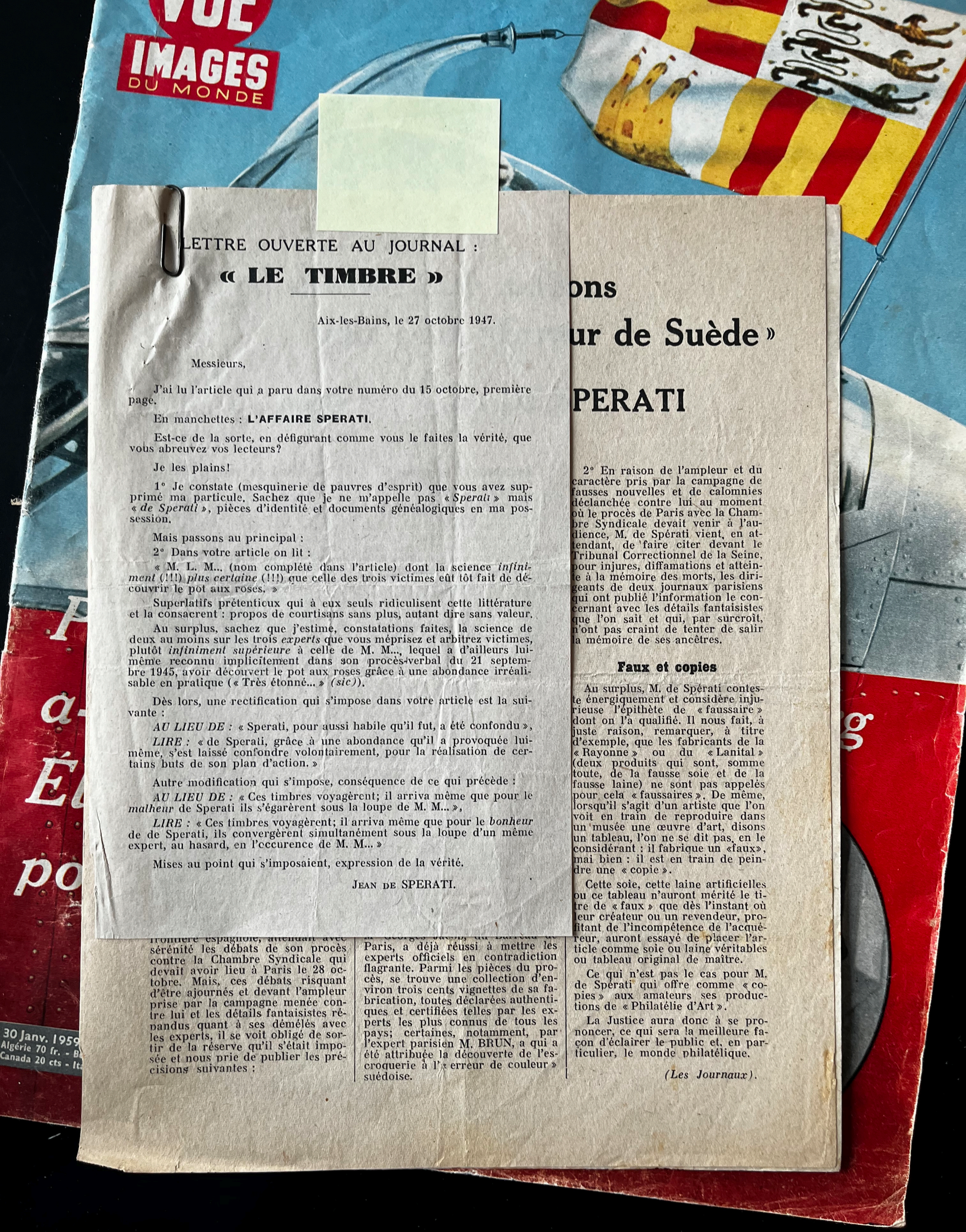

LETTRE OUVERTE AU JOURNAL :

« LE TIMBRE »

Aix-les-Bains, le 27 octobre 1947.

Messieurs,

J'ai lu l'article qui a paru dans votre numéro du 15 octobre, première page.

En manchettes : **L'AFFAIRE SPERATI.**

Est-ce de la sorte, en défigurant comme vous le faites la vérité, que vous abreuvez vos lecteurs?

Je les plains!

1° Je constate (mesquinerie de pauvres d'esprit) que vous avez supprimé ma particule. Sachez que je ne m'appelle pas « *Sperati* » mais « *de Sperati* », pièces d'identité et documents généalogiques en ma possession.

Mais passons au principal :

2° Dans votre article on lit :

« M. L. M... (nom complété dans l'article) dont la science *infiniment* (!!!) *plus certaine* (!!!) que celle des trois victimes eût tôt fait de découvrir le pot aux roses. »

Superlatifs prétenticux qui à eux seuls ridiculisent cette littérature et la consacrent : propos de courtisans sans plus, autant dire sans valeur.

Au surplus, sachez que j'estime, constatations faites, la science de deux au moins sur les trois *experts* que vous méprisez et arbitrez victimes, plutôt *infiniment supérieure* à celle de M. M..., lequel a d'ailleurs lui-même reconnu implicitement dans son procès-verbal du 21 septembre 1945, avoir découvert le pot aux roses grâce à une abondance irréalisable en pratique (« Très étonné... » *(sic)*).

Dès lors, une rectification qui s'impose dans votre article est la suivante :

AU LIEU DE : « Sperati, pour aussi habile qu'il fut, a été confondu »,

LIRE : « de Sperati, grâce à une abondance qu'il a provoquée lui-même, s'est laissé confondre volontairement, pour la réalisation de certains buts de son plan d'action. »

Autre modification qui s'impose, conséquence de ce qui précède :

AU LIEU DE : « Ces timbres voyagèrent; il arriva même que pour le *malheur* de Sperati ils s'égarèrent sous la loupe de M. M... »,

LIRE : « Ces timbres voyagèrent; il arriva même que pour le *bonheur* de de Sperati, ils convergèrent simultanément sous la loupe d'un même expert, au hasard, en l'occurence de M. M... »

Mises au point qui s'imposaient, expression de la vérité.

JEAN DE SPERATI.

frontière espagnole, attendant avec sérénité les débats de son procès contre la Chambre Syndicale qui devait avoir lieu à Paris le 28 octobre. Mais, ces débats risquant d'être ajournés et devant l'ampleur prise par la campagne menée contre lui et les détails fantaisistes répandus quant à ses démêlés avec les experts, il se voit obligé de sortir de la réserve qu'il s'était imposée et nous prie de publier les précisions suivantes :

Paris, a déjà réussi à mettre les experts officiels en contradiction flagrante. Parmi les pièces du procès, se trouve une collection d'environ trois cents vignettes de sa fabrication, toutes déclarées authentiques et certifiées telles par les experts les plus connus de tous les pays; certaines, notamment, par l'expert parisien M. BRUN, a qui a été attribuée la découverte de l'escroquerie à l'« erreur de couleur » suédoise.

...ons

...ur de Suède »

PERATI

2° En raison de l'ampleur et du caractère pris par la campagne de fausses nouvelles et de calomnies déclanchée contre lui au moment où le procès de Paris avec la Chambre Syndicale devait venir à l'audience, M. de Spérati vient, en attendant, de faire citer devant le Tribunal Correctionnel de la Seine, pour injures, diffamations et atteinte à la mémoire des morts, les dirigeants de deux journaux parisiens qui ont publié l'information le concernant avec les détails fantaisistes que l'on sait et qui, par surcroît, n'ont pas craint de tenter de salir la mémoire de ses ancêtres.

Faux et copies

Au surplus, M. de Spérati conteste énergiquement et considère injurieuse l'épithète de « faussaire » dont on l'a qualifié. Il nous fait, à juste raison, remarquer, à titre d'exemple, que les fabricants de la « Rayonne » ou du « Lanital » (deux produits qui sont, somme toute, de la fausse soie et de la fausse laine) ne sont pas appelés pour cela « faussaires ». De même, lorsqu'il s'agit d'un artiste que l'on voit en train de reproduire dans un musée une œuvre d'art, disons un tableau, l'on ne se dit pas, en le considérant : il fabrique un «faux», mai bien : il est en train de peindre une « copie ».

Cette soie, cette laine artificielles ou ce tableau n'auront mérité le titre de « faux » que dès l'instant où leur créateur ou un revendeur, profitant de l'incompétence de l'acquéreur, auront essayé de placer l'article comme soie ou laine véritables ou tableau original de maître.

Ce qui n'est pas le cas pour M. de Spérati qui offre comme « copies » aux amateurs ses productions de « Philatélie d'Art ».

La Justice aura donc à se prononcer, ce qui sera la meilleure façon d'éclairer le public et, en particulier, le monde philatélique.

(Les Journaux).

POINT DE

VUE

IMAGES DU MONDE



Pourquoi Philip d'Édimbourg a-t-il quitté Élisabeth pour 100 jours



30 Janv. 1959 - 15e Année - N° 555 - 60 Fr.
Algérie 70 fr. - Belgique 10 fr. B. - Suisse 0 fr. 90 S.
Canada 20 cts - Italie 180 lires - Turquie 225 piastres.





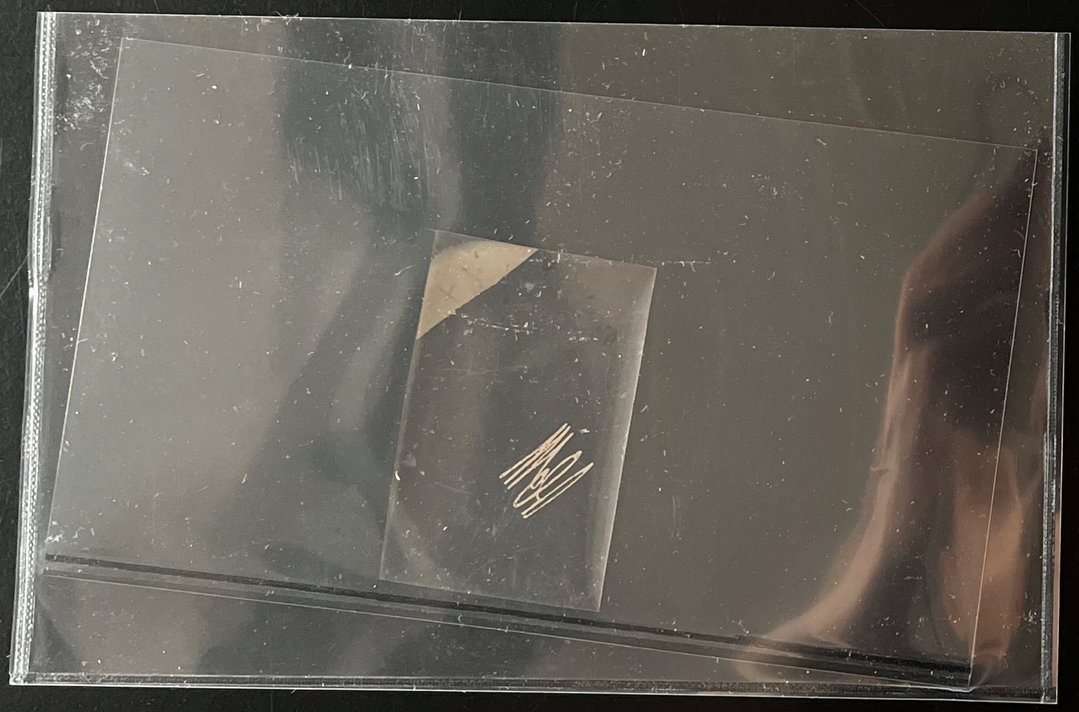


HANNOVER
½ Groschen
Tilhf Grote
Photographie jointe — Photograph attached
Lot Nr 146


HANNOVER
BREMEN


CORREO INTERIOR
FRANCO-CHILENO
TRES PS
BUENOS AIRES
DILIGENCIA
60 CENTAVOS
TOSCANO
POSTALE

Recepisse

No 134 - 3 Dec. 1940

134

AIR

NOM ET ADRESSE DU DESTINATAIRE

The Rockefeller Center
10 West 42nd Street
New York City, N.Y.

(A remplir par l'Agent des Postes)

PAR AVION

écran J. K

Espagne No 4 Esp. 8 Esp. 23 Esp. 68 Esp. 182 Bavière 1a

Belgique 37a neuf Brême 2 Brême 4 Hanovre 16 Hanovre 16 bl Hong Kong 1

Lagos 26 Oldenbourg 5 Oldenb. 13 Prusse 16 Suède 13 Wurtemberg 7

Catalogue 19 des timbres — Les 4 premiers sont reproduits sur le feuillet du catalogue Yvert.

sans écran


BAYERN
EIN
KREUZER
FRANCO

HANNOVER
½ Groschen


STATI
PARMENSI
CENTESIMI
80


18